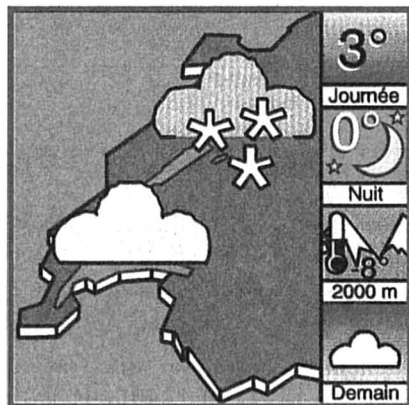


L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



Météo détaillée en page 32

Le séisme Habache

L'affaire Habache continue de faire des ravages en France: première «victime» politique de ce scandale, Georgina Dufoix a annoncé hier sa démission de la présidence de la Croix-Rouge française. **Page 3**
 ● Lire ci-dessous notre commentaire «Un révélateur»

Un révélateur

Par Guy C. Menuisier

E Ayant déjà dû renoncer à ses fonctions de conseillère auprès de François Mitterrand, Georgina Dufoix se voit maintenant contrainte de démissionner de la présidence de la Croix-Rouge française. Ainsi, les métastases de l'affaire Habache continuent de progresser, et il n'est pas sûr qu'elles épargnent les membres du gouvernement qui en la circonstance se sont déchargés sur des hauts fonctionnaires connus pour leur compétence et leur prudence. Les explications que s'est engagé à donner aux commissions parlementaires qualifiées le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas pèseront certainement sur la suite d'une affaire à forte connotation scandaleuse.

Et pourtant, en d'autres temps, dans un contexte de politique intérieure moins malsain, il n'y aurait eu ni affaire ni scandale. Ce n'est pas la première fois que la France - comme d'autres Etats européens - fait jouer la clause humanitaire au profit d'individus pas très nets. Après tout, les relations entre la Croix-Rouge française et le Croissant-Rouge palestinien sont très officiellement régies par un accord aux termes duquel doivent être accueillies et traitées en France les personnalités palestiniennes requérant des soins médicaux. Cet accord a déjà connu des applications sans qu'il s'ensuive un hourvari politico-médiatique. Sans, non plus, qu'il y ait eu de «fuites» vraisemblablement intentionnelles.

Mais Georges Habache, peut-on objecter, est un terroriste d'un exceptionnel calibre. Sans doute, encore qu'il soit hasardeux d'établir une hiérarchie en la matière. Et puis, combien de terroristes n'ont-ils pas, avec le succès de leur cause, accédé à la respectabilité...

Tout cela est bien connu, mais ne saurait tenir lieu de référence explicite. La société, pour demeurer stable et policée, doit être préservée des souillures de la Realpolitik. A plus forte raison quand cette société commence à douter d'elle-même et de ses élites, comme c'est le cas en France.

Au-delà de ses aspects politico-humanitaires et des polémiques qu'elle provoque, l'affaire Habache agit donc comme un révélateur. Qu'elle survienne dans le prolongement d'une suite de scandales et, de plus, au moment fixé pour le procès du terroriste Fouad Ali Saleh - procès finalement renvoyé au lendemain des élections régionales - souligne le phénomène d'accumulation qui expose l'appareil d'Etat à un risque d'implosion. Car tout autant que le gouvernement socialiste et la gauche, c'est l'Etat qui se trouve atteint.

Il faudra assurément bien autre chose qu'un traitement homéopathe pour effacer un tel désastre.

◇ G. C. M.

ASILE / Croissance plus faible du nombre de requérants en 1991

Arbenz respire



STATISTIQUE - Le nombre de nouveaux demandeurs d'asile s'est établi à 42.000 l'an passé et devrait se stabiliser en-deçà de ce chiffre en 1992, a annoncé hier Peter Arbenz, directeur de l'Office fédéral des réfugiés (OFR), sans cacher que son optimisme demeurerait prudent. Peter Arbenz a par ailleurs noté que la nouvelle procédure permettait d'accélérer considérablement le traitement des demandes, que la majorité de celles-ci étaient déposées par des Yougoslaves et que le taux d'acceptation des requérants avait encore baissé pour s'établir à 3% en 1991. Autrement dit: l'asile politique a été accordé à 1158 personnes l'an passé.

Page 5

Quand l'Est voulait attaquer



BLINDÉS RUSSES À BERLIN - Pas seulement là pour parader. E

Le Pacte de Varsovie avait prévu d'utiliser plus de 500 armes nucléaires pour opérer, le long de la frontière entre l'Allemagne de l'Est et celle de l'Ouest, la percée qui devait conduire, en quatre semaines, à l'invasion de l'Europe occidentale jusqu'à la frontière espagnole. Voilà ce que révèlent les plans retrouvés dans les archives de l'armée de l'ex-République démocratique allemande. On y apprend aussi, relate notre correspondante à Bonn Marie-Noëlle Blessig, que des exercices de simulation de cette attaque ont eu lieu jusqu'en juin 1990, soit huit mois après la chute du Mur de Berlin.

Page 4

Des animaux et des hommes

Le 16 février, les citoyens suisses sont appelés à se prononcer sur deux objets. Pierre-Alexandre Joye ouvre aujourd'hui le dossier de l'initiative «Pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux». Il décrit la genèse de ce texte, l'accueil que la classe politique lui a réservé et le cadre juridique actuel de la protection des animaux en Suisse. Sur place dans un laboratoire de l'entreprise Sandoz, il a aussi vu les conditions pratiques dans lesquelles se déroulent les expériences sur les animaux: il rapporte les explications des savants et parle de leurs choix moraux.

Page 2



EXPÉRIMENTATION ANIMALE - Utilisée, ici, pour tester des analgésiques. E

No man's land ferroviaire?

Le canton de Neuchâtel risque-t-il de devenir un no man's land ferroviaire? Non, répond le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi après les critiques du président des CFF Carlos Grosjean. «Nous nous battons pour le TGV», précise le chef du Département des travaux publics, en soutenant aussi un TGV Rhin-Rhône, parallèlement au Mâcon-Genève.



TGV À NEUCHÂTEL - Défendu par le Conseil d'Etat. p. E Page 9

CANTON DE NEUCHÂTEL

Quarante ans d'«carrières»

Quarante ans après avoir été placée dans une famille zurichoise par l'Office neuchâtelois des mineurs, Louise Buchard, une Vaudoise de 55 ans, réclame maintenant 300 000 francs au canton de Neuchâtel, pour n'avoir jamais, affirme-t-elle, reçu son salaire d'alors pour six mois de travail, soit 920 francs. Mais aucune trace écrite de son dossier ne subsiste auprès de l'administration cantonale qui refuse d'entrer en matière. Louise Buchard, elle, se dit décidée à aller «jusqu'au bout»...

Page 10

ENTRE-DEUX-LACS

Un saint dignement fêté

La Fête du 3 février, jour de la Saint-Blaise, a de nouveau été marquée par une cérémonie éclatante au temple. La réception des jeunes gens de 18 ans, l'attribution du prix Nicole Thorens à une classe de l'école primaire de Saint-Blaise, en ont été les points forts. Sans oublier les dégustations de vins dans les encavages locaux. Ni les pintes, qui ont connu l'affluence.

Page 17

LA NEUVEVILLE

Ambassadeur de la culture helvétique

La passion du théâtre et l'amour des artistes sont au cœur de la vie de Daniel Jeannot. Dramaturge, éditeur et journaliste, ce dernier dirige le Centre culturel suisse de Paris depuis octobre dernier. Pour la deuxième fois, ce natif de La Neuveville anime le rez-de-chaussée de l'Hôtel Poussepin, situé dans le quartier du Marais. Il a accepté de présenter ce haut-lieu de la culture et de dialoguer avec «L'Express».

Page 17

VOTRE SOMMAIRE

- ▶ **LE DÉBAT DES IDÉES** - Page 2.
- ▶ **HORIZONS** - (Suisse, Monde, Entreprendre, Télévision) pages 3-8. Bourse page 7. Solution mot caché page 8.
- ▶ **NEUCHÂTEL** - (Canton, Ville), pages 9-11. Mots croisés page 12. A votre service, page 13. Carnet (avis de naissances et de décès), page 15.
- ▶ **RÉGION** - (District de Boudry, Entre-deux-Lacs, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, District du Locle, District de La Chaux-de-Fonds, Cantons voisins et Agenda) pages 17-23. Petites annonces et mot caché page 20. Feuilletton page 22.
- ▶ **SPORTS** - Pages 25-28. Météo page 32. Concours page 32.

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Vers un choix crucial

Les 16 et 17 février, les citoyens suisses devront décider de l'interdiction de principe de l'expérimentation animale.

Par Pierre-Alexandre Joye

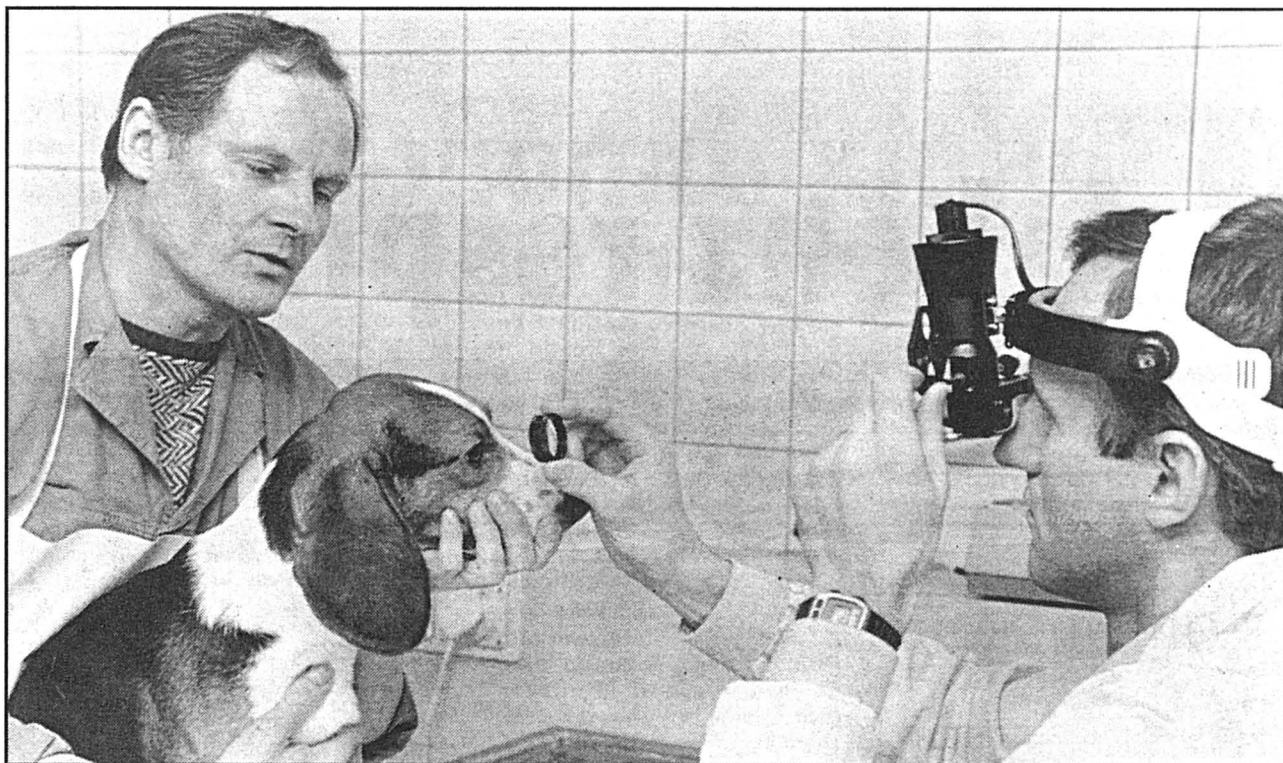
Le débat sur la vivisection en Suisse rebondit très régulièrement au gré des initiatives déposées à ce sujet. Au programme cette fois-ci: l'initiative de la Protection suisse des animaux qui entend inscrire, dans la Constitution fédérale, l'interdiction de principe de l'expérimentation animale tout en admettant certaines exceptions. Quels sont les enjeux de l'initiative? Quels sont les arguments respectifs des partisans et des adversaires du projet? A moins de deux semaines du scrutin, «L'Express» fait le point sur un thème qui suscite controverses, voire polémiques féroces.

L'initiative «Pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux (limitons strictement l'expérimentation animale)» a été déposée en octobre 1986, munie de 130.175 signatures. Ses auteurs visent un triple objectif. Primo: interdire, dans la Constitution, toute expérience sur les animaux «causant à ceux-ci des douleurs, des maux ou des dommages». Secundo: autoriser, au niveau de la loi, certaines expériences. Toutefois, l'initiative stipule que l'expérimentation ne revêtant pas une «importance primordiale pour la sauvegarde de la vie humaine ou animale, ni pour la guérison ou l'atténuation de graves souffrances, ne seront autorisées qu'avec la plus grande retenue». Tertio: au niveau de la loi, il faudra viser à limiter «considérablement et progressivement» les expériences sur les animaux.

Modérée...

Le texte de l'initiative propose diverses mesures de contrôle des expériences autorisées. Ainsi, outre l'encouragement de méthodes de substitution, le projet prévoit le droit, pour les organisations de protection des animaux, de recourir auprès des autorités contre des autorisations délivrées à des expériences jugées contestables. De plus, l'initiative stipule que, cinq ans après l'acceptation de cette dernière par le peuple et les cantons, toute expérience animale sera interdite sans exception sur le territoire suisse.

Le comité d'initiative se fonde sur des arguments moraux, techniques et scientifiques. Ainsi, la proscription – sauf exception – de l'expérimentation animale repose



PRÉALABLE - Examen des yeux d'un beagle pour voir si un médicament a des effets indésirables sur la pupille et sur la rétine. Cet examen est exigé par les autorités avant le début des essais cliniques.

sur des principes éthiques. Les initiateurs estiment, par exemple, qu'il faut interdire purement et simplement «des expériences cruelles, inutiles et faisant endurer des souffrances indicibles à des centaines de milliers d'animaux». De même, en accordant un droit de recours aux organisations de protection des animaux, les partisans de l'initiative entendent se donner la possibilité d'accroître le respect de la vie animale.

Le projet prévoit le remplacement de l'expérimentation animale par des méthodes de substitution. Principal argument: les résultats obtenus sur l'animal ne peuvent être rapportés à l'être humain. De plus, il convient d'adapter périodiquement – au moins tous les cinq ans, souhaitent les initiateurs – le droit fédéral aux dernières découvertes de la science, de la recherche et de la technique. Bref, selon ses partisans, l'initiative est modérée: elle vise non pas à interdire toute expérimentation animale, mais à en limiter l'ampleur.

...ou extrémiste?

Faux! rétorquent les adversaires du projet. L'acceptation de l'initiative, relèvent-ils, signifierait de facto l'interdiction générale de toute expérimentation animale. Pourquoi? Parce que le droit de recours accordé aux organisations de protection des animaux aurait

un effet de blocage sur tous les processus de recherche. Et de citer les conséquences paralysantes induites par un tel droit dans le domaine de la protection de l'environnement.

Autre argument des opposants: l'initiative pose des exigences irréalisables. Si le projet était accepté, les expériences ne pourraient être autorisées que si elles sont destinées à sauvegarder la vie ou atténuer des souffrances. Or, dans le domaine de la recherche fondamentale, il est impossible de fournir une telle preuve a priori, le but de cette recherche n'étant pas lié au traitement d'une maladie donnée, mais à la connaissance accrue des mécanismes de base qui régissent la vie!

Contrairement à ce que laisse entendre l'initiative, il est impossible, soulignent les opposants, de remplacer toutes les expériences animales par des méthodes de substitution. Certes, ces dernières constituent un complément utile, voire indispensable; mais, affirment les chercheurs, l'expérimentation animale demeure nécessaire même si le nombre d'animaux utilisés dans les laboratoires suisses a notablement diminué en sept ans: de 1983 à 1990, il est passé de 1.999.794 à 1.041.676, soit une diminution de 47 pour cent. En ce qui concerne les espèces animales utilisées dans des essais soumis à au-

torisation, la répartition était la suivante: 93% de petits rongeurs (essentiellement des souris et des rats) et 7% d'espèces diverses (poissons, lapins, oiseaux, ongulés, chiens, chats, reptiles, amphibiens, singes).

Enfin, les adversaires de l'initiative invoquent le péril que cette dernière fait courir, par les obstacles et les retards qu'elle provoquerait dans le domaine de la recherche, à tout un pan de l'économie. Divulgarion des projets de recherche, perte de compétitivité, recul du haut niveau scientifique, transfert des industries à l'étranger: le secteur chimicopharmaceutique suisse, qui emploie 73.000 salariés et exporte pour 18,4 milliards de francs (excédent commercial de 7,8 milliards), perdrait la position de premier plan qu'il s'est acquise sur le marché international.

L'enjeu de la votation des 16 et 17 février? De par ses conséquences scientifiques, techniques et économiques, l'initiative sur l'expérimentation animale appelle un choix politique crucial, choix qu'on opérera en fonction de critères objectifs. Mais de par ses résonances morales, elle implique également une décision subjective; et dans ce domaine, nul doute que le débat ne sera pas clos en dix jours...

P.-A. Jo

« Nous ne sommes pas sadiques! »

Afin de mieux se faire connaître du grand public, nombreux sont les laboratoires d'expérimentation animale qui ont, à l'approche du scrutin, ouvert leurs portes aux profanes: «L'Express» a visité l'institut de recherche Sandoz à Berne.

Situé en pleine ville de Berne, l'institut de recherche Sandoz occupe environ 200 personnes. Son domaine de recherche couvre trois secteurs bien précis: la psychiatrie (notamment le traitement de la schizophrénie), la neurologie (épilepsie, maladie d'Alzheimer, attaque cérébrale) et les maladies inflammatoires (rhumatisme et arthrite).

« Dans notre institut, précise Paul Herrling, directeur, nous avons recours à la fois à une expérimentation impliquant des douleurs pour les animaux et à des méthodes de substitution. Pourquoi ne pas renoncer à l'expérimentation sur des animaux vivants? Tout simplement parce que des tests effectués sur des cellules isolées peuvent se révéler concluants sans pour autant qu'ils impliquent une quelconque efficacité sur l'animal! »

Toutefois, pas question, comme certains le croient, de se lancer dans une expérimentation animale sur la simple base d'une idée plus ou moins farfelue. Le processus

qui préside à l'élaboration d'un médicament est long, complexe et incertain. Lorsque le but est défini, on peut entamer la recherche d'une substance chimique susceptible d'être efficace contre telle ou telle maladie. Première étape: consulter la littérature existante, ce qui permet d'éviter de mener des expériences à double. Puis, les substances «candidates» sont évaluées par ordinateur grâce à des simulations. Les substances qui satisfont à ces tests – qui demeurent approximatifs – sont alors éprouvées sur des organes isolés, puis dans des cultures de cellules. Ce n'est que si les résultats sont positifs qu'on passe à l'expérimentation sur l'animal, puis sur l'homme, affirme Paul Herrling:

« A chaque étape, des substances sont éliminées: pour obtenir un médicament nouveau, il faut, au départ, de 5000 à 10.000 substances «candidates»! Quand on passe au stade de l'expérimentation sur des êtres vivants, il n'en reste que quelques-unes... »

L'institut de recherche Sandoz à Berne mène de front quelque 70 expériences. A la question de savoir si toutes sont utiles, la réponse de Paul Herrling est catégorique:

« Je ne connais pas d'entreprise qui accepterait de financer des recherches inutiles! Quant au

mythe du savant fou tortionnaire d'animaux, il est stupide: nous ne sommes pas des sadiques... »

Un choix moral

Des animaux qui souffrent? Nous en avons vu dans le laboratoire d'expérimentation animale dirigé par Andrew Mac Kenzie, biologiste anglais responsable de la recherche en matière de maladies articulaires. Pour trouver des remèdes à l'arthrite ou au rhumatisme, il faut procéder à des tests sur des rats vivants chez qui on provoque des affections articulaires. De fait, le rat qui est devant nous a les pattes enflées et ne bouge qu'avec de grandes difficultés.

« L'animal met environ 10 jours à développer la maladie, précise Andrew Mac Kenzie, laquelle dure environ une semaine. Pendant ce temps, nous faisons des mesures, des radios qui nous permettent de comprendre le processus de dégénérescence qui affecte les articulations. Et puis, nous mesurons également l'efficacité, la rapidité d'action et les effets secondaires de la substance traitante que nous testons. »

Le nombre d'animaux nécessaire à une telle expérimentation? Environ une trentaine, précise Andrew Mac Kenzie. Mais une telle souf-

france se justifie-t-elle? Paul Herrling pose le vrai problème:

« C'est un choix moral. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, on a décidé, à Helsinki, d'interdire toute expérience sur des êtres humains. Sachant que l'expérimentation sur des êtres vivants est indispensable, je pose clairement la question: la majorité des citoyens partage-t-elle ce choix? Si ce n'est plus le cas, il faut en tirer toutes les conséquences... »

P.-A. Jo

Le feuilleton continue

L'histoire du droit fédéral en matière de protection des animaux est vieille de près de 100 ans. Voici un petit aperçu des votations populaires (initiatives et référendums) passées et de la législation actuellement en vigueur.

La première votation populaire sur la vivisection date de... 1895! Elle a eu lieu à Zurich où une initiative cantonale fut repoussée par 39.000 voix contre 18.000. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, trois autres initiatives cantonales furent rejetées à Berne (1903), à Zurich de nouveau (1925) et à Bâle-Ville (1939). En 1973, un arrêté fédéral – accepté par 84% des votants – décida que la protection des animaux relèverait désormais de la Confédération, si bien qu'en 1978 entra en vigueur la loi fédérale sur la protection des animaux (LFPA). A noter qu'un référendum avait été lancé contre cette loi, mais qu'il fut repoussé par 84% des citoyens.

Face au déferlement d'initiatives, les autorités ont réagi en proposant de modifier la législation

A partir de 1985, les initiatives fédérales se sont multipliées. La première d'entre elles fut lancée par Franz Weber; elle fut rejetée par 70,5% des votants. Malgré ce score très net, cinq (!) autres initiatives furent lancées en 1986. Quatre n'ont pas abouti; elles réclamaient soit la suppression des expériences sur les animaux et de la vivisection, soit la suppression des expériences animales paramédicales, soit encore la mise sur pied de stations cliniques modèles. En revanche, une de ces initiatives a réuni les 100.000 signatures nécessaires: c'est celle qu'a lancée la Protection suisse des animaux et sur laquelle les citoyens voteront les 16 et 17 février. Enfin, en 1991, une nouvelle initiative, munie de 134.592 signatures, a été déposée par la Ligue internationale des médecins pour l'abolition des expériences animales; comme son nom l'indique, elle va encore plus loin que le projet de la Protection suisse des animaux puisqu'elle entend interdire purement et simplement toute expérimentation animale. La votation populaire aura probablement lieu l'an prochain.

Face à ce déferlement d'initiatives, les autorités ont réagi en proposant de modifier la législation. Ainsi, l'initiative de la Protection suisse des animaux – refusée par 92 voix contre 35 au Conseil national et par 33 voix contre 4 au Conseil des Etats – se voit opposer le contre-projet indirect que constitue la révision de la LFPA, révision effective depuis le 1er décembre passé.

La LFPA révisée tient compte de certaines exigences de l'initiative. Ainsi, toutes les expériences sont déjà soumises à autorisation. D'autre part, les prescriptions sont plus sévères en ce qui concerne les conditions dans lesquelles sont gardés et utilisés les animaux. Enfin, le développement des méthodes de substitution est favorisé. /pajo

Le plus ancien journal de langue française

Directeur - rédacteur en chef: Jean-Luc Vautravers.

Rédacteur en chef adjoint: Jean Mory.

Assistant de la rédaction en chef: Alain Marion.

Le débat des idées: Guy C. Menuisier (éditorialiste).

Suisse/Monde: Stéphane Sieber (chef de rubrique), Roland Carrera, Alexandre Chatton, Pierre-Alexandre Joye, Jean-Michel Pauchard, Françoise Kuenzi, Pascal Tissier (infographiste).

Région: Alexandre Bardet, Laurence Carducci, Jacques Girard (animateur/canton), Christiane Givord, Catherine Roussy Wessner, François Tissot-Daquette (animateur/ville de Neuchâtel), Philippe Chopard, Arlette Emch Ducommun, Cendrille Jéquier, Mireille Monnier, Philippe Nydegger, Henri Vivarelli, Martine Kurth, Judith Mayencourt, Sandra Spagnol.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bossard, Michel Merz, Philippe Racine.

Enquêtes: Claude-Pierre Chambet (chef de rubrique).

Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Pascal Hofer, Alexander Lachat, Christophe Spahr.

Photographes: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset. Documentaliste: Hélène Joly

Editeur: Fabien Wolfrath.

● **Fonction publique vaudoise: menace de grève**

Page 5

● **Aciera au Locle: concordat «exemplaire» homologué**

Page 7



Le câble outre-Doubs

TÉLÉSEAU FRANCO-SUISSE - Les Câbleries de Cortailod vont « câbler » la ville de Morteau. Poignée de main symbolique.

Page 7

AFFAIRE HABACHE / Alors que le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas refuse fermement de s'en aller

Georgina Dufoix annonce sa démission

La présidente de la Croix-Rouge française, Georgina Dufoix, a annoncé hier sa démission, devenant ainsi la première victime politique du scandale déclenché en France par la brève hospitalisation du chef palestinien Georges Habache.

Dans des déclarations faites peu après l'annonce de sa démission, elle a cherché à conforter la thèse

officielle, affirmant que sa «grande faute avait été de ne pas avoir averti l'Elysée» de la venue de Georges Habache en France. «J'aurais dû en faire part à François Mitterrand, je ne l'ai pas fait, ni à Hubert Védrine (secrétaire général de l'Elysée), ni personne à l'Elysée, ni à Matignon (services du premier ministre). C'est une erreur», a-t-elle dit lors d'une inter-

view à la télévision.

Ancien ministre, Georgina Dufoix est une fidèle du président François Mitterrand. Georgina Dufoix, dont la démission sera effective le 7 février, est aussi au centre de l'un des plus graves scandales qui ait affecté la crédibilité et l'image du parti socialiste, celui de la contamination de milliers d'hémophiles et de transfusés par le virus du sida dans les années 1984 et 1985. En décembre dernier, elle s'était reconnue «responsable, mais non coupable».

L'onde de choc de cette affaire ne devrait cependant pas en rester là, le gouvernement socialiste devant faire face à une véritable levée de boucliers dans les rangs du Parti socialiste (PS). Nombre de responsables ne se satisfont pas du limage intervenu la semaine dernière de quatre hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Michel Rocard a ainsi estimé dimanche soir qu'«il y a une responsabilité politique éminente derrière cette faute».

Le gouvernement et le parti sont restés sur la même ligne de défense lundi: l'hospitalisation du leader palestinien en France mercredi soir a été gérée par des hauts fonctionnaires des affaires étrangères et de l'intérieur, sans que les ministres compétents en soient informés.

A l'issue de son audition devant les membres de la commission des

affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Roland Dumas, un des ministres visés, s'est montré très ferme: «Pourquoi démissionnerais-je? Parce que M. Pons a émis cette hypothèse? Ou parce M. Poniatsowski en a lancé l'idée? Vous croyez vraiment que je réponde au premier coup de sonnette de ces deux messieurs? (...) Je n'obéis qu'aux injonctions de ma conscience, que j'ai pour moi dans ces circonstances, et à la volonté du président de la République», a-t-il poursuivi.

«Quant à M. Pons, l'auteur du massacre d'Ouvéa qui a fait 27 morts inutiles, (...) a-t-il démissionné, lui, à l'époque? Et son Premier minis-

tre (Jacques Chirac), a-t-il démissionné à l'époque? Evidemment non», a ajouté Roland Dumas en rappelant que M. Poniatsowski, ministre de l'Intérieur sous l'affaire De Broglie, ne l'avait pas fait non plus.

Cette très ferme intervention, qui fait suite à celle du ministre de la Culture Jack Lang déclarant que «l'affaire Habache doit en rester là», pourrait laisser présager que les rumeurs de remaniement sont prématurées. On soulignait ainsi hier de bonne source, au PS, qu'effectivement, «ce n'est pas le scénario en vigueur. Le scénario prévoit plutôt un remaniement après les élections régionales». /afp-ap

«Un pays qui s'enfoncé»

«Nous avons un pays qui s'enfoncé. Un pays dont tous les Français savent qu'il va mal, il est à la dérive. Arrêtons la dérive», a déclaré l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, hier sur Europe 1.

Il a estimé que «ce n'est pas à cause de l'affaire Habache qu'on doit faire des élections législatives en France, c'est à cause de l'état du pays». Si le président Mitterrand n'appelle pas des élections anticipées, «la vie politique française va continuer à s'enfoncer».

Pour sa part, l'ancien ministre de l'Économie Edouard Balladur a estimé hier sur Europe 1 que suite à l'«humiliation» de l'affaire Habache, le gouvernement devait convoquer le parlement en session extraordinaire et poser la question de confiance.

Pour l'ancien ministre, il faut avant tout savoir s'il y a encore une majorité à l'Assemblée. «A ce moment-là, on verra bien si les députés socialistes, qui se sont dits violemment émus par les événements, tireraient les conséquences de leur émotion jusqu'au point de refuser leur confiance au gouvernement».

Enfin, Simone Veil a estimé hier sur RTL que l'affaire Habache est un révélateur d'une «déliquescence organisée du pouvoir». Pour l'ancien ministre, cette «déliquescence a été organisée d'abord dans les structures». Aujourd'hui on a mis systématiquement en place des conseillers spéciaux (...), «c'est très commode, cela permet d'avoir plusieurs diplomates, plusieurs politiques». /ap

Discordance palestinienne

Farouk Kaddoumi, responsable du Département des affaires étrangères de l'Organisation de libération de la Palestine, a affirmé hier que le gouvernement français «au plus haut niveau» avait donné son accord à l'entrée en France de Georges Habache. Farouk Kaddoumi a ajouté que le tollé suscité en France par cette arrivée et le départ précipité de Georges Habache pour Tunis était dû au «lobby sioniste».

Le délégué général de la Palestine

en France, Ibrahim Souss, a, quant à lui, défendu hier la thèse officielle. «L'affaire a été traitée entre la Croix-Rouge française sans implication politique et dans un cadre strictement humanitaire».

Il a cependant reconnu, dans une interview au «Monde», que le moment de cette hospitalisation «était mal choisi, (...) à la veille d'élections régionales». /ap-afp

Boudiaf veut «sauver» l'Algérie

Mohamed Boudiaf, président du Haut comité d'Etat (HCE) a dressé hier soir un sombre tableau de la situation en Algérie et a affirmé ne nourrir d'autre ambition que celle de «rassembler tous les Algériens pour sauver la patrie». Il a également déclaré que le nouveau pouvoir n'avait pas l'intention de «remettre en cause» la «reconnaissance» du Front islamique du salut (FIS).

L'Algérie «souffre d'un développement négatif», d'une «rupture dramatique entre un sommet, préoccupé par ses manœuvres politiques et une base populaire qui a perdu, en conséquence, toute confiance» et de «la détérioration continue de la situation des citoyens, particulièrement les plus démunis», a estimé M. Boudiaf dans un entretien à la télévision diffusé hier soir.

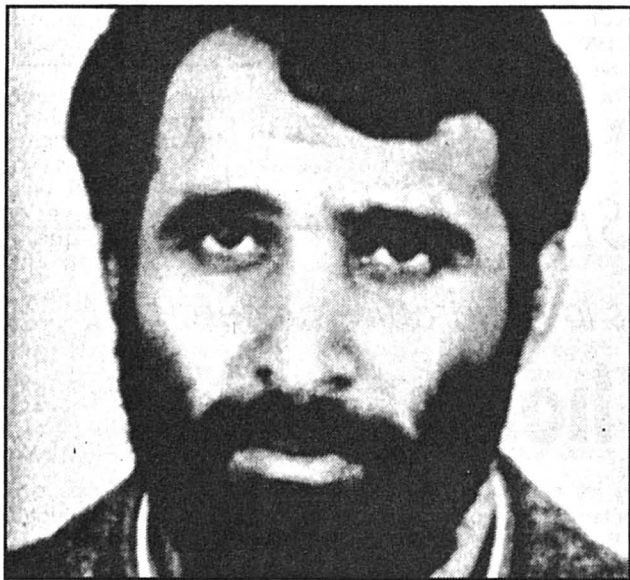
Toutefois, a-t-il ajouté, les Algériens «sauront trouver la force et les moyens qui leur permettent de sortir victorieux de cette nouvelle épreuve».

En attendant, près de 200 militants du FIS ont été arrêtés depuis le 17 janvier - date d'entrée en fonctions du Haut comité d'Etat (HCE) -, selon un décompte établi par l'Associated Press sur la base des chiffres fournis par diverses autorités et confrontés à ceux du parti islamiste. Plusieurs dizaines d'islamistes, notamment des dirigeants du FIS ainsi que des imams (prédicateurs) et des élus, étaient en outre toujours recherchés hier. D'autres arrestations pourraient être opérées avec la «dépolarisation» en cours des mosquées.

Hier, des forces armées ont cerné pendant plusieurs heures l'immeuble abritant l'ancien siège du FIS, fermé depuis l'arrestation de son président Abassi Madani en juin dernier. On ignorait si des arrestations avaient été opérées à cette occasion. /ap

PARIS / Fouad Ali Saleh récuse son avocat, Me Vergès

Procès renvoyé en avril



L'ACCUSÉ (À GAUCHE) ET SON EX-DÉFENSEUR - Me Vergès «a un pied sur le Coran et un pied sur la Thor». E

Le procès du Tunisien Fouad Ali Saleh, l'organisateur présumé de 15 attentats qui ont ensanglanté la capitale française en 1985 et 1986, a été ajourné hier dès son ouverture. La prochaine audience doit se tenir au mois d'avril. L'accusé a récuse d'emblée son défenseur, Me Jacques Vergès.

Le bâtonnier Mario Stasi, représentant l'ordre des avocats, a alors commis d'office trois défenseurs pour assister l'accusé. L'un des avocats, Me Le Borgne, a immédiatement demandé un renvoi pour prendre connaissance du dossier, qui compte 50.000 pages. Le président Colomb a précisé que le procès aurait lieu lors de «la première audience utile d'avril».

Dès son entrée dans le box des accusés, Fouad Ali Saleh, barbu, le regard ardent, tenait un Coran à la main qu'il a lu ostensiblement pendant que la cour délibérait. Il a manifesté le peu de respect qu'il entendait accorder à ses juges, en s'asseyant, contrairement à l'usage, quand la cour s'est présentée dans la salle d'audience et en prenant systématiquement la parole sans qu'on la lui donne.

Durant la brève audience, l'accusé,

34 ans, a expliqué avoir récuse Me Vergès parce que l'avocat a «un pied sur le Coran et un pied sur la Thor» et «n'a pas fait son travail». «Allah est mon seul défenseur», a dit l'accusé, qui s'est présenté comme «le combattant musulman Fouad Ali Saleh», domicilié à «Paris, capitale des croisades» et «théologien terroriste» de profession.

A ses côtés, Hassan Aroua, 38 ans, lui aussi de nationalité tunisienne, s'est aussitôt incliné dans une attitude de prière, comme lors des procès antérieurs. Les deux autres accusés, les Marocains Omar Agnaou et Abdelhamid Badaoui, étaient placés à l'autre extrémité du box.

Fouad Ali Saleh et ses trois complices répondent des attentats qui ont fait 13 morts et 303 blessés, dont 24 graves, en 1985 et 1986 à Paris. Jugés pour assassinats et tentatives d'assassinat, ils risquent la réclusion à perpétuité.

Fouad Ali Saleh a déjà été condamné en octobre 1990 par la Cour d'appel de Paris à 20 ans d'emprisonnement pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et pour importation et détention de drogues. Hassan Aroua avait été condamné à six ans, Abdelhamid Ba-



daoui et Omar Agnaou à cinq ans.

Cinq des principaux protagonistes, des Libanais en fuite, sont absents du box des accusés. Il s'agit du «cerveau», Abdelhadi Hamade, considéré comme le numéro 2 de l'organisation pro-iranienne Hezbollah, commanditaire des attentats en raison du «soutien de la France à l'Irak dans le conflit opposant à l'Iran», de ses deux lieutenants, Ibrahim Akil et Hassan Goshn, et des deux «artificiers», Hussein Mazbough et Haidar Habib.

«Il y a eu mépris de la justice», a déclaré Françoise Rudetzki, présidente de l'association SOS Attentats, à l'annonce du renvoi du procès.

«Il y avait tout le temps pour commettre d'office des avocats au courant du dossier, a affirmé Françoise Rudetzki, il y a eu des pressions sur le conseil de l'Ordre des avocats, le gouvernement n'avait pas envie que ce procès se tienne à cause de l'affaire Habache». La présidente de SOS Attentats, partie civile au procès, a par ailleurs affirmé que tous les gouvernements «étaient gênés par les procès de terroristes». /afp-reuter-ap

Kadhafi souhaite un «compromis»

Il veut éviter les sanctions de l'ONU

Le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, a estimé dans une interview au «Washington Post» publiée dimanche soir que son pays n'était qu'un «bouc émissaire» dans l'affaire de l'attentat de l'avion de la Pan Am au-dessus de Lockerbie et a souhaité parvenir à un «compromis» pour éviter les sanctions requises par l'ONU.

Le dirigeant libyen a invité les Etats-Unis à rouvrir leur ambassade à Tripoli. Le journal américain a souligné que pendant l'entretien accordé par le colonel Kadhafi, l'attitude du chef de l'Etat «passait de la méfiance à un apparent désir d'apaiser les Etats-Unis».

Il a vanté les qualités du président américain George Bush et de son Secrétaire d'Etat James Baker qui a gagné son «respect» en ne l'attaquant pas personnellement et parce qu'il «semblait être décidé» à établir la paix au Proche-orient, selon le colonel Kadhafi.

Deux ressortissants libyens ont été inculpés par un grand jury aux Etats-Unis dans l'attentat du vol 103 de la Pan Am qui avait explosé au-dessus de Lockerbie (Ecosse) tuant 270 personnes. Les Etats-Unis soutenus par les Nations Unies ont demandé leur extradition.

Le colonel Kadhafi a déclaré que la Libye avait accepté de coopérer avec l'ONU et que la «balle était maintenant dans leur camp».

Par ailleurs, la Libye est «prête à inviter l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à envoyer des inspecteurs sur tout site que l'agence atomique souhaitera visiter à l'avenir», a annoncé l'AIEA hier à Vienne.

A l'issue de sa visite en Lybie, le sous-directeur de l'AIEA, Hans Blix, a obtenu d'autre part l'assurance de Tripoli que la Libye ne se prépare d'aucune façon à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins militaires, a-t-on précisé de même source. /ap-afp

Berlusconi : un plan pour La Cinq

Silvio Berlusconi a annoncé hier avoir présenté à l'administrateur judiciaire de la chaîne, Me Hubert Lafont, une proposition de continuation de La Cinq, assortie d'une augmentation de capital de 1,5 milliard de francs français (environ 390 millions de francs suisses).

Le plan proposé par le PDG de la Fininvest prévoit notamment une légère réduction du nombre de salariés qui tomberait aux alentours de 600 (environ 900 actuellement, dont 537 permanents), la continuation de la grille généraliste et une part importante consacrée à l'information. L'administrateur, a indiqué Silvio Berlusconi au cours d'une conférence de presse, a également reçu un deuxième plan de reprise, dont le contenu lui était inconnu.

Pourront participer à l'augmentation de capital les partenaires existants de la chaîne, a ajouté Silvio Berlusconi, ainsi que d'autres professionnels de l'audiovisuel en France et en Europe. Silvio Berlusconi n'a pas pu préciser si Hachette serait susceptible de souscrire à cette augmentation.

Les candidats à la reprise de La Cinq seront connus officiellement mercredi, a-t-on appris hier auprès du comité d'entreprise de la chaîne de télévision. Celle-ci est placée sous la protection du tribunal de commerce de Paris depuis le 31 décembre. /ap

Afrique du Sud : pouvoir bientôt partagé

Le président sud-africain Frederik de Klerk et le président du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela ont reçu hier à Paris, au palais de l'Unesco, le premier prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix. Par ailleurs, Frederik De Klerk et Nelson Mandela ont convenu que le partage du pouvoir entre les différentes communautés sudafricaines pourrait se réaliser dans les mois qui viennent. Le chef de l'Etat sud-africain et le président de l'ANC ont déjeuné hier à l'Élysée en compagnie des présidents ivoirien Félix Houphouët-Boigny et sénégalais Abdou Diouf. Ils ont également eu un entretien séparé avec le président François Mitterrand. /afp-reuter

PACTE DE VARSOVIE / Plans d'attaque contre l'Ouest publiés en Allemagne

Un scénario de cauchemar

De Bonn :
Marie Noëlle Blessig

Le petit Etat régional allemand du Schleswig-Holstein n'en revient pas : 76 armes atomiques devraient être lancées contre lui en cas de guerre par les forces armées du pacte de Varsovie.

La « bombe » a été lâchée vendredi par le ministre allemand de la défense, Gerhard Stoltenberg, dont les services ont publié pour la première fois les plans d'attaque nucléaire et conventionnelle du défunt Pacte de Varsovie. Ces plans ont pu être reconstitués grâce aux documents saisis en Allemagne de l'Est après la réunification.

En dépit de la destruction systématique des dossiers secrets, entreprise par la NVA (l'armée nationale est-allemande) quelques semaines avant sa fusion avec la Bundeswehr (armée ouest-allemande), environ 25.000 documents ont réussi à être sauvés, avec lesquels ce plan a pu être reconstitué.

Selon ce plan, les armées du pacte de Varsovie comptaient envahir l'Europe jusqu'aux frontières de l'Espagne en quatre semaines. Treize jours après le début du conflit, l'invasion

du Danemark, de la RFA, des Pays-Bas et de la Belgique devait être parachevée.

Ces plans montrent également que, contrairement aux assertions de discours officiels, le Pacte de Varsovie avait une stratégie d'attaque et non de défense. Et comme le Pacte de Varsovie était sûr de gagner, des médailles récompensant les futurs héros avaient déjà été frappées. Médailles que Gerhard Stoltenberg a exhibées vendredi devant la presse ébahie.

L'arme nucléaire devait être utilisée dès le début des hostilités, afin de creuser une percée.

Les régions les plus touchées, outre le Schleswig-Holstein auraient dû être la Basse-Saxe, le nord de la Hesse et la Bavière, bref, tous les territoires longeant les frontières avec la RDA et la Tchécoslovaquie.

L'attaque devait se dérouler en deux temps : avec 233 armes nucléaires pour la première attaque, et 294 pour la seconde.

En 1983, le commandant en chef du Pacte de Varsovie, le maréchal Koulikov déclarait que « la guerre future devra être menée sans compromis, jusqu'à la destruction totale de l'adversaire ». Les tirs nucléaires de-

vaient être concentrés sur les installations atomiques de l'OTAN, sur les troupes et installations militaires, sur les ports et aéroports.

Ce scénario de cauchemar montre également que l'ex-frontière inter-allemande était le point de départ de la guerre éclair du Pacte. Des centaines de milliers de soldats et des milliers de chars devaient déferler à l'Ouest en une progression de 50 kilomètres par jour.

Chaque pays membre du pacte devait occuper un territoire bien défini. L'armée est-allemande avait pour mission d'occuper la RFA après la victoire. Une monnaie d'occupation avait même été frappée, dans cette perspective, et des militaires avaient été spécialement entraînés pour prendre le contrôle de certains aéroports et des principales gares ferroviaires.

Les exercices de simulation de l'attaque ont duré jusqu'en juin 1990, en RDA, soit encore huit mois après la chute du Mur de Berlin.

A l'époque, le 5^{me} corps d'armée de la NVA et l'Armée rouge s'étaient entraînés en vue d'une invasion du nord de l'Allemagne, avec emplois d'armes chimiques et de 87 missiles à tête nucléaire.

◇ M.-N. B.

SIDÉRURGIE ALLEMANDE / La menace d'une grève s'estompée

Accord salarial à l'arraché

Un important conflit social dans la sidérurgie allemande, le premier depuis plus de dix ans, a probablement pu être évité grâce à un compromis salarial intervenu hier entre le puissant syndicat IG-Metall et les représentants du patronat.

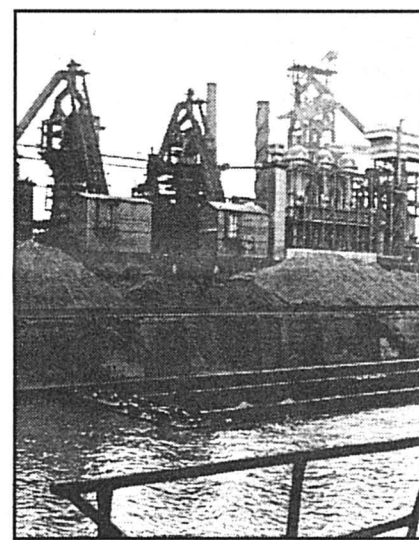
La commission des salaires du syndicat IG-Metall a voté par 121 voix pour et deux contre en faveur de cet accord salarial qui prévoit une hausse de 6,35% des salaires des 130.000 sidérurgistes du nord-ouest du pays et particulièrement de la Ruhr. Cette hausse comprend un rattrapage de 5,9% sur les salaires, rétroactif au 1^{er} novembre 1991, et diverses primes. Il a été conclu pour un an. « En ces temps difficiles pour l'économie, il est possible d'arriver à des accords raisonnables », a commenté le président du syndicat, Franz Steinkuehler, à la suite de ce vote.

A l'origine, le syndicat avait réclamé une hausse de 10,5% des salaires, mais il avait abaissé ses exigences jusqu'à 6,7% lors des négociations avec le patronat. Celui-ci refusait d'envisager des hausses supérieures à 5,7% pour l'année 1992.

A la suite de la rupture des négociations, un référendum avait été organisé parmi les sidérurgistes, et ceux-ci s'étaient prononcés en faveur du principe de la grève.

L'accord a été obtenu à l'issue de longues négociations, dans la nuit de dimanche à hier. Il ne sera entériné formellement qu'à la suite d'un nouveau référendum parmi les sidérurgistes.

Cependant, le syndicat du secteur bancaire en Allemagne, HBV, a annoncé hier qu'il maintenait son mot d'ordre de grève en dépit de l'accord salarial conclu dans la sidérurgie. /ap-reuter



SIDÉRURGIE - Les ouvriers devront à nouveau se prononcer. key

SUISSE

BRUXELLES / L'EEE enfermée dans la quadrature du cercle

Un problème d'homogénéité

De Bruxelles :
Stéphane le Jeune

Le Conseil des ministres « Affaires générales » de la CE (Communauté européenne), réuni hier à Bruxelles, s'en est fait une raison : l'homogénéité juridique ne sera pas totale au sein du futur EEE, Espace économique européen.

En décembre dernier, l'accord EEE était sur le point d'être scellé. Mais la Cour de Justice de la CE à Luxembourg devait en décider autrement : la création prévue d'une Cour EEE à ses côtés est incompatible avec le Traité de Rome (fondement de la CE). Obligation donc pour les négociateurs de trouver un autre moyen conciliant l'inconciliable : la nécessaire homogénéité juridique au sein de l'Espace (seule capable d'y permettre une réelle libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, objectif essentiel de l'Accord, rappelés-le) et l'exigence des pays de l'AELE, et surtout de la Suisse, de maintenir leur autonomie. En effet, Berne a refusé et continue de refuser que des juges étrangers seuls rendent des arrêts auxquels elle devrait se soumettre.

Les pays de l'AELE fournissent de réels efforts pour sortir de l'impasse. C'est ce qui ressort d'une note que l'Exécutif européen a soumise aux ministres des Douze hier à Bruxelles. Pour assurer une saine concurrence au sein de l'Espace, la Commission demande

de pouvoir étudier tous les cas qui y seraient découverts, d'ententes, de monopoles, ou encore de positions dominantes. Les pays de l'AELE ont accédé à cette demande sauf pour les cas qui n'auraient d'effets sur la concurrence que chez eux. Ces cas devront être



DANS L'IMPASSE - Malgré l'accord sur l'Espace économique européen conclu en décembre dernier (photo), rien n'est résolu. Les négociateurs doivent réussir à concilier l'inconciliable et parvenir à la nécessaire homogénéité juridique au sein de l'EEE. key

soumis à l'organe de surveillance qui sera créé au sein de l'AELE et les litiges potentiels seront tranchés par une Cour AELE également à créer.

Limite des concessions

Conscients que les pays de l'AELE étaient à la limite des concessions qu'ils étaient prêts à faire, les ministres des Affaires étrangères des Douze ont semblé en accepter le résultat tout en le craignant : la fin d'une homogénéité juridique totale au sein de l'Espace. Il pourra, en effet, y avoir dorénavant (si l'Espace voit le jour) des différences d'appréciation en ce qui concerne, par exemple, les aides d'Etat ou les marchés publics, entre la Cour AELE et la Cour de Justice à Luxembourg. Le Conseil des ministres CE, résigné, a d'ailleurs invité la Commission à parvenir à une solution le plus tôt possible (!) en prenant bien garde d'assurer la « plus grande homogénéité possible » au sein du futur EEE. En ce qui concerne le règlement des différends qui pourraient surgir entre les parties, les positions se rapprochent entre, d'une part, une solution politique proposée par l'Exécutif européen et, de l'autre, une procédure d'arbitrage assouplie exposée par les pays de l'AELE.

Du travail est encore nécessaire. D'ailleurs, une nouvelle réunion mixte est prévue le 14 février prochain.

◇ S. J.

Ensemble autour de la mer Noire

Les représentants de six anciennes Républiques soviétiques et ceux de la Turquie, de la Roumanie et de la Bulgarie se sont rencontrés hier à Istanbul pour établir une communauté économique dite de la mer Noire, destinée à renforcer les liens économiques et commerciaux entre ses membres.

« Nous vivons autour de la même mer », a déclaré le président turc Turgut Ozal lors de la réunion. « Il est dans notre intérêt de développer l'infrastructure le long des côtes de la Mer Noire et de déterminer ce qui peut être fait pour satisfaire les demandes de nos hommes d'affaires. Cela facilitera également l'intégration de nos économies avec les économies européennes et mondiales ».

Outre la Turquie, la Bulgarie et la Roumanie, l'Arménie, la Russie, l'Azerbaïdjan, la Moldavie, la Géorgie et l'Ukraine ont paraphé l'accord. A l'occasion de cette réunion, des représentants azéris et arméniens ont accepté d'entamer des pourparlers à Moscou après que les forces azéries avaient tenté pour la quatrième fois en quatre jours de s'emparer du village arménien de Khramort, au Nagorny-Karabakh. /ap

GLOBE

■ RÉFUGIÉS - Un premier groupe de 150 réfugiés haïtiens rapatriés de force par les États-Unis est arrivé hier à Port-au-Prince, tandis que s'accroissent les critiques contre Washington et les craintes de voir ces rapatriés être maltraités. /ap

■ PROCÈS - Les avocats de l'ancien président panaméen Manuel Noriega, accusé de trafic de drogue et de racket, ont déclaré hier à l'ouverture de son procès que ce dernier avait été l'« allié » des États-Unis « dans la guerre contre la drogue ». Le procès a repris après une interruption de sept semaines. /ap

■ OPPOSITION - Milan Babic, dirigeant de la Krajina (région serbe en Croatie) a réitéré hier son opposition au projet d'envoi en Yougoslavie par l'ONU de troupes de maintien de la paix. Mais il a proposé pour la première fois d'entamer des pourparlers avec la Croatie sur des problèmes d'intérêt commun. /ap

■ RETRAIT - Le sénateur Juan Ponce Enrile a retiré sa candidature à l'élection présidentielle du 11 mai aux Philippines. Il a décidé de soutenir le président de la Chambre des représentants Ramon Mitra, un des favoris dans la bataille pour la succession de Corazon Aquino. /afp

Des Suisses en Ukraine

Une mission exploratoire du département fédéral des affaires étrangères (DFAE) doit quitter demain la Suisse pour une tournée dans plusieurs républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Au cours de leur voyage, les membres de la délégation vont concrétiser les nouvelles relations avec des républiques de la CEI, a indiqué hier un porte-parole du DFAE.

« Le but de ces rencontres est la formalisation des relations diplomatiques. Des contacts politiques et économiques à tous les échelons seront noués lors de ce voyage de dix jours », a précisé Adolf Knöpfel. La liste définitive des interlocuteurs de la délégation suisse n'a pas encore été arrêtée.

La délégation de cinq personnes, conduite par l'ambassadeur Johann Bucher, nouveau chef de la direction des affaires administratives et du service extérieur, aura des entretiens à Kiev, la capitale ukrainienne les 6 et 7 février. Ensuite elle se rendra à Minsk, en Biélorussie. Les 13 et 14, elle séjournera enfin à Kisinov, la capitale de la Moldavie.

René Felber, chef du DFAE, avait annoncé dimanche en marge du Forum économique mondial de Davos, l'envoi d'une mission en Ukraine. La Suisse a été un des premiers pays à reconnaître, le 23 décembre, les douze républiques de la CEI. /ats

Un Bulgare en Suisse

René Felber est favorable à la tenue d'une conférence internationale sur les Balkans. Le président de la Confédération a promis le soutien de la Suisse au ministre bulgare des affaires étrangères qui vient d'effectuer une visite de travail à Berne. Le conseiller fédéral a même offert d'accueillir la conférence en Suisse.

Les deux diplomates ont signé une déclaration d'intention concernant la collaboration entre leurs pays, a indiqué hier Marco Camerini, porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères.

Le but de la diplomatie bulgare est de préserver la stabilité dans la région, selon le ministre des affaires étrangères Stojan Ganev. La Bulgarie est le seul Etat ayant non seulement reconnu l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, mais également de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine.

C'est Stojan Ganev qui a lancé l'idée d'une conférence sur les Balkans au cours des entretiens. La Suisse s'est engagée à tout entreprendre pour trouver une solution pacifique aux conflits qui déchirent cette région, a expliqué Marco Camerini. Elle accueillerait volontiers la conférence si les parties acceptaient cette idée. Le but de la conférence serait de reconnaître les frontières des différents Etats. /ap

STATISTIQUE DE L'ASILE / 42.000 demandes déposées en 1991

Trois requérants sur 100 sont des réfugiés

Répit

Par Stéphane Sieber



C'est vrai: les chiffres de l'asile pour 1991 démentent les pronostics les plus pessimistes. En se fondant sur les déclarations des responsables de l'Office fédéral des réfugiés eux-mêmes, on pouvait en effet craindre, l'an passé, l'arrivée de 50.000 nouveaux requérants; et on ne croyait pas que plus de 25.000 demandes seraient traitées en première instance. Or, 42.000 personnes «seulement» ont déposé une demande, et les services de Peter Arbenz ont digéré le record de 37.000 dossiers. Mathématiquement, la montagne de cas en suspens n'a donc quasiment pas enflé. Du coup, la politique d'Arnold Koller connaît un répit. Faut-il pour autant applaudir? Sans doute pas.

D'abord, bien que noyés dans l'avalanche de chiffres déversés hier par Peter Arbenz, certains phénomènes demeurent toujours inquiétants. Très inquiétant par exemple est le flux de clandestins alimenté par les milliers de requérants déboutés qui, plus malins que martyrs, disparaissent de la circulation.

Deuxième élément, la présence permanente de 60.000 requérants dans ce pays (le taux le plus fort d'Europe) pose un problème de cohabitation qui n'est toujours pas résolu. Bien sûr, fort heureusement, la Suisse ne connaît pas ces explosions des banlieues sous-prolétaires que montrent régulièrement les télévisions françaises. Bien sûr aussi, les attentats contre les centres de demandeurs d'asile qualifient leurs auteurs et ne peuvent d'aucune manière être justifiés. Néanmoins, il reste que la présence ponctuellement lourde d'étrangers

perçus comme oisifs et qui se révéleront menteurs dans 97% des cas est parfois difficilement acceptée, surtout par ceux qui font le simple calcul suivant: en Suisse, la gestion du problème de l'asile coûte un milliard de francs par an, un million de francs par réfugié reconnu! Cet argent pourrait sans conteste être utilisé à meilleur escient — ou économisé.

Dernier point enfin, l'infléchissement de la courbe de croissance du nombre de demandeurs d'asile n'a rien d'une évolution irréversible: tout soubresaut dans la périphérie de l'Europe occidentale est susceptible de raviver les mouvements migratoires qui emprunteront, parmi d'autres, les canaux du droit d'asile. D'ailleurs hier justement, le même jour où Peter Arbenz annonçait que 3900 demandes avaient été déposées en janvier contre 4800 douze mois plutôt, le Ministère allemand de l'intérieur présentait une statistique reflétant une tendance exactement inverse.

On ne se plaindra pas que la machine conduite par l'impavide Peter Arbenz joue momentanément le rôle de soupape. Tant mieux si les esprits se calment! On doit cependant espérer que, en toute souveraineté et en étroite collaboration avec les autres pays européens, la Suisse ne renoncera pas à mettre en place ces verrous qui, s'ils n'en sont pas le seul élément, constituent assurément une pièce essentielle de la maîtrise de l'immigration. Mais on peut aussi craindre que les statistiques de l'an passé ne soient reçues que comme un oreiller de paresse sur lequel les responsables politiques s'endormiront jusqu'au prochain déferlement massif, jusqu'aux prochains débordements condamnables.

◇ St. S.

En 1991, 41 629 étrangers ont demandé l'asile en Suisse, soit 16% de plus qu'en 1990. L'asile a été octroyé à 11 58 personnes, alors que 28 533 demandes étaient rejetées. Le taux d'acceptation moyen, en première instance, a passé de 4,9% en 1990 à 3%. La révision de la loi sur l'asile semble porter ses fruits: le nombre de décisions prises par l'Office fédéral des réfugiés (ODR) a augmenté de 156%, a indiqué hier son directeur, Peter Arbenz.

L'augmentation du nombre de nouvelles demandes d'asile est resté bien inférieur, avec 16%, aux 47% de 1990. Sur un total de 41 629 demandes, 34,1% provenaient de Yougoslaves, 17,7% de Sri Lankais, 10,4% de Turcs et 6,4% de Roumains. La plupart ont été déposées auprès des centres d'enregistrement et des centres de transit. Seules 1 284 demandes ont été déposées aux postes-frontière. Les représentations suisses à l'étranger ont enregistré 91 demandes.

L'année 1991 a permis de conclure définitivement 29 468 procédures d'asile. Au total, l'ODR a accordé des autorisations de séjour à 17 492 per-

sonnes ou continué à tolérer leur présence. Il a ainsi attribué 14 029 autorisations pour raisons humanitaires. L'asile a été octroyé à 11 58 personnes, y compris les 286 réfugiés accueillis dans le cadre de programmes spéciaux consentis par le Conseil fédéral.

14.000 «disparus»

Les demandes de 28 533 personnes ont été rejetées. Le taux d'acceptation, de 3% en moyenne, a atteint 7,2% pour les Turcs, 3,5% pour les Tamouls, 2,1% pour les Yougoslaves et 0,3% pour les Roumains. En 1991, 14 017 requérants déboutés ont disparu: ils se cachent en Suisse ou ont passé à l'étranger. 3 477 autres ont quitté la Suisse de leur plein gré, tandis que 3 808 étaient renvoyés dans leur pays d'origine et 65 dans un pays tiers.

L'ODR se félicite d'avoir augmenté de 156% sa capacité de décisions en 1990. Cette évolution est partiellement due à la hausse des effectifs du personnel de l'ODR, qui dispose maintenant de 501 postes. L'extension de la notion de «pays exempt de persécution» et la révision de la loi sur l'asile ont contribué à cette augmentation de la ca-

dence des décisions.

La durée de la procédure en première instance a été nettement accélérée: dans la majorité des cas, elle n'atteint plus six mois. Peter Arbenz a indiqué que le cas de l'Algérie, considérée comme pays exempt de persécution, devrait être réexaminé au cours des deux prochaines semaines.

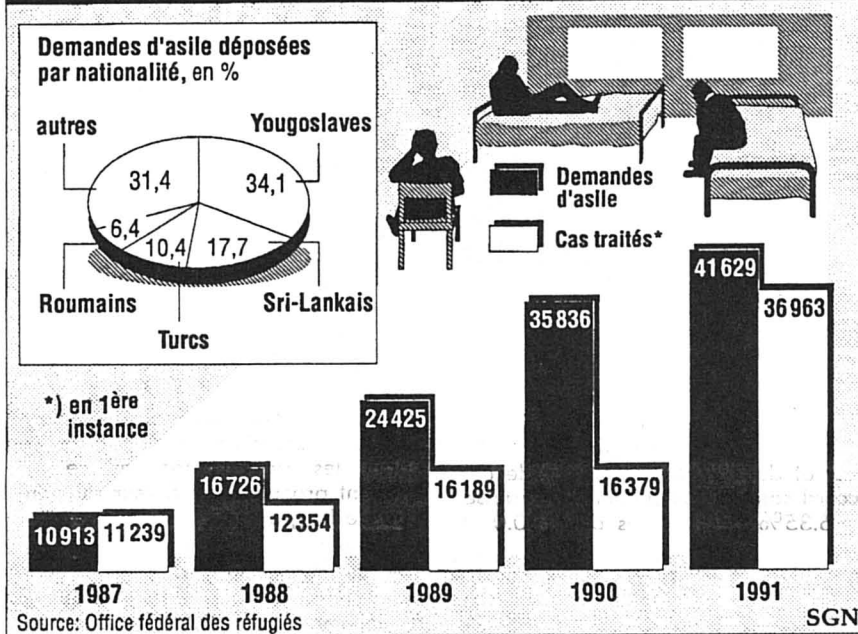
La montagne croît

Ce gain d'efficacité n'a pas compensé entièrement l'augmentation des nouvelles demandes d'asile: le nombre de demandes en suspens en première instance a augmenté. Il a passé de 46 484 à fin 1990 à 51 284 à fin 1991.

Quelque 17 140 personnes ont déposé en 1991 un recours contre le rejet de leur demande d'asile ou contre une décision de non entrée en matière. Dans le même temps, le Service des recours du Département fédéral de justice et police mettait un terme à la procédure de recours de 18 159 personnes. Le nombre de recours en suspens se montait à 10 407 à la fin de l'année.

Peter Arbenz a relevé que si 90% des requérants déboutés interjetaient recours il y a deux ans, cette proportion n'est plus que de 50% environ. La Commission suisse de recours en matière d'asile (CRA), qui entrera en fonction le 1er avril prochain, devra statuer de manière définitive sur les recours formés contre les décisions de l'ODR. /ats

ASILE: STATISTIQUE 1991



TRÈFLE À QUATRE

Sport-Toto

Aucun gagnant avec 13 points Jackpot: 62.776 fr.95
20 gagnants avec 12 points: 3138 fr.80
587 gagnants avec 11 points: 106 fr.90
5207 gagnants avec 10 points: 12 fr.10
Somme approximative au premier rang du prochain concours: 140.000 francs

Toto-X

1 gagnant avec 6 numéros: 400.379 fr.90
Jackpot: 44.486 fr.65
2 gagnants avec 5 numéros + No complémentaire: 7799 fr.65
88 gagnants avec 5 numéros: 433 fr.20
3079 gagnants avec 4 numéros: 12 fr.40
30.737 gagnants avec 3 numéros: 3 francs
Jackpot
Somme approximative au premier rang du prochain concours: 100.000 francs

Loterie à numéros

1 gagnant avec 6 numéros: 2.247.085 fr.60
9 gagnants avec 5 numéros + no complémentaire: 53.386 fr.70
268 gagnants avec 5 numéros: 4497 fr.30
13.172 gagnants avec 4 numéros: 50 francs
209.194 gagnants avec 3 numéros: 6 francs

Jocker

1 gagnant avec 6 chiffres: 373.887 francs
3 gagnants avec 5 chiffres: 10.000 francs
51 gagnants avec 4 chiffres: 1000 francs
510 gagnants avec 3 chiffres: 100 francs
5060 gagnants avec 2 chiffres: 10 francs

PLACE FINANCIÈRE SUISSE / Après la perte d'une étoile par le CS

Les regrets d'Otto Stich

Le conseiller fédéral Otto Stich s'insurge contre les reproches émanant de la place financière en rapport avec («l'étoile») enlevée au Crédit Suisse (CS) par l'agence de notation américaine Moody's. Dans une interview à l'agence de presse AP, le patron des finances fédérales s'est aussi élevé contre le fait que l'on stigmatise le droit de timbre et a exprimé l'espoir que la révision de cette taxe et le nouveau régime financier puissent être soumis au peuple en septembre prochain.

Otto Stich regrette personnellement la décision de Moody's d'enlever au CS son triple A pour les engagements à long terme et d'avoir mis la SBS en «liste d'attente» dans la perspective d'un éventuel déclassement. Il ne faut toutefois pas dramatiser. «J'espère que les grandes banques suisses mettront tout en œuvre pour mener une politique commerciale leur permettant de reconquérir ou de préserver la meil-

leure note».

La faute aux jaloux?

A la question de savoir si une certaine jalousie de la concurrence étrangère à l'égard de la place financière helvétique aurait pu jouer un rôle dans la décision de Moody's, Otto Stich répond qu'il n'exclut pas cette possibilité. La concurrence internationale est très dure aujourd'hui. Et l'on a pu constater par exemple que lors d'affaires d'initiés ou de blanchissage qu'on avait tendance à l'étranger de juger chaque petite chose survenant en Suisse à une autre échelle que celle appliquée à d'autres places financières.

Le chef du Département fédéral des finances (DFF) réfute l'argument selon lequel les tergiversations à propos de la révision du droit de timbre ont provoqué le déclassement du CS. Cette taxe existe sous sa forme actuelle depuis le milieu des années 70 et n'a pas pour autant provoqué de déclasse-

ment. A cela s'ajoute que l'Union de Banques Suisses (UBS) qui, fort heureusement a aussi son siège en Suisse, n'a pas été déclassée, observe Otto Stich.

Otto Stich réfute catégoriquement le reproche d'être personnellement opposé à la révision au droit de timbre. Il y a déjà des années que cette révision aurait pu passer la rampe si les banques avaient fait preuve d'un tout petit peu de bienveillance.

L'automne passé, le Parlement a agi dans la précipitation et a forcé la décision. Or, si l'on avait suivi la voie proposée par le Conseil fédéral et traité cette question durant la session de décembre en connaissant la précarité des finances fédérales, la révision du droit de timbre aurait pu entrer en vigueur ce printemps déjà.

«Le chemin le plus direct, n'est pas toujours le plus rapide, et c'est un alpiniste qui vous le dit», a conclu Otto Stich. /ap

VAUD / Appel à la grève dans le secteur public

Le 13 février sera chaud

Le comité vaudois contre l'austérité, regroupant syndicats et partis de gauche, appelle à la grève pour le 13 février prochain. Partant du secteur public et parapublic, les organisateurs espèrent pouvoir entraîner les travailleurs et travailleuses du secteur privé dans le mouvement, ont-ils indiqué hier lors d'une conférence de presse.

Dans le secteur public, des actions sur les lieux de travail, allant d'arrêts de travail à des pauses prolongées, sont prévues pendant la matinée du 13

février. Un rassemblement devant l'office cantonal du chômage, ainsi qu'une manifestation en ville sont également prévus. «Le chômage n'est pas une fatalité», ont répété les organisateurs.

«Nous aimerions montrer que nous ne défendons pas seulement les privilèges des fonctionnaires», a déclaré Agostino Soldini, secrétaire au Syndicat des services publics (SSP). Le blocage des effectifs et la diminution des dépenses de l'Etat affectent toute la population, usagers, malades et chô-

meurs eux-mêmes, qui ne sont quasiment pas encadrés.

Les organisateurs de la journée espèrent pouvoir élargir la mobilisation aux travailleurs du privé et aux chômeurs. «Ce n'est qu'une étape», a précisé M. Soldini. Dans les entreprises privées, des actions sont également en préparation, mais la pression patronale contre toute forme d'action est plus forte. /ats

Optimisme prudent

Le nombre de nouvelles demandes d'asile devrait se stabiliser aux alentours de 40 000 en 1992, estime Peter Arbenz. Le directeur de l'Office fédéral des réfugiés (ODR), qui commentait hier la statistique de l'asile en 1991, a fait preuve d'un optimisme très prudent. La situation migratoire mondiale reste placée sous le signe de la tempête.

«Certains indices» indiquent que le nombre de demandes d'asile en Suisse pourrait diminuer, a estimé le directeur de l'ODR. L'évolution de la situation dans divers pays, comme les anciennes républiques soviétiques, pourrait toutefois venir complètement bouleverser les pronostics.

Peter Arbenz a rappelé que le nombre de personnes qui demandent l'asile en Suisse est particulièrement élevé, en comparaison internationale. Pour 100 000 habitants, la Suisse a enregistré 690 demandes d'asile en 1991, contre 346 en Autriche, 332 en Allemagne, 88 au Danemark et en France et 47 en Italie. /ats

RHÔNE—RHIN

L'EUROPE EN QUESTIONS — La question posée en page 32 a pour réponse A. Le «livre blanc» de la CE, approuvé en juin 1985, montre la volonté politique des membres de la CE de réaliser le marché intérieur au 31 décembre 1992 et prévoit à cette date la réalisation des quatre libertés, à savoir celles relatives aux marchandises, personnes, services et capitaux. /E

JEANMAIRE — Une centaine de personnes ont assisté aux obsèques de Jean-Louis Jeanmaire. La cérémonie d'adieux à l'ancien brigadier et «traître à la patrie», décédé mercredi dernier à l'âge de 82 ans, s'est déroulée hier au crématoire du cimetière de Bremgarten, à Berne. /ats

RÉFÉRENDUM — Le Parti socialiste suisse (PSS) s'oppose à l'intention du Conseil fédéral de ne pas soumettre au référendum les quelque 60 modifications de lois (eurolex) nécessaires pour l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE). «Cette restriction des droits populaires est superflue, peu sensée et apte à dangereusement grever le processus d'intégration souhaité», a indiqué hier le PSS dans une lettre adressée au Conseil fédéral. /ap

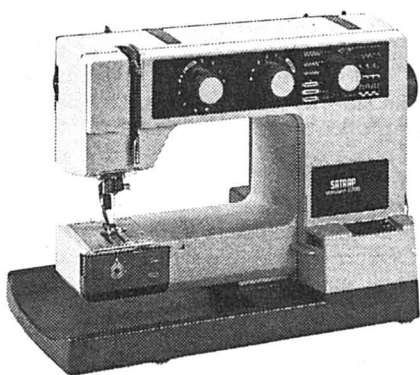
Appareils ménagers SATRAP en démonstration

jusqu'au samedi 8 février 1992
par notre spécialiste, M^{me} Rames

Machines à coudre Toute la gamme SATRAP

Par exemple: SATRAP-standard 3200

- bras libre élargi
- poignée de transport incorporée
- sélection du point par rotation du bouton
- réglage progressif de la longueur des points et couture en marche arrière
- hauteur du pied-de-biche à deux niveaux
- système automatique pour boutonnière
- 7 programmes de points
- 2 ans de garantie

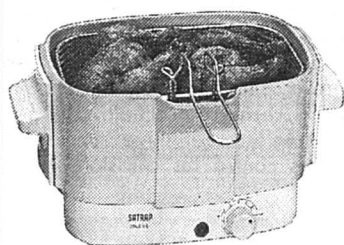


645.-

Autres modèles de machines à coudre:

SATRAP computer 3900 **995.-** SATRAP 840 computer-programma **1495.-**

SATRAP midifrit 1200 Machine à tricoter SATRAP-sm 180



- témoin de contrôle
- thermostat incorporé
- 220/230 volts
- 1200 watts

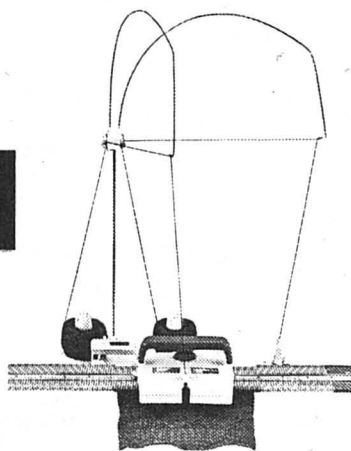
- contenance 1-1,3 litres
- cuve en alliage d'aluminium
- poignées isolantes
- protection de surchauffe incorporée

65.-

127088-10

525.-

Garantie:
2 ans



Super-Centre Coop Portes-Rouges



ÉLECTROMÉNAGER
Daniel Mayor
(038) 41 22 09

AVANTAGEUX

Filets de palée Fr. 17.- le kg
Trites saumonées du lac Fr. 18.- le kg
Filets de truite Fr. 19.- le kg
Cuisses de lapin Fr. 11.- le kg
Cuisses de canard Fr. 11.- le kg
Moules - Huîtres - Thon frais 127089-10

Lehnherr SA
VOLAILLES - GIBIER - POISSONS - CRUSTACÉS
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (038) 25 30 92

Dépannages rapides
Réparations - Devis
Vente - Prix avantageux
Toutes marques

gaz
Votre spécialiste en
Vaste choix de cuisinières

NEFF Electrolux Scholtes

126982-10
EXPOSITION PERMANENTE
Sombacour 11 - Colombier

DENNER SUPERDISCOUNT

Saucisse à rôtir
de veau

2 pièces 260 g

Hits des
produits
frais de cette
semaine

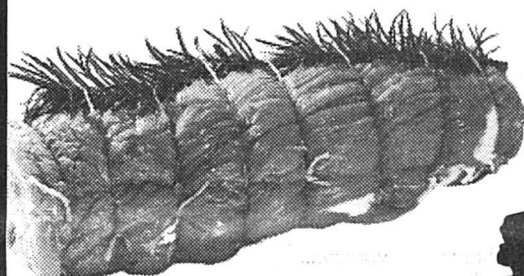
1/2 prix

1.90

3.80



Rôti de veau roulé
(cou)



kg

19.-

Yogourt Sântis

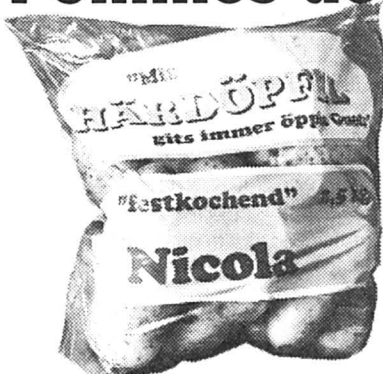
3 sortes

4 x 125 g 3.-

2.40



Pommes de terre Nicola
du pays



2,5 kg

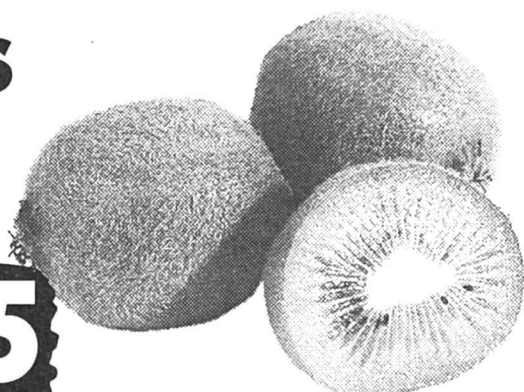
2.95

Kiwis

étrangers

500 g

1.85



127069-10

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Nous sommes toujours plus avantageux!



Ecole de recrues

Des moments
de détente
avec

L'EXPRESS

Offrez ou souscrivez un abonnement
de 4 mois au prix spécial de **Fr. 48.-**

ÉCOLE DE RECRUES Bulletin de commande

125895-10

Je désire recevoir **L'EXPRESS** pendant 4 mois au prix spécial de Fr. 48.-

Ecole de recrues du _____ au _____
Adresse militaire _____ Adresse civile _____
Nom _____ Nom _____
Prénom _____ Prénom _____
ER _____ Rue _____
NP, localité _____ Lieu _____

Paiement à l'avance au CCP 20-604-1 ou à notre réception:
L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel.

COPI

Reprographie Photocopies CAD
Produits pour le Graphisme le Dessin
et l'Architecture Bureautique

2300 La Chaux-de-Fonds
108, av. Léopold-Robert
Tél. 039 / 23 44 33 Fax 039 / 23 97 10

825565-10

Pendant 2500 ans, l'homme a
cherché

l'état de « Clair »

Cet état peut maintenant être atteint
pour la première fois dans l'histoire
de l'homme. Le but des mystiques et
des sciences occultes a été atteint. Il
peut l'être pour vous. Ecrivez à:

Opération « Clair »
Eglise de Scientologie
de Lausanne,
Madelaine 10
1003 Lausanne.
Tél. (021) 23 86 30
Tél. (021) 23 00 86.

126853-10

UNIQUE
DANS
VOTRE VILLE

LA SÉLECTION
DES MEILLEURES
ANNONCES
DE RENCONTRES
EN DIRECT

32076-10

156 74 84 01
156 74 84 74
156 74 84 84

CÂBLES DE CORTAILLOD / Convention-symbole signée avec la ville de Morteau

Le câble suisse conquiert la France

D'ici la fin de l'année, la petite ville de Morteau sera câblée. Ses habitants pourront recevoir, dans un premier temps, dix-huit chaînes de télévision...

Cette convention porte sur la réalisation d'un télé-réseau à Morteau, souligne l'adjoint au maire. Et nous avons l'intention de relier au télé-réseau suisse aux Brenets le télé-réseau de Morteau par un réseau optique.

D'une longueur de plus de 40 kilomètres - sans compter une liaison de huit kilomètres entre Les Brenets et Morteau - ce télé-réseau devrait, dans un premier temps, raccorder 2600 foyers.

La Suisse a tout de même une expérience de 20 ans dans le télé-réseau, alors que la France en est à ses débuts. Et nous avons préféré travailler avec une société qui est à 60 kilomètres de Morteau (Dicsa France à son siège à Besançon) qu'avec un groupe parisien.

La Suisse a tout de même une expérience de 20 ans dans le télé-réseau, alors que la France en est à ses débuts. Et nous avons préféré travailler avec une société qui est à 60 kilomètres de Morteau (Dicsa France à son siège à Besançon) qu'avec un groupe parisien.



SIGNATURE - Pierre Cheval, maire de Morteau (assis, à g.), et François Béguin, PDG de Dicsa SA, paraphent une convention-symbole qui abat la frontière franco-suisse.

sières sociétés. L'une d'elles n'a jamais ratifié la convention prévue et n'a plus donné signe de vie!

La décision de doter Morteau (6800 habitants) d'un télé-réseau a été prise à l'unanimité du conseil municipal. «Un grand nombre de citoyens de Morteau travaillent en Suisse. Ils savent ce que c'est qu'un réseau câblé, devait ajouter Pierre Cheval, maire de Morteau.

Dans le but de développer davan-

tage les échanges entre les deux régions, une zone de travail transfrontalière est en cours de constitution. Les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle, le canton de Neuchâtel, les départements du Doubs et de la Franche-Comté ont décidé de s'associer pour favoriser le développement, économique notamment, de l'arc jurassien.

Pépinières jumelles

Il est prévu de réaliser deux pépinières d'entreprises, l'une en France, l'autre en Suisse - probablement au Locle, la société Ret SA est chargée de l'étude du volet neuchâtelois - qui

auront des objectifs économiques communs.

Mais cette convention offre aussi d'intéressantes perspectives aux Câbles de Cortaillo. Grâce à Dicsa France - dont François Béguin, directeur financier de SECE Cortaillo Holding, est le PDG - le «faiseur de câbles» a mis un pied en France.

Il est utile de faire une expérience au-delà de la frontière, a souligné Maurice Jacot, directeur général de Câbles Cortaillo SA. Une première expérience d'autant plus intéressante que nous allons participer à un projet encore plus important dans le département du Rhône.

Le Rhône câblé

Les Câbles de Cortaillo et la société Dicsa sont en effet pressentis comme partenaires de la première heure d'un groupe «Télé-réseau» chargé de câbler le département du Rhône, soit 261.000 ménages. La signature définitive des contrats devrait intervenir avant le 15 mars. Lors d'une conférence de presse, vendredi dernier à Lyon, le sénateur M. Trégouet s'est dit impressionné en bien par la visite des réseaux de Nyon et de Lausanne, construits par Dicsa.

Françoise Kuenzi

telex

FAILLITE - L'entreprise de transport Dähler AG, de Burgdorf (BE), a annoncé hier sa mise en faillite. Une trentaine d'emplois sont concernés par cette mesure, a confirmé le président du Conseil d'administration Peter Röhliberger.

FAILLITE BIS - L'entreprise familiale Ernst Künzler AG à Uzwil dans le canton de Saint-Gall, spécialisée dans la construction de barrières et de produits métalliques a annoncé sa faillite. Comme il a été communiqué hier, environ 90 collaborateurs ont reçu leur congé à la fin du mois de janvier.

CHÔMAGE - Ce sont 30.330 personnes qui ont été touchées par le chômage partiel en décembre, soit une baisse de 11% par rapport à novembre. Selon l'OFIAMI, qui a publié ce chiffre hier, cette baisse s'explique par le nombre élevé de jours fériés, et ne peut être interprétée comme un renversement de tendance.

CHÔMAGE BIS - Le Département fédéral de l'économie publique (DFEP) a augmenté de 85 à 170 le nombre minimum des indemnités journalières pour les chômeurs des cantons du Valais et de Bâle-Ville qui habitent depuis trois mois au moins dans ces cantons.

ACIERA ET HERMLE / La Cour civile donne son feu vert. Le repreneur est ambitieux

Le concordat est jugé exemplaire

La Cour civile neuchâteloise a homologué hier le concordat par abandon d'actifs d'Aciera SA, fabrique de machines-outils sise au Crêt-du-Loche, permettant ainsi sa reprise par le groupe allemand Hermle.

Lors de l'assemblée des créanciers, l'un d'eux, de cinquième rang, estimait que «c'était Noël» et «une grande chance pour l'industrie neuchâteloise que de travailler avec Hermle dans une collaboration qui s'annonce fantastique.»

Autres arguments de poids, ceux de l'entreprise Hermle elle-même: D'ici la fin de l'année, l'usine occupera probablement 125 collaborateurs, contre une centaine actuellement.

Côté chiffres, le concordat permet aux créanciers gagés et privilégiés - qui s'étaient prononcés favorablement lors de l'assemblée du 20 décembre dernier - de toucher quelque 25 millions de francs.

En cours de sursis, un accord était trouvé avec le groupe Hermle, lequel acceptait de reprendre pour 25 millions de francs - les actifs étant estimés à 28,5 millions - toutes les activités d'Aciera, y compris les filiales française et italienne, à condition que le concordat aboutisse.

créanciers non gagés et non privilégiés.

Administrée par Branco Weiss et Robert Kuster, Aciera SA avait déposé une demande de sursis concordataire à fin août 1991, sursis octroyé le 10 septembre. Les ventes de l'entreprise étaient en effet déficitaires: aux comptes 1990, les pertes reportées se montaient à 21,5 millions de francs.

En cours de sursis, un accord était trouvé avec le groupe Hermle, lequel acceptait de reprendre pour 25 millions de francs - les actifs étant estimés à 28,5 millions - toutes les activités d'Aciera, y compris les filiales française et italienne, à condition que le concordat aboutisse.

Hermle, une chance

Fondée en 1938 par Berthold Hermle à Gosheim (Bade-Wurtemberg), la petite usine de décolletage a rapidement évolué. Aux activités de décolletage vint s'ajouter la fabrication de centrifugeuses de laboratoire et de fraiseuses.

F. K.

EM Marin: les salons où l'on expose

EM Microelectronic-Marin, filiale de la SMH spécialisée dans la fabrication de circuits intégrés, était présente, comme tous les deux ans, à la BIAS, exposition internationale qui s'est tenue à Milan du 28 janvier au 1er février.

Le fabricant de puces sera encore présent en juin au salon parisien Euroasic et en novembre à l'exposition internationale Electronica, à Munich. /comm-fk

LES COURS DE LA BOURSE

Cours du 03.02.92 aimablement communiqués par le Crédit Suisse

Table of stock market indices and prices for various companies like Amsterdam CBS, BALE, GENEVE, and ZURICH.

Table of exchange rates for Dollar (1.4485), DM (89.90), OR (16500), SWISS INDEX (1112.74), and DOW JONES (3237.92).

Table of stock prices for companies like Jelmoli, Amer. Tel & Tel, IBM, and others.

Table of stock prices for companies like Bowater PLC, British Petrol, Grand Metropolitan, and others.



- 8.55 Les annonces de Lylia**
9.00 TJ-flash
9.05 Top models
9.25 A cœur ouvert
9.50 Les annonces de Lylia
9.55 Vive les animaux (18/65)
10.15 Sauce cartoon
10.30 Magellan
 L'actualité à lire. 1. Les locaux - L'homme qui a vu l'homme: la violence du passé - Rubrique littéraire.
11.00 Tibet - La porte du ciel
 2 et fin. Documentaire.
11.50 La famille des collines
 Série.
12.45 TJ-midi
13.15 La vendetta
 Série (22).
13.35 Dallas
 Série.
 Un plan radical.
14.25 Vous qui avez 20 ans
 97' - USA - 1948. Film d'Irving Reis. Avec: David Niven, Teresa Wright, Evelyn Keyes.
 Pendant la Seconde Guerre mondiale, Grizel Dane, jeune Américaine servant comme ambulancière en Angleterre, rend visite au frère de son grand-père, le général Roland Dane, qui entreprend de lui raconter sa vie.
16.00 Arabesque
 Série.
 Une forme d'enfer.
16.45 Pif et Hercule
 Série.
16.55 Les Babibouchettes et le kangourou
17.00 L'île aux ours
 Série.
 La fenêtré du temps.
17.15 Cocotte minute
 Série.
 Le film.
17.40 MacGyver
 Hollywood, nous voilà.
18.30 Top models
 Série (942).
18.55 Journal romand
19.15 Téléchance
 Jeu de Charlotte E. Ruph.
19.30 TJ-soir
 20.00 Météo.
20.05 Votations fédérales
 Allocution de M. Flavio Cotti, conseiller fédéral, à propos de l'initiative pour une assurance maladie financièrement supportable.

- TSI**
20.10 Hockey sur glace.
 Finale du Tournoi des Quatre Nations.
 Finale. En direct de Fribourg.

20.15 Noyade interdite

Téléfilm de Pierre Granier-Deferre. Avec: Philippe Noiret, Guy Marchand, Anne Roussel.

21.55 Viva



Mission secrète pour un peintre. Capturez Adolf Eichmann! L'ordre est sans appel. Traquant le criminel nazi, l'agent secret israélien tient à Buenos Aires un journal clandestin en images. Trente ans après, Viva a retrouvé le peintre et son œuvre cachée.

22.40 TJ-nuit

22.55 David Lansky

Téléfilm.
 Hong Kong sur Seine. Avec: Johnny Hallyday, Mustapha Zouheyr.

0.15 Bulletin de télétexte



- 6.00 Méaventures**
 Prévenu Bedu.
6.30 Riviera
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée avant l'école
8.27 Météo
8.30 Téléshopping
9.00 Haine et passion
9.40 Mannix
 L'appât
10.30 Hawaii police d'Etat
 Le samourai
11.25 Jeopardy
11.55 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
12.55 A vrai dire
13.00 Journal
 13.30 Météo - Bourse.
13.35 Les feux de l'amour
14.30 Côte ouest
 La découverte.
15.30 Les enquêtes de Remington Steele
 Tu ne voleras pas
16.15 Tribunal
 Abus d'amour
16.40 Club Dorothée
17.40 21 Jump Street
 Frangins.
 Douglas retrouve son frère mais la rencontre est explosive. Déçu, ce dernier accepte une enquête dans une secte dans l'espoir de trouver une famille.
18.25 Une famille en or
18.55 Santa Barbara
 Channing s'aperçoit enfin qu'il existe des relations entre Brandon et Gina. Cette dernière n'a plus de droits de visite.
19.25 La roue de la fortune
19.50 Bébête show
20.00 Journal
 20.35 Résultats du tiercé-quarté - quinté - Météo - Tapis vert.

20.50 Les rois du gag

100' - France - 1985.
 Film de Claude Zidi. Avec: Michel Serrault, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte.

- 22.35 Ciel, mon mardi!**
0.25 TF1 dernière
0.45 Intrigues
1.10 Chapeau melon et bottes de cuir
2.00 TF1 nuit
2.30 C'est déjà demain
2.50 Passions
3.20 Histoires naturelles
4.10 Cogne et gagne
5.00 Musique
5.30 Histoires naturelles



Nous publions ces programmes sous réserve de modifications de dernière heure.

- 6.00 Le journal permanent**
7.15 Matinée sur La5
 Peter Pan. Nadia. Wingman. Le tour du monde de Lydie. Les Schtroumpfs.
9.05 Coup de griffes. 9.35 Dominique.
10.05 Tel père, tel fils. 10.30 Sherlock Holmes et le docteur Watson. 10.55 Tendresse et passion. 11.25 Cas de divorce. 11.55 Que le meilleur gagne.
12.45 Le journal
13.20 L'inspecteur Derrick
 Série.
14.25 Bergerac
 Série.
15.25 Simon et Simon
 Série.
16.15 Shérif, fais-moi peur!
17.05 Youpi, l'école finie
18.15 Star Trek
19.05 La loi est la loi
 Série.
20.00 Le journal
20.45 Conseil de famille
 125' - France - 1985.
 Film de Costa-Gavras, avec Johnny Hallyday.
 Un fils découvre que son père est un génial perceur de coffres-forts.
22.35 Ciné 5
22.55 Le retour du Chinois
 90' - USA - 1985.
 Film avec Jackie Chan.
 Deux flics sont chargés de retrouver la fille d'un important homme d'affaires qui a été enlevée.
0.30 Le journal de la nuit
0.40 Les polars de La5
 Cas de divorce. **1.10** Sherlock Holmes et le docteur Watson. **1.35** Dominique. **2.05** Tendresse et passion. **2.30** Voisin, voisine. **3.30** Tendresse et passion. **4.00** Voisin, voisine. **5.00** Tendresse et passion.



- 6.05 Falcon Crest**
6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Amour, gloire et beauté
9.25 Matin bonheur
11.35 Motus
12.00 Pyramide
12.30 Les mariés de l'A2
13.00 Journal - Météo
13.40 Les enquêtes du commissaire Maigret
 Monsieur Gallet décédé.
 Réalisation de Georges Ferraro.
 D'après Georges Simenon.
 Avec: Jean Richard.
15.15 Tiercé en direct de Vincennes
15.25 La chance aux chansons
 Les gens du Nord et du Plat Pays.
16.20 Des chiffres et des lettres
16.45 Défendez-vous - Vos droits au quotidien
16.55 Giga
18.00 Football: match amical
 Marseille - Inter de Milan, en direct de Marseille.
19.45 Plateau sports
20.00 Journal
 20.40 Journal du trot - Météo.

20.50 La femme de mon pote

100' - France - 1983.
 Film de Bertrand Blier. Avec: Coluche, Isabelle Huppert, Pascal.

- 22.30 Rire A2**
 Premiers pas (2).
23.20 1, 2, 3 théâtre
23.25 La 25^e heure
Spécial Histoires courtes Clermont-Ferrand: Du 31 janvier au 8 février 1992, se tient le Festival de Clermont-Ferrand, consacré aux courts métrages.
Au programme: Le roman de Grégoire Oestermann; Passerai-til? de Claude Dutty; Kaddish de Serge Zeitoun; Acte de guerre de Philippe Lubliner.
0.25 Journal
1.00 Caméra indiscreète
1.20 Eve raconte
1.35 Bouillon de culture
2.55 Dessin animé
3.00 Double jeu
4.10 24 heures d'info
4.40 La chance aux chansons
5.30 Dessin animé
5.40 Amour, gloire et beauté



- 6.00 Boulevard des clips**
 Avec: **7.05** Contact 6-Manager. **7.10** Boulevard des clips. **9.05** M6 boutique. **9.20** Boulevard des clips. **11.50** Hit, hit, hit, hourra. **12.05** Mariés, deux enfants.
12.30 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Cosby show
 Série.
13.30 L'ami des bêtes
14.15 Dynastie
15.00 6e Avenue
16.50 Drôles de dames
17.40 Zygomatic
18.10 Zigomachine
18.30 Les années FM
 Série.
 L'escroc qui m'aimait.
19.00 La petite maison dans la prairie
19.54 6 minutes
20.05 Cosby show
20.30 Surprise-partie
20.40 Le chat le plus riche du monde
 Téléfilm avec Ramon Bieri.
 Un millionnaire lègue toute sa fortune à un chat extraordinaire: il sait parler, penser et se défendre comme un humain.
22.20 Les larmes de l'enfance
 Téléfilm.
0.00 60 minutes
0.50 6 minutes
0.55 Dazibao
1.00 Rapline
 Heavy D: interview. Public Enemy (Shut'em down). LL Cool J (Who's afraid of the Big Bad Wolf?). Silver Bullet (Bring forth the guillotine). Jhonygo: interview et clip (Personne).
1.50 Boulevard des clips
2.00 Les nuits de M6
 E = M6. **2.30** Culture pub. **3.00** Andalousie, un autre regard. **3.50** Kromatik. **4.15** Culture rock. **4.40** Noubas. **5.10** 6nutes. **6.00** Boulevard des clips.



- 8.00 Continentales**
10.30 Parole d'école
11.00 Cuisine de France
11.25 Mémoires
 La dynastie Sadoul.
 Georges Sadoul, dont la salle de la cinémathèque de Tokyo porte le nom, est le fondateur de l'histoire du cinéma.
11.53 L'homme du jour
12.00 Les titres de l'actualité
12.58 Un mot pour les JO
13.00 Sports 3 images
 Rencontres à XV: Spécial Pays de Galles - France. Trophée Andros: le résumé de l'épreuve de Serre Chevalier. Jeux olympiques: patinage artistique et de vitesse.
13.35 Viva Mexico
14.30 Le choix
15.30 La grande vallée
16.30 Zapper n'est pas jouer
 Variétés: Jean-Pierre Bucollo et Manu Dibango. Séquence spéciale réservée aux 40 ans de règne d'Elisabeth, reine d'Angleterre.
18.00 Une pêche d'enfer
18.30 Questions pour un champion
18.58 Un mot pour les JO
19.00 Le 19-20
20.05 Un livre, un jour
 La maison d'Hester, d'Yves Dangerfield (Ed. Grasset).
20.10 La classe
20.30 INC
20.45 Pour une fille en rouge
 Téléfilm de Marianne Lamour.
 Avec: Françoise Fabian, Jean-François Sivadier, Maxime Leroux.
22.15 Soir 3
22.35 Gabriel Bird
23.25 Ticket bleu
 America's Cup.
23.55 Rap dance night
 Ideal Junior (France), Imagination (Grande-Bretagne), Army of Lovers (Suisse), Gang Staar (Etats-Unis), Rozalla (Zambie), Mc. Solaar (France), Zouk Machine (France).
0.55 Mélomanuit
1.20-1.25 La flamme en France

la sept

10.00 et 12.00 Anglais (10) 16.25 Il était une fois dix-neuf acteurs Documentaire. L'amoureuse. 17.25 Le complexe Volkswagen Documentaire. Histoire de la firme automobile allemande, Volkswagen créée sous l'Allemagne nazie, pour fabriquer la voiture du peuple réclamée par Hitler. 19.00 Tours du monde, tours du ciel 2. Documentaire. Autour de l'an 0. 20.00 La troisième dimension Documentaire. 21.00 Electre Pièce de Sophocle. Mise en scène d'Antoine Vitez. 22.50 Occidentales 2. Documentaire. Les treize étapes de Toru Takemitsu.

TV5

18.50 Affiches 18.55 Clin d'œil 19.00 Le Canada sur deux roues 19.30 Journal suisse 20.00 Envoyé spécial 21.00 Journal A2 et météo 21.30 Noces de plomb Série noire réalisé par Pierre Grimblat. 23.00 Journal français - Soir 3 23.30-0.45 Bouillon de culture

Canal Alpha +

20.00 Extraits du concert du 25e anniversaire de l'Orchestre de chambre. Sous la direction de Jan Dobrzewski, le premier violon Elisabeth Grimm et l'orchestre de chambre de Neuchâtel ont interprété des œuvres de Mozart. 20.30 A bâtons rompus avec Samuel Jaccard. Jacques Beauverd reçoit Samuel Jaccard, titulaire d'un Doctorat, chercheur en physique nucléaire et directeur de l'Ecole d'ingénieurs au Locle.

TCR

15.00 Coupe suisse de scrabble. 15.30 Bons baisers, à lundi. Film de Michel Audiard avec Jean Carmet, Bernard Blier, Maria Pacôme, Michel Bouquet et Julien Guiomar (1974, 90'). 17.00 L'année du dragon. Film de Michael Cimino avec Mickey Rourke, John Lone et Ariane (1985, 128'). 17.10 Ciné-journal suisse. 19.15 Coupe suisse de scrabble. 19.40 Mister Belvédère. 20.10 Nada. Film de Claude Chabrol avec Fabio Testi, Maurice Garrel, Michel Duchaussoy et Michel Aumont (1973, 107'). 21.55 Ciné-journal suisse.



Autres chaînes

- Suisse alémanique**
 14.00 Schulfernsehen 15.00 Die Jahresbesten 16.00 Tagesschau 16.05 Treffpunkt 16.50 Kinder- und Jugendprogramm 17.55 Tagesschau 18.00 Wer Hass sät... 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 20.00 Der Alte 21.05 Kasensturz 21.30 Übrigens 21.50 10 vor 10 22.20 Der Club Anschl. Nachtbulletin
■ Suisse italienne
 6.30 Textvision 8.05 Maguy 8.30 Il cammino della libertà 9.10 Bianco e nero e sempreverde 10.00 Cinque ragazze a Parigi 10.50 Radici 11.35 Textvision 11.40 Il cammino della libertà 12.25 Bis 12.30 Un uomo in casa 13.00 TG-Tredici 13.15 Alfazeta 13.30 Hoopermann 13.55 Mister Belvedere 14.20 Charlie Chaplin 14.30 Storie di animali 15.00 Il meglio della natura 15.55 Textvision 16.05 Caos 17.00 Marina 17.25 Tutiva? 18.00 Mister Belvedere 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano 20.00 Telegiornale 20.30 T.T.T. 21.30 Remington Steele 22.15 TG-Sera 22.30 Gipsy Kings 23.55 Textvision
■ ARD - Allemagne 1
 9.00 Heute 9.03 Der Denver-Clan 9.45 T'ai chi chuan 10.00 Heute 10.03 Auslandsjournal 10.45 ZDF-Info Gesundheit 11.00 Heute 11.03 Sie und er 12.40 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 ZDF-Mittagsmagazin 14.00 Tagesschau 14.02 Zapp Zarrapp 14.30 Es war einmal... 14.55 Philipp 15.00 Tagesschau 15.30 Familienjournal 16.00 Tagesschau 16.03 Mutter & Sohn 16.30 Vale Tudo 17.00 Punkt 5 17.15 Tagesschau 17.25 Regionalprogramme 20.00 Tagesschau 20.15 Peter Strohm 21.00 Mr. Bean 21.25 Kenia - Safari 22.00 Film-Palast 22.30 Tagesthemen 23.00 Boulevard Bio 0.00 Magnum 0.45 Tagesschau 0.50-0.55 Zuschauen - Entspannen - Nachdenken
■ ZDF - Allemagne 2
 9.00-13.45 ARD-ZDF Vormittagsprogramm 13.45 Die Ewoks 14.10 Belle Epoque 14.40 Ganz persönlich Günter de Bruyn 15.10 Wiedersehen macht Freude 16.00 Heute 16.03 Neue Abenteuer 16.25 Logo 16.35 Der König von Narnia 17.00 Heute 17.10 Sport heute 17.15 Länderjournal 17.45 Unser Lehrer Dr. Specht 19.00 Heute 19.20 Regina auf den Stufen 20.20 Studio 1 20.55 Die Hüfte am See 21.45 Heute-Journal 22.15 Aspekte 23.00 Das kleine 0.05 Heute

ARD - Allemagne 1

9.00 Heute 9.03 Der Denver-Clan 9.45 T'ai chi chuan 10.00 Heute 10.03 Auslandsjournal 10.45 ZDF-Info Gesundheit 11.00 Heute 11.03 Sie und er 12.40 Umschau 12.55 Presseschau 13.00 ZDF-Mittagsmagazin 14.00 Tagesschau 14.02 Zapp Zarrapp 14.30 Es war einmal... 14.55 Philipp 15.00 Tagesschau 15.30 Familienjournal 16.00 Tagesschau 16.03 Mutter & Sohn 16.30 Vale Tudo 17.00 Punkt 5 17.15 Tagesschau 17.25 Regionalprogramme 20.00 Tagesschau 20.15 Peter Strohm 21.00 Mr. Bean 21.25 Kenia - Safari 22.00 Film-Palast 22.30 Tagesthemen 23.00 Boulevard Bio 0.00 Magnum 0.45 Tagesschau 0.50-0.55 Zuschauen - Entspannen - Nachdenken

ZDF - Allemagne 2

9.00-13.45 ARD-ZDF Vormittagsprogramm 13.45 Die Ewoks 14.10 Belle Epoque 14.40 Ganz persönlich Günter de Bruyn 15.10 Wiedersehen macht Freude 16.00 Heute 16.03 Neue Abenteuer 16.25 Logo 16.35 Der König von Narnia 17.00 Heute 17.10 Sport heute 17.15 Länderjournal 17.45 Unser Lehrer Dr. Specht 19.00 Heute 19.20 Regina auf den Stufen 20.20 Studio 1 20.55 Die Hüfte am See 21.45 Heute-Journal 22.15 Aspekte 23.00 Das kleine 0.05 Heute

FS 1 - Autriche

9.00 Zeit im Bild 9.05 Polizeiinspektion 1 9.30 Englisch für Anfänger 10.00 Schulfernsehen 10.30 Columbo 12.00 Popeye 12.05 Sport am Montag 13.00 Zeit im Bild 13.35 Die Sklavin Isaura 14.00 Die Waltons 14.45 Meister vom morgen 15.00 Die Sendung mit der Maus 15.30 Am, dam, des 15.55 Umwelt-Detektive 16.05 Die Kinder vom Rummelplatz 16.55 Teleshit 17.10 Wurlitzer 18.00 Zeit im Bild 18.05 Wir-Markt 18.30 MacGyver 19.30 Zeit im Bild 20.00 Sport 20.15 Universum 21.07 Seitenblicke 21.15 Kurze Tage der Freiheit 22.50 Die Steuerfahnderin 0.50 Zeit im Bild

RAI - Italie

6.55 Unomattina 7.00, 8.00, 9.00, 10.00 TG1 Mattina. 7.30 TGR Economia, da Milano. 10.05 Unomattina economia 10.25 Ellen Burstyn Show 11.00 TG1 Da Milano. 11.05 Nel mare degli antichi 12.00 Piacerè Raiuno 12.30 TG1 Flash. 13.30 Telegiornale. 14.30 L'albero azzurro 15.30 40e parallelo a sud e a nord 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento 18.00 TG1 Flash 18.05 Occhio al biglietto 18.20 Gli anni dell'incubo 2. Scegneggiato. 19.20 Una storia Di Enzo Biagi. 20.00 Telegiornale 20.40 TG Sette 21.45 Alta classe 22.45 TG1 Linea notte. 0.00 TG1 Notte 0.30 Oggi al Parlamento 0.40 Tennis 1.30 Mezzanotte e dintorni 2.00 Prove tecniche

TVE Internacional

10.00 Viento, mader y barro: Tunez (2) Kairouan. 10.30 De par en par. 12.00 Mas vale prevenir. Conexión con América. 12.30 Museos vascos; Museo de naipes de Alava. 13.30 La hora de... 14.00 Magazine de Castilla y Leon. Para todos los publicos. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediaro-1. 15.30 Maria de Nadie (177). Telenovela. 16.30 No te rias que es peor. 17.00 Los cuentos de la radio. 17.15 Pasando. 18.00 ACB. 18.30 Pasa la vida. Desconexión con América. 19.30 Vida de mi vida. 2. Telenovela. 20.30 Telediaro-2. 21.00 Sesión de noche: Un marido de ida y vuelta. 22.35 Te veo de noche (5). 23.05 En portada. 23.35 Baloncesto: R. Madrid-Benfica. 0.35 Diario noche. 0.50 Punto de vista. 1.05 Despedida y cierre.



6.00 Journal du matin. 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 13.10 Lettres d'Aymonville (22). 15.05 Objectif mieux vivre. 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde.

RSR Espace 2

6.10 env. Matin pluriel. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. La peur de la nuit. 9.30 Les mémoires de la musique. Sur les pas d'Aaron Copland (2). 11.05 Espace 2 questionne. Droits des homosexuels: mais qu'est-ce qu'ils veulent! Par Lucile Solari (2 et fin). 11.30 Entrée public. 14.05 Clairière. 2. L'armistice du Père Chiron. Avec: Jean Vigny, Florence Budai et Nicolas Rinuy. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Espace 2: magazine. Dossier: Sciences, médecine et techniques. Evénements et actualités. 18.05 A l'affiche. 18.15 CD-nouveautés. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. Dominique Delouche, cinéaste (1). 20.30 Les dossiers d'Espace 2 - «Allons voir ce qu'il est advenu du futur». La Suisse, l'Europe, la planète, entre réalité et fiction, au gré des pages du dernier roman de l'écrivain suisse Daniel de Roulet. 22.30 Musique aujourd'hui. 23.50 Novitades (en romanche).

France Musique

7.10 Les matins chics. 9.08 Les mots et les notes. Nicolo Paganini, dieu et diable du romantisme. 11.35 Laser. 12.40 Les démons de midi. 14.03 Espace contemporain. Gérard Siracusa autour de sa pièce Jardin de Paille Suisse... (Enregistré avec un public d'enfants à la FNAC Etoile). 14.30 Dépêche-notes. 14.35 Trouver sa voix... Jean Vandrassi, basse; Stefania Fodorreanu, piano. 16.03 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.13 Domaine privé. 19.33 Les rendez-vous du soir. A vous de jouer. Le magazine des musiciens amateurs. Spécial jazz. 20.30 Concert. Donné au Centre Culturel Suédois le 30 octobre 1991. Henrik Frenklin, alto; Erik Karlberg, piano. B. Dale: suite en ré min. op. 2: romande; D. Chostakovitch: Sonate pour alto et piano op. 147; 2e partie: Peter Olofsson, violon; Erik Karlberg, piano. J. Brahms: Sonate pour violon et piano en ré min. op. 108; D. Milhaud: le bœuf sur le toit. 22.30 Espace libre. 23.10 Ainsi la nuit...

RTN 2001

6.10 L'œuf à la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.10 L'œuf à la cote. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.10 Revue de presse. 8.15 L'œuf à la cote. 8.30 Manif. 8.45 Les naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélection TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.05 Arc-en-ciel. 10.15 Jeu MP-Sports. 10.30 Astrologie (1^{er} mardi du mois). 11.00 Arc-en-ciel. 11.45 Jeu lot. romande. 12.00 Pêche melba. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu hit-charade. 15.05 Pêche melba. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.05 Hit-parade. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Magconstruction (4e mardi du mois). 19.30 Musique. 20.00 Au gré des vents ou sports. 23.00 Pacific 431.

DRS

7.00 Morgenjournal. 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 14.00 Siesta. 15.05 Hörspiel; Blank. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Platzkonzert. 20.00 Familienrat. Familienrat-Kinder-Forum. 21.00 A la carte. 23.00 Tonspur.

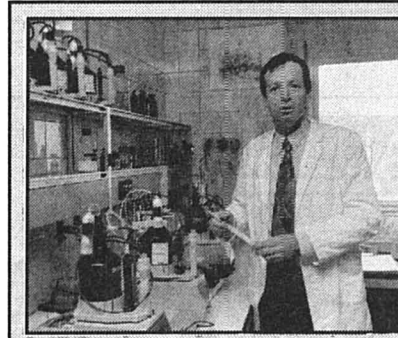
Mot caché:

Solution: Le mot à former aujourd'hui avec les lettres inutilisées est: **CIBOULOT**

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton et de la ville

● Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds: spectacles pour Fugain

Page 11



Un «Monsieur Ecologie»

NEUCHÂTEL - La Ville aura en 1993 son «Monsieur Environnement» (Roland Stettler), le Conseil général ayant dit oui.

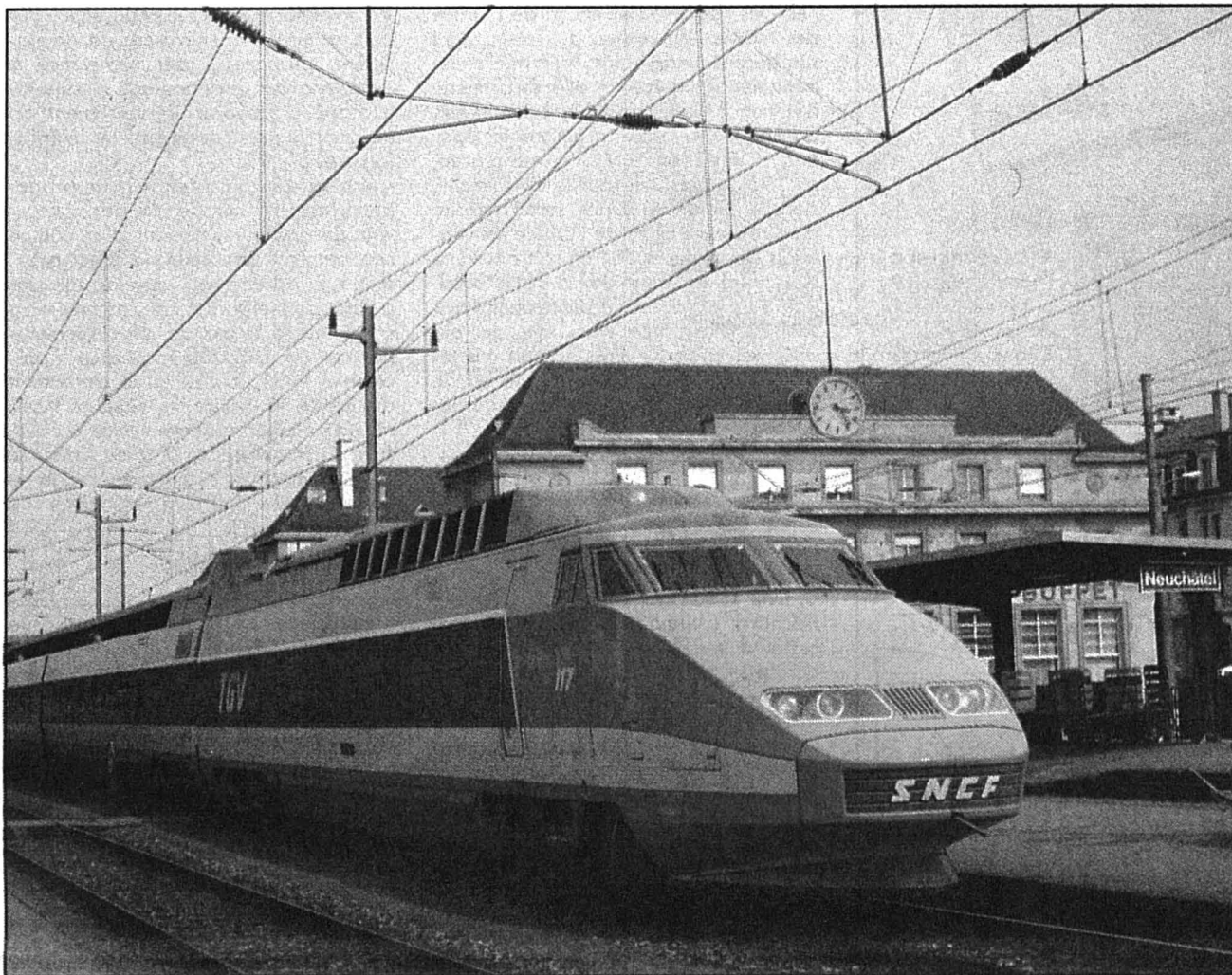
Page 11

NEUCHÂTEL NO MAN'S LAND FERROVIAIRE? / Piqué au vif, Jean Claude Jaggi réplique

« Nous nous battons pour le TGV! »

Le Conseil d'Etat continue de se battre en faveur du TGV Paris-Neuchâtel-Berne. Telle est la réplique que le chef du Département des travaux publics, Jean Claude Jaggi, adresse au président des CFF, Carlos Grosjean, qui avait critiqué la politique routière du gouvernement neuchâtelois lors de l'émission de la télévision régionale «Expression», relatée dans ces colonnes le 22 janvier.

Il faudrait que les autorités neuchâteloises s'expliquent sur leur prise de position en faveur du nouveau projet de ligne TGV Mâcon-Genève, puisque cette réalisation signifierait la condamnation du TGV à Neuchâtel, avait dit en substance le président des CFF. «Etonné» et piqué au vif par les propos d'un ancien membre du collège gouvernemental relatifs à l'action présente du Conseil d'Etat, J. C. Jaggi répond donc, mais en prenant soin de



TGV EN GARE DE NEUCHÂTEL - A moyen terme à conserver absolument, à long terme à remplacer éventuellement par un excellent train rapide.

Pierre Treuthardt - E

Chambrelien: trop cher

L'étude entreprise pour «arbitrer» la différence d'appréciation entre les CFF et le Conseil d'Etat sur le rebroussement de Chambrelien a été payée aux seuls frais du canton, précise J. C. Jaggi en écho aux déclarations de Carlos Grosjean. Le chef de la direction des travaux publics se défend aussi d'avoir négligé les arguments des CFF. Même s'il s'agit de gagner quelques minutes sur la demi-heure actuellement nécessaire pour rallier La Chaux-de-Fonds depuis Neuchâtel et de moderniser un tracé datant de 130 ans, l'Etat a admis que les 75 millions budgétés étaient un montant trop élevé s'il était uniquement mis à la charge du canton, puisque la ligne appartient aux CFF.

Suppression en alternance d'un des deux arrêts des Geneveys-sur-Coffrane et des Hauts-Geneveys pour gagner quatre à cinq minutes? L'hypothèse des deux gares desservies toutes les deux heures n'est pas abandonnée et «reste à examiner avec la population», promet J. C. Jaggi. De leur côté, les CFF sont invités à améliorer le matériel roulant par des rames «Colibri» renforcées par deux automotrices. /jlv

ne pas y mettre de note polémique.

Dans le cadre de la Conférence ferroviaire romande, le canton de Neuchâtel a bel et bien soutenu la réalisation du maillon manquant Mâcon-Genève pour éviter que la Suisse romande ne soit contournée par le TGV. Mais, ainsi que le souligne J. C. Jaggi, il l'a fait en appuyant parallèlement un TGV Rhin-Rhône «pour autant que les connexions entre la Suisse et Paris soient assurées de façon satisfaisante», notamment par Berne-Neuchâtel-Dijon. En font foi des lettres au conseiller fédéral Adolf Ogi de septembre et de décembre 1990, ainsi qu'un communiqué du 10 juillet dernier. Il y a un peu plus d'un an, le Conseil d'Etat dut d'ailleurs exprimer son «vif regret» à A. Ogi à la suite d'une réponse au ministre français Michel Delebarre qui té-

moignait «d'un manque d'intérêt patent de la Suisse» vis-à-vis de la liaison par Neuchâtel «si importante pour notre canton».

«Je me refuse à porter le chapeau sur une éventuelle suppression du TGV Paris-Berne compte tenu des efforts entrepris», affirme J. C. Jaggi. Si le canton ne demande pas les 500 millions cités pour l'amélioration du tronçon Frasne-Neuchâtel, avec notamment un tunnel au Val-de-Travers, Raymond Mizel, chef de l'Office cantonal des transports, réclame en revanche une étude sur l'alimentation électrique (construction d'une sous-station à Noiraigue) et des «corrections relativement mineures du tracé» pour gagner dix minutes sur cet «axe historique pour lequel la Suisse a consenti beaucoup de sacrifices, par exemple l'électrification jus-

qu'à Pontarlier». Etant donné que quinze autres minutes seraient prises sur le tracé français, la ligne serait rendue beaucoup plus compétitive. Les Français semblent le comprendre, note-t-on au Château, puisqu'à Paris le Ministère des transports a récemment fait une déclaration visant au maintien du TGV entre les deux capitales, via Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat se veut toutefois réaliste dans la perspective du prochain millénaire: Rail 2000 aura pour effet que le TGV arrivera à Berne par Bâle. «Nous le comprenons vu les bassins respectifs de population», précise J. C. Jaggi. «En revanche, nous ne comprenons pas que les CFF ne veuillent pas entreprendre une étude sur les lignes à travers le Jura. Ils attendent que les Français agissent!».

En clair: à terme, Neuchâtel demande une ligne Berne-Pontarlier améliorée, afin d'y faire circuler plus vite un excellent train. Que celui-ci ait ou non conservé son nom de TGV.

♦ J.-L. V.

La pub et le prix

Le moins que l'on puisse dire est que 14 ans après son départ du gouvernement neuchâtelois, Carlos Grosjean a conservé un impact intact auprès du public. En témoigne l'écho des critiques diplomatiques vis-à-vis de la politique ferroviaire cantonale et sa toute récente conférence sur les dangers de l'intégration européenne. Deux événements qui ont frappé l'opinion mais dont la succession était purement fortuite, précisons-le pour éviter toute hypothèse quant à un éventuel «plan».

Outre une liberté de ton que justifie la distance prise par l'intéressé avec la politique, la différence d'analyse entre le président des CFF et le Conseil d'Etat neuchâtelois tourne en partie autour de la condition mise par Neuchâtel pour soutenir le projet Mâcon-Genève au nom de la «solidarité romande». L'explication réside dans la publicité faite autour du projet soutenu par les Genevois, et en tête de ceux-ci Jean-Philippe Maître, cela au détriment de l'appui parallèle à la liaison Rhin-Rhône, partant à la «connexion satisfaisante» Paris-Neuchâtel-Berne. Voilà le déficit d'information en partie comblé.

Très coûteux, le Mâcon-Genève pourrait être réalisé par un financement privé ou remplacé par un raccourci Genève-Chambéry. De toute façon, il représente un allongement du trajet pour l'utilisateur de la chaîne du Jura, donc une augmentation du coût. La solidarité romande, en l'occurrence, a son prix...

Reste la réalité du siècle prochain: le TGV passera par Bâle et Berne. A Neuchâtel d'agir avec pugnacité pour maintenir l'attractivité de la ligne qui emprunte son territoire. Mais que la compréhension des CFF serait douce!

♦ Jean-Luc Vautravers

Réhabilitation

La Cour de cassation pénale a siégé hier pour examiner une demande de réhabilitation. Celle d'un habitant de La Chaux-de-Fonds qui se présentait lui-même. Et qui a obtenu ce qu'il désirait, à savoir un casier judiciaire vierge. Et c'est tout ce qu'on peut en dire, puisque justement, il est réhabilité, et que s'il l'a voulu, c'est que justement il ne veut plus qu'on en parle. Alors n'en parlons pas, de cette histoire idiote, une broutille, une vétille, une querelle de palier, une brusquerie de bistrot, un feu orange un peu long, bref, une affaire de police, vieille comme la lune et obstinée comme les pierres à faire tache dans le casier judiciaire, le casier à formules de passeport, à licence de mariage et à demande d'emploi. Vous avez dit: demande d'emploi? Par les temps qui courent, deux précautions valent mieux qu'une et trois que deux. Donc moyennant que l'amende ou les arrêts soient subis, que les frais soient payés et qu'un temps proportionnel à l'importance de la faute se soit écoulé, tout citoyen dont la faute est expiée peut demander sa réhabilitation. Hier matin, elle a été accordée. /chg

COUR CIVILE / Testament de dernière heure

Héritage définitivement perdu

La Cour civile du canton de Neuchâtel avait à se prononcer hier dans une affaire de contestation d'héritage. Le principal actionnaire de la Société industrielle de caoutchouc SA de Fleurier, décédé sans héritier direct, a laissé par testament l'ensemble de sa fortune, soit 2.677.000 fr, pour la création d'une fondation, destinée à maintenir la continuité de son entreprise. Ce testament a été contesté pour divers vices de forme par une nièce par alliance qu'il avait désignée comme légataire universelle dans un précédent testament. La cour, tout en relevant quelques pratiques un peu hâtives dans l'élaboration du dernier testament, a finalement suivi les dernières volontés du défunt. Elle a tenu compte de plusieurs dispositions anciennes de ce dernier, notamment son désir en 1966 de créer une fondation pour les ouvriers dans le besoin. Son héritière précédente ne touchera pas un centime. Elle devra payer 50.000 fr à la partie adverse comme indemnité de dépens et les frais en plus.

Le Tribunal cantonal avait différé cette action en contestation de la validité de la fondation, afin d'en préciser quelques éléments. La création d'une fondation est assez libre en Suisse, point n'est besoin de la faire inscrire au registre du commerce pour qu'elle soit considérée comme valable. En l'occurrence, le testament suffit comme acte fondateur, dès lors qu'il en règle les actes essentiels. Ses deux membres fondateurs désignés par le défunt sont considérés comme recevables. Il n'était par contre pas très correct que ces personnes soient présentes au chevet du malade, lors de l'établissement du testament, établi en trois quarts d'heure, sans contacts préalables. Cette présence pouvant être interprétée comme un moyen de pression sur le testateur.

Le testament indique deux villages comme lieu de son établissement. C'est une inexactitude qui est récemment admise par le Tribunal fédéral et qui n'entraîne pas son invalidation. Quant à l'incapacité du malade de

prendre une telle décision, alors qu'il se trouvait au plus mal, elle n'est finalement pas retenue, vu la personnalité particulièrement forte du testateur qui lui permettait virtuellement de surmonter passagèrement son état. Finalement le désir du défunt de permettre à son entreprise de lui survivre paraît tout à fait crédible. Il en parlait déjà depuis longtemps, avant de tester en faveur de sa nièce. Le tribunal relève tout de même que les procédés du notaire sont condamnables, car il a suivi les indications de tiers sans demander de visite préalable, ni d'avis médical. Il regrette aussi qu'aucun accord ne soit intervenu entre les parties et qu'elles ne soient pas parvenues à une transaction.

♦ L. C.

● La Cour civile du tribunal cantonal de Neuchâtel était composée de Philippe Aubert, président, Pierre-André Rognon, Jacques Ruedin, Geneviève Fiala, Claude Bourquin, juges, Dominique Deschenaux, greffier.

■ AUTORISATIONS - Lors de récentes séances, le Conseil d'Etat a autorisé Dieter Steiner, à Granges, et François Joseph Godfried Vingerhoets, à Corcelles-Cormondrèche, à pratiquer dans le canton en qualité de médecins, Denise Bielser, à Hauterive, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute, Marianne Lindberg, à Saint-Aubin-Sauges, à pratiquer en qualité de médecin-dentiste, et Rose-Marie Lamé, à Bôle, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière. Il a inscrit MM. Philippe Hon, à Valangin, et Pierre-Emmanuel Schmid, à Neuchâtel, au registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs. /comm

PUB

cran de télévision ou d'ordinateur. Protégez-vous... Consultez-nous!

COMMINOT

MAÎTRES-OPTICIENS NEUCHÂTEL TEL. 25 18 91

LITTORAL CENTRE CORTAILLOD - TEL. 42 32 32

126989-28

AUJOURD'HUI

La sainte du jour

Les Véronique affichent cette légèreté ironique qui leur vaut souvent d'être taxées de désinvolture et de passer pour superficielles. Elles ont simplement beaucoup de pudeur. Anniversaire: les points forts seront les finances et la santé. Bébés du jour: santé de fer et envie de réussir. / E

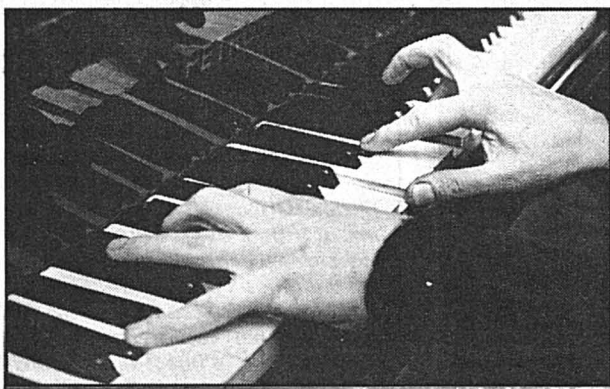
Radicaux

Le Parti radical démocratique neuchâtelois (PRDN) tient une assemblée extraordinaire à 20 heures à l'hôtel du Poisson d'Auvergnier. Les délégués se prononceront sur le remplacement du conseiller d'Etat libéral Jean Claude Jaggi. / E



Récital

Le chant est à l'honneur dès 20 h.15 à la salle du Progrès de La Chaux-de-Fonds. Un récital chant et piano est à l'affiche avec la soprano Agathe Martel accompagnée par le pianiste Marc Fournier-Bourdeau. / E

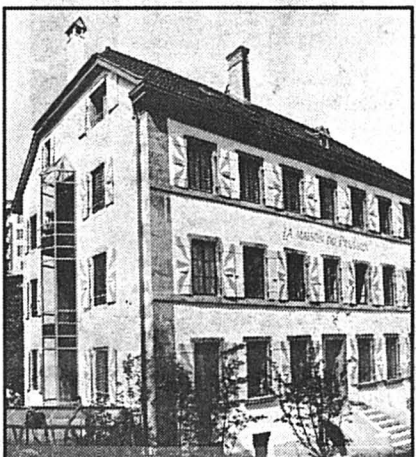


Blues

C'est le blues qui prévaut ces jours à Plateau libre de Neuchâtel. En effet, l'Américaine Maria Glen régale tous les amateurs de cette expression avec son talent qui est grand. / E

Marketing

A 18 h. au restaurant du Prussien au Gor du Vauseyon de Neuchâtel, le groupe Neuchâtel-Jura des chefs de marketing et de vente entendra une présentation d'André Bessot du thème: «De l'artisanat de la qualité aux normes ISO 9000». / E



OBSERVATOIRE / Le temps en décembre

Le soleil était bien là

Le dernier mois de l'année écoulée a été en moyenne plutôt froid (excepté du 18 au 24), bien ensoleillé et légèrement excédentaire en précipitations (données de l'Observatoire, à l'altitude de 490m), indique un communiqué de l'Observatoire.

La moyenne de la température de l'air est de 0.6° (normale: 1.2°); les moyennes journalières sont comprises entre 8.6° le 23 et -4.4° les 12 et 13, tandis que celles prises par pentades ont les valeurs suivantes: -0.4°; -0.2°; -3.7°; 2.6°; 4.6° et 0.5°. L'amplitude absolue de la température, 14.5° (norm.: 17.3°) est fournie par les extrêmes de 9.3° le 23 et -5.2° le 13.

L'insolation qui est de 52.6 heures est supérieure de 70% (21.6h) à sa valeur normale; l'insolation journalière maximale de 7.4h date du 7, tandis que 16 jours n'ont pas été ensoleillés.

La hauteur totale des précipitations atteint 105.4mm (norm.: 83mm), sous forme de pluie au cours de 7 jours et de pluie et neige les 20 et 21 (max. 49.4mm le 21); on remarquera que toutes les précipitations se sont produites entre le 17 et le 27 décembre. Le sol a

été recouvert de neige les 20 et 21 précisément, avec une couche maximale de 4cm le 21 au matin.

La moyenne de la pression atmosphérique est très élevée: 970.5 hPa (norm.: 959.5 hPa); les lectures extrêmes du baromètre, 981.1 hPa le 25 et 951.1 hPa le 20, fixent l'amplitude absolue à 30.0 hPa (norm.: 35.1 hPa).

L'humidité de l'air a une moyenne de 79% (norm.: 87%); les moyennes journalières s'échelonnent de 58% le 24 à 91% les 1 et 16; le brouillard au sol a été observé les 1, 13 et 16, tandis que de nombreux autres jours ont été très brumeux.

Les vents ont parcouru 6820km à la vitesse moyenne de 2,5 m/seconde; les secteurs nord-est et est ont très nettement dominé avec respectivement 32% et 20% du parcours total suivi par est, 15%; ouest, 15%, etc. Le parcours journalier maximal est de 510km le 8 du nord-est (21 km/h de vitesse moyenne) tandis que le 16 avec 20 km a été le jour le plus calme. La vitesse de pointe maximale atteinte par le vent est de 75km/h le 18, de l'ouest, conclut le communiqué de l'Observatoire. E

VOTATIONS FÉDÉRALES

Deux fois non

Initiative pour la protection des animaux: non. Contrairement au vote du comité central, la section neuchâteloise des Démocrates Suisses recommande de refuser cette initiative. La Suisse est dans le monde entier pays où l'on contrôle le plus sévèrement l'expérimentation animale. De telles expériences ne sont pas pratiquées par jeux ni par plaisir, mais dans le but d'améliorer et de prolonger la vie de chacun.

Initiative sur les caisses maladie: non. Le prix de cette initiative est de 3

milliards de francs par an. Ce qui entraînera obligatoirement une forte hausse des impôts. L'initiative tend à créer un monopole des caisses maladie. Dans cette nouvelle initiative est camouflée une assurance maternité que le peuple Suisse avait déjà refusée en 1987 à une écrasante majorité (71,3%).

Initiative sur les caisses maladie: non. Le prix de cette initiative est de 3

Les accidents sont relatés en page 15.

TUTELLES / Quarante ans plus tard, elle réclame un salaire

Louisette part en guerre

Quarante ans après avoir été placée dans une famille zuricoise par l'Office neuchâtelois des mineurs, Louisette Buchard - elle était alors âgée de 15 ans - réclame maintenant 300.000 francs à l'Etat de Neuchâtel au titre de dédommagement pour tort moral et de compensation pour un salaire qui aurait dû lui revenir durant ce placement.

Le destin de Louisette Buchard, âgée aujourd'hui de 55 ans, bascule alors qu'elle n'a que 5 ans: son père décède et sa mère ne tarde pas à l'abandonner. Dès lors, elle dépendra de l'Office des mineurs du canton du Tessin, dont son père est originaire. Ballottée d'une institution à l'autre - elle sera même détenue à Bellechasse sans avoir été, affirme-t-elle, l'objet d'aucune inculpation - elle a en particulier été placée, en 1952, dans une famille d'Albisgütli, dans le canton de Zurich, sous l'autorité du directeur d'alors de l'Office neuchâtelois des mineurs. Nul ne sait pourquoi Neuchâtel est intervenu à cette occasion pour proposer ce placement, Louisette Buchard non plus, elle qui n'a selon ses propres dires, jamais mis les pieds dans le canton, ni jamais eu de quelconques liens avec les autorités neuchâteloises.

Arrangement refusé

Durant cette période de six mois, le salaire de Louisette était de 120 francs par mois, somme à laquelle aurait dû s'ajouter un montant de 200 francs destiné à son trousseau. Or, Louisette Buchard affirme n'avoir jamais reçu cette somme, 920 francs au total. Elle accuse le canton de Neuchâtel d'avoir perçu indûment ce montant.

Dans une première lettre adressée à la fin de l'année passée au conseiller d'Etat Pierre Dubois, chef du département neuchâtelois de justice et police, Louisette Buchard réclame 100 000 francs de dommages et intérêts au can-

ton de Neuchâtel, en compensation du salaire non versé augmenté des intérêts cumulés depuis 1952 et pour réparation du tort moral qui lui a été causé dans cette affaire. Un échange de correspondance avait eu lieu précédemment avec l'Office neuchâtelois des mineurs qui transmettait plus tard le dossier au chef du Département de justice.

Louisette Buchard habitant Lausanne, l'Office neuchâtelois fait parvenir la correspondance échangée à la Chancellerie du canton de Vaud. En date du 27 novembre 1991, le chancelier vaudois, admettant ces raisons de domiciliation, propose, «sans recherches ni considérations extérieures» à Louisette Buchard d'accepter le versement du montant litigieux, augmenté des intérêts, soit 4416fr.95.

Louisette Buchard refuse cette proposition, arguant qu'elle n'a pas à recevoir de dédommagement d'un canton non concerné par son cas. C'est pourquoi elle adresse de nouvelles missives à l'Etat de Neuchâtel. Elle formule alors sa première demande de dédommagement de 100.000 francs. Le 2 décembre 1991, le chef du Département de justice et police lui répond «qu'il n'existe malheureusement aucune possibilité juridique pour l'Etat de satisfaire cette demande» et lui suggère de se contenter de l'offre «généreuse» du canton de Vaud.

Mystère

Louisette Buchard adresse un nouveau courrier à Pierre Dubois en date du 31 janvier. Cette fois, en raison, argumente-t-elle, du refus du canton d'entrer en matière, elle ajoute 200.000 francs à sa première prétention, soit 300.000 francs au total. Dans cette même lettre, elle accuse le canton de chercher à se dérober à ses responsabilités.

Quarante ans après, l'Office neuchâ-

telois des mineurs ne dispose plus des dossiers relatifs à cette affaire. Légalement, il n'est d'ailleurs pas tenu de conserver des documents plus de vingt ans. Ces dossiers ont donc été détruits. Seule Bellechasse dispose encore du dossier de Louisette Buchard, celui-ci lui a été récemment communiqué. C'est par cet intermédiaire qu'elle dit avoir retrouvé les traces du rôle joué par le canton de Neuchâtel.

Du côté de l'administration cantonale, on ne sait pas davantage, en l'absence de tout document, pourquoi l'Office des mineurs est intervenu en 1952 dans ce placement alors que rien ne liait la personne de Louisette Buchard au canton de Neuchâtel. Pour Etienne Robert-Grandpierre, premier secrétaire du Département de justice et police, il s'agit certes là d'une triste affaire, mais, sans documents, il est impossible de déterminer une quelconque responsabilité, le délai de prescription étant en outre depuis longtemps échu. Le propos est le même chez Jean-Claude Knutti, directeur de l'Office des mineurs. En l'absence de toute pièce, on peut simplement imaginer, précise celui-ci que le salaire de Mme Buchard, était versé directement au tuteur qui se chargeait de le gérer et donc de payer ses factures, comme cela est le plus souvent le cas.

Manifestation devant le Palais fédéral, grève de la faim: Louisette Buchard a protesté de son bon droit à de nombreuses reprises. Aujourd'hui hospitalisée à Lausanne, elle se déclare déterminée à poursuivre «jusqu'au bout» son action contre le canton de Neuchâtel. De son côté, l'administration neuchâteloise a décidé il y a quelques jours seulement de ne plus répondre aux demandes qui pourraient lui parvenir de sa part, estimant n'avoir aucune raison de poursuivre ce dialogue.

◆ Jacques Girard

Fugain grand spectacle

Très grands moments en perspective, à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel: deux cents choristes et musiciens vont chanter Fugain au cours d'un spectacle total concocté par des groupes de la région et un professionnel français.

Les six groupes du canton qui se réunissent pour l'occasion sont les Amis du jazz de Cortaillod, la Fanfare d'Auvergnier, la Chanson du Pays de Neuchâtel, la Brévarde, la Tarentelle de Savagnier et Acousmie, de Neuchâtel. Le cocktail peut paraître audacieux; il s'annonce plutôt explosif.

Les chœurs qui se présentent en rangs d'oignons, c'est fini: les auditeurs, promus spectateurs, auront droit à un spectacle complet, «autant pour l'oeil que pour l'oreille». Tantôt chanteurs, tantôt comédiens, les acteurs apparaîtront de la salle et se déplaceront continuellement sur scène ou disparaîtront, au gré des vingt-trois productions, créant un mouvement dramatique évident. Il faut dire que la mise en scène est due à un professionnel français: Benoît Roche. Ce spécialiste des spectacles de masse a déjà fait évoluer plus de 700 acteurs sur une scène... Il viendra d'ailleurs avec un orchestre de huit musiciens.

Côté musical justement, deux personnalités ont uni leurs talents: le directeur de chœurs et compositeur Pierre Huwiler et Rudi Frei, musicien lui aussi bien

connu. Le premier a déjà créé des arrangements pour Michel Fugain et préparé un spectacle du chanteur français, avec quelque 600 acteurs, en étroite collaboration avec Benoît Roche avec qui il travaille régulièrement... C'est dire si cette union s'annonce prometteuse.

Que dire du spectacle, sans trop le révéler, sinon qu'il sera total et comprendra quelques-uns des plus grands succès de Michel Fugain, de «Comme l'oiseau» à «Viva la vida». De titre en titre, le concert conçu sans entracte, pour ne pas casser un rythme savamment calculé, devra mener le spectateur de moments d'intense émotion à une invitation à la fête aussi débridée que possible.

Si ce genre de spectacle commence à devenir de plus en plus connu en France, le double concert annoncé devrait constituer une première romande. Benoît Roche est très optimiste: la qualité des acteurs doublée de la fougue des amateurs devraient donner le brillant attendu.

◆ F. T.-D.

● SPECTACLE FUGAIN: La Chaux-de-Fonds, salle de musique, 15 février à 20h; Neuchâtel, temple du Bas, 22 février à 20h. Création des Amis du jazz de Cortaillod, de la Fanfare d'Auvergnier, de la Chanson du pays de Neuchâtel, de la Brévarde, de la Tarentelle de Savagnier, et d'Acousmie Neuchâtel.

SKI / Accident
Personnalité
neuchâteloise tuée

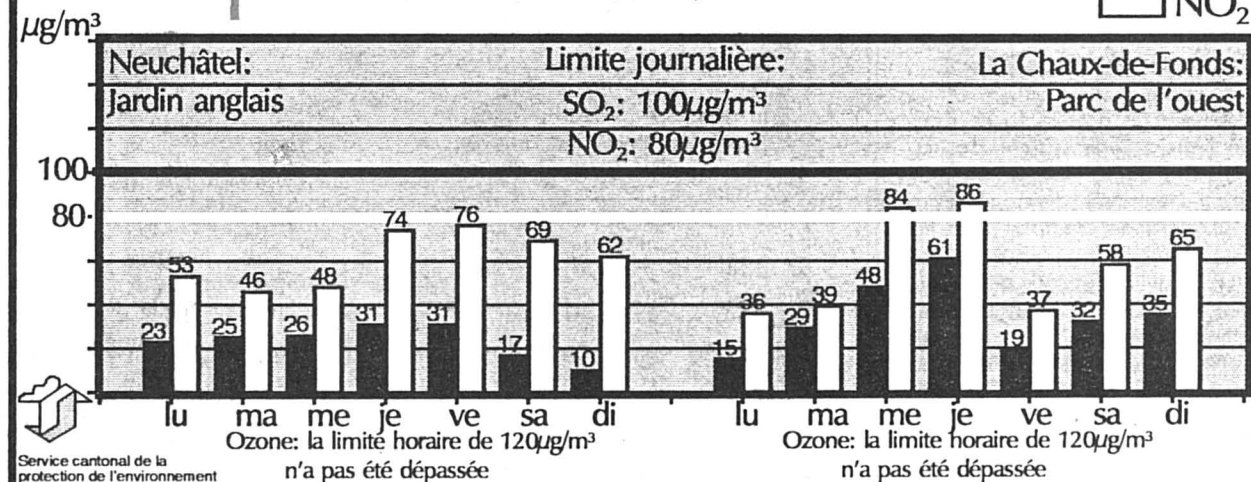
Deux skieurs ont perdu la vie dans un accident de ski survenu dimanche vers 14h15 aux Crosets, dans le Val d'Illeiez, à indiqués hier la police valaisanne. Walter Denzel, 62 ans, domicilié à Neu-Ulm, en Bavière (D), était en train de traverser une piste pour rejoindre un télésiège, lorsqu'il a été violemment heurté par un autre skieur, Renaud de Bosset, 82 ans, domicilié à Areuse, qui arrivait d'amont.

Grèvement blessés, les deux hommes ont été hospitalisés à Monthey, où M. Denzel est décédé dimanche. M. de Bosset, transféré au Centre hospitalier universitaire vaudois (Chuv) à Lausanne, est mort hier, selon la police. /ats

● NOMINATIONS - Le gouvernement neuchâtelois a nommé Dominique Parrat, à Hauterive, chef du service du contentieux, ainsi que Jean-Michel Dagon, à Peseux, et Roland Wälti, à Neuchâtel, inspecteurs adjoints à l'administration des contributions. Enfin, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination d'Alain Thiébaud à la fonction d'officier de l'état civil de l'arrondissement des Bayards. /comm

La qualité de l'air

Semaine du 27 jan. au 2 février 1992



CONSEIL GÉNÉRAL / Quand la tertiarisation des logements ronge le cœur de la cité

Centre-ville: motion socialiste refusée

Après avoir approuvé la modification de l'article 13 du règlement sur le service d'incendie et de secours (SIS) pour l'extension de l'exemption des handicapés (38 voix) et pris acte du rapport d'information créant pour 1993 un poste de délégué à l'environnement, le Conseil général, présidé par la libérale Marie-Claude Hertig, a empoigné motions, postulats et interpellations qui s'accumulent depuis fin octobre. D'extrême justesse (20 non de la droite contre 19) la motion de la socialiste Monika Dusong sur la tertiarisation des logements du centre-ville a été finalement repoussée par le Conseil général après un débat animé et plein d'intérêt qui a été au cœur de cette soirée. En effet, la motion a été estimée superfétatoire puisque le Conseil communal possède une législation qu'il doit appliquer.

Même si la population de la ville a enfin repris l'ascenseur après une longue période d'érosion, passant de 38.025 résidents en 1970 à 31.433 en 1988 pour enfin enjamber la barre des 32.000 à fin 1991, le repeuplement du centre-ville demeure aléatoire. Le phénomène de la désertion des habitants du cœur de la cité préoccupe les esprits depuis fort longtemps et la motion socialiste du 30 octobre 1991 sur la tertiarisation

le montre à l'évidence comme d'ailleurs toutes les interventions qui ont parsemé ces dernières années.

Discutée hier soir, la proposition socialiste d'étude de l'ampleur du phénomène et de l'instauration d'un meilleur contrôle des changements d'affectation des logements n'a cependant pas convaincu libéraux et radicaux. Les premiers (Jean-Claude DuPasquier et Eric Ruedin) estiment que le problème doit être envisagé dans sa globalité, que l'article 61 quater permet d'apporter des solutions et que, au surplus, la législation existe. Il convient dès lors d'appliquer les textes existants. Un équilibre est à trouver au centre-ville entre les activités commerciales, artisanales et l'habitation. Il serait faux de restreindre une étude à ce domaine particulier qu'est la seule habitation. Même son de cloche chez les radicaux (Françoise Desales). La motion est inadéquate et superfétatoire puisque l'instrument de contrôle existe déjà. Il suffit de le faire fonctionner. La législation est limpide et le développement de la motion aura permis à l'exécutif de prendre conscience de son devoir à faire respecter la loi.

Ce n'est, bien entendu, pas l'avis de la motionnaire qui voudrait disposer de chiffres récents afin de mieux juger de l'ampleur du phénomène. A l'aide

d'exemples tirés d'annonces, elle démontre que le marché immobilier affecté aux logements est rongé à petites doses malgré l'outil légal visant à empêcher cette tertiarisation larvée. Et de rappeler que le simple fait de réserver à d'autres fins d'anciens locaux servant à l'habitation relève du décret du 18 juin 1963 «quand bien même aucune modification de ces locaux n'interviendrait». C'est pour inviter l'exécutif à informer et à instaurer un véritable instrument de contrôle afin de faire respecter le décret que la motion a été déposée.

Au nom du Conseil communal, Blaise Duport avait accepté la motion. Il trouve qu'il serait bon de connaître l'ampleur du phénomène et d'examiner les moyens aptes à lutter efficacement. Déjà la motion a permis de constater que des améliorations s'étaient produites.

Malgré une nouvelle intervention de Monika Dusong et de son colistier Jean Studer, et après quelques accrochages entre la gauche et la droite, la motion n'a pu passer la rampe. Mais le signal a été donné.

◇ J. My

M. Dusong: «Contrôle, svp!»

Avec la tertiarisation des logements du centre, la ville perd sa substance et la pénurie d'appartements s'aggrave. Combien de logements, chaque année, se transforment-ils en bureaux? Pour intervenir efficacement, il est indispensable de connaître l'ampleur du phénomène, estime la socialiste Monika Dusong qui a défendu sa motion.

— *Tout le monde déplore cette tertiarisation mais personne ne semble donner le poids qu'il mérite au décret 1963 soumettant à autorisation la transformation de logements à d'autres fins que l'habitation. Le texte est clair: si une sanction a été donnée pour un logement, on ne peut pas la transformer de son propre chef en sanction pour bureaux. Or gérances et spécialistes de l'immobilier ne sont visiblement pas au courant de ce fait. Car comment expliquer autrement les nombreuses annonces stipulant qu'un appartement à louer peut aussi servir de bureau? Une politique d'information est indispensable.*

— *Doublee d'un contrôle efficace?*

— *La loi permet d'intervenir contre cette tertiarisation abusive mais personne n'en contrôle l'application. C'est le point central de ma motion. Il faut instaurer un contrôle, rendu possible grâce à l'informatique, sur le respect de l'affectation des logements. La meilleure loi reste lettre morte si elle n'est pas contrôlée. C'est*



MONIKA DUSONG — «Il faut empêcher les abus».

faire preuve de naïveté politique et d'esprit juridique irréaliste que de dire qu'il suffit d'appliquer la loi.

— *L'exécutif doit donc se doter de moyens?*

— *Depuis 30 ans qu'existe le décret, les autorités ne se sont pas encore dotées d'un instrument de contrôle. Il faut ainsi réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour empêcher les abus. Une politique d'information efficace doit être complétée par des pouvoirs d'intervention afin d'empêcher tout changement illicite. Ces moyens ne s'inventent pas du jour au lendemain. D'où un mandat très clair donné au Conseil communal de les étudier dans les meilleurs délais. /jmy*



Pellet

Motions et postulats

Le Conseil général a encore:

● accueilli pour la première fois le socialiste Pierre Horisberger qui succède à Patrice DuPasquier, démissionnaire pour des raisons professionnelles;

● entendu le développement de la motion de Claude Donzé (PL-PPN) concernant l'implantation temporaire d'un baraquement pour la poste de La Coude;

● accepté (39 voix) le postulat de François Borel (PS) demandant d'étudier une éventuelle participation au projet «L'énergie dans la cité» (Michèle Berger/PRD, Cédric Léger/PL-PPN et Jean-Pierre Authier, conseiller communal);

● accepté (27 oui, 9 non) le postulat de Daniel Huguenin (PS) pour une taxe différenciée des compteurs à gaz (Jean-Marc Nydegger/PL-PPN, Patrice Arnd/PRD et le conseiller communal Jean-Pierre Authier);

● accepté (38 voix) le postulat de Laurent Memminger/PL-PPN pour un inventaire des domaines de la Ville (André Calame/PRD, Mario Castioni/PS et Blaise Duport, conseiller communal);

● accepté (39 voix) le postulat de Jean Studer/PS, légèrement amendé par la droite (Edouard Weber/PL-PPN, Jacques Perret/PRD), avec une intervention du conseiller communal Blaise Duport, priant l'exécutif d'étudier les possibilités de construire notamment un ou des bâtiments à des fins d'habitation sur les terrains libérés par la suppression des anciennes piscines et patinoires;

● entendu la réponse du conseiller communal André Buhler à l'interpellation du libéral Claude Donzé à propos des odeurs de moisissures à l'intérieur du pavillon utilisé pour le jardin d'enfants à la rue de la Dîme. Le toit a été réparé et le vide sanitaire imperméabilisé tout comme le plancher. Les améliorations ont pratiquement enlevé toute odeur de mois. Des contrôles auront encore lieu. /jmy

Environnement, handicapés: c'est oui

Ainsi le Conseil général a pris acte du rapport proposant la création en 1993 d'un poste de délégué à l'environnement assisté d'une commission permanente. C'est le chef du laboratoire des eaux — qui deviendra en 1993 laboratoire des eaux et de l'environnement —, Roland Stettler, 52 ans, qui sera Monsieur Environnement. Depuis 1986, il est périodiquement sollicité pour résoudre

certains problèmes en relation avec l'environnement. Il consacra 20% de son temps à sa nouvelle fonction alors qu'un demi-poste supplémentaire de laborantine devrait permettre de faire face au surcroît de travail. Le futur délégué prendra la tête d'une commission qui comprendra l'ingénieur et l'architecte de la commune, l'adjoint à la direction de police et l'inspecteur de la police du feu. Un

accord-cadre devrait préciser compétences, délégations et problèmes pratiques entre la commission et le service cantonal de l'environnement.

Si les libéraux (Claude Donzé) n'ont posé que quelques questions mineures alors que les radicaux (Willy Aubert — lire ci-contre) acceptaient la proposition du bout des lèvres, les socialistes (Daniel Simon) ont trouvé que le rapport allait dans le bon sens même si la solution choisie paraît un peu alibi. Le délégué ne sera-t-il pas vite submergé? Et pourquoi renvoyer à 1993 la mise en application de cette structure alors que le plan des circulations, qui concernera de près le délégué, passera devant le Conseil général cet automne?

Le conseiller communal Jean-Pierre Authier a bien précisé qu'il s'agissait d'une structure légère et qu'il fallait faire ses expériences avec pour but de simplifier les démarches, de bien utiliser les ressources en répartissant les dossiers selon les compétences et d'éviter les redondances avec le service cantonal. Pour des raisons financières, il n'est pas possible de mettre immédiatement la structure en place, d'autant plus que le futur responsable va suivre incessamment un nouveau cours

En ouverture de séance, les conseillers ont accepté la modification de l'article 13 du règlement du SIS afin de pouvoir exempter totalement du paiement de la taxe des pompes et les personnes au bénéfice d'une rente d'invalidité et celles handicapées dont l'état physique ne permet manifestement pas l'incorporation. Jean Studer (PS), Michèle Berger (PRD, auteur d'une interpellation à ce sujet) et Jean-Marc Nydegger (PL-PPN) ont apporté l'accord des groupes alors que Didier Burkhalter a donné l'avis de l'exécutif et le souci qui a conduit au texte proposé, un texte qui doit éviter tout dérapage possible.

◇ J. My

W. Aubert: «Coordination»

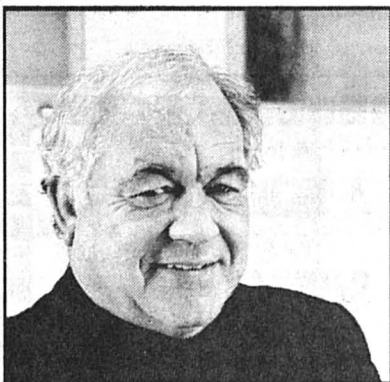
La motion du radical Rudolf-P. Baumann était restrictive dans la mesure où elle n'envisageait que le déplacement à temps partiel de l'un ou l'autre collaborateur déjà en place dans l'administration pour coordonner les questions relatives à la protection de l'environnement. C'est bien ce que le porte-parole du groupe radical, Willy Aubert, a rappelé en précisant que ce n'est pas parce que le PRD a demandé un tel rapport qu'il doit l'accepter les yeux fermés.

— *Les radicaux ne veulent pas qu'à l'avenir le Conseil communal crée un nouveau service, redonnant l'élan à une nouvelle augmentation des effectifs du personnel. En raison des rigueurs budgétaires ce serait inacceptable. De plus, un tel service ne ferait que doubler une fonction déjà existante avec une structure importante sur le plan cantonal. Enfin, la Ville ne pourra que faire appliquer les ordonnances et la législation puisque l'Etat entend conserver son pouvoir de décision dans l'évaluation des études d'impact et que la loi fédérale ne prévoit pas de délégation de compétence aux communes.*

— *La Ville doit donc mettre l'accent sur la coordination?*

— *Comme le propose le rapport, la nouvelle commission sera axée es-*

sentiellement sur une coordination dynamique avec l'administration cantonale (SCPE) en utilisant un minimum de moyens. Déjà le rapport va plus loin que la motion en proposant un nouveau demi-poste de laborantine pour 1993, solution qui se veut légère et minimaliste mais qui représente pour nous un maximum. J'ai d'ailleurs conclu en demandant comment fonctionnait aujourd'hui, alors qu'il n'existe ni délégué, ni commission, cette coordination canton-commune en matière d'environnement. /jmy



WILLY AUBERT — «Avec le minimum de moyens».

dor. E.

■ **MODÉRATION DU TRAFIC** — Un long débat a marqué le dernier point traité: la modulation du trafic. Le postulat de la libérale Violaine Barrelet qui demande à l'exécutif de dresser un bilan des mesures de modulation du trafic, d'en étudier les aspects positifs et négatifs, d'en tirer les conclusions, a été accepté par 27 voix contre 7 non après un baroud d'honneur de la socialiste Monika Dusong, un intéressant exposé de Didier Burkhalter qui montra que les mesures de sécurité doivent être intégrées dans le plan des déplacements et d'ultimes amabilités gauche-droite. /jmy

AVIS TARDIFS

Action
Fricassée
de porc
100 g **-.75**

ego Boucheries Coop
+ principaux magasins
127189-76

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

VENDEUR (SE)

avec expérience photo pour notre rayon photo-radio-TV-ordinateur. Les personnes intéressées prennent contact au 038/25 64 64 interne 736. Armourins pour vous, le meilleur

127102-76

Urgent cherchons
Esthéticienne
à temps partiel

OK Personnel Service SA
Tél. 038/24 31 31 103734-76

À VENDRE
à Neuchâtel, rue des Parcs 115

Locaux commerciaux

situés au rez-de-chaussée, avec vitrine, 72 m², cave 2 m², jouissance d'une place de parc de 32 m².
Faire offres sous chiffres 450-3086 à ASSA Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 127059-22

A Auvernier, avec vue superbe

Terrain à construire

de 2000 à 2500 m², à Fr. 410.- le m².

Pour complément d'informations, écrire à:
Henri Schaller, notaire
103480-22
16, rue de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel.

A vendre

UN IMMEUBLE

locatif de 12 appartement, directement des propriétaires.
Au Landeron / NE
Un très bel immeuble construit en 1970, d'excellent état d'entretien.
Prix Fr. 2.000.000.- à discuter.

Ecrire à: ASER S.A.
Case postale 20
2024 Saint-Aubin. 126603-22

A vendre divers appartements (VS) terrain à bâtir (NE) restaurant

Possibilité d'échanges voitures de luxe
Tél. (039) 26 76 21
9 h - 11 h. 127097-22

A vendre ou à louer à Cernier
appartement de 3 1/2 pièces

90 m², cuisine agencée, cave et garage.
Téléphone (024) 61 36 03. 126589-22

À LOUER

quartier de l'église catholique immédiatement ou pour date à convenir

appartement de 4 chambres

cuisine agencée, ascenseur.
Préférence donnée à couple tranquille.
Loyer: Fr. 1400.- + charges. 126956-26

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

À LOUER À COLOMBIER
tout de suite ou date à convenir en bordure du lac, vue imprenable, vaste jardin et participation à grève privée

VILLA

comprenant:
au sous-sol: 5 locaux de service
au rez: garage, buanderie, cuisine agencée, salon, salle à manger, bureau, chambre et un vestibule,
au 1^{er}: 6 chambres à coucher, deux salles de bains. Vaste galetas.
Prix et conditions à discuter.
Prière d'envoyer offres sous chiffres 450-3088 à ASSA, Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 127082-26

L'EXPRESS
regard au quotidien

JOURNÉES « PORTES OUVERTES »

Résidence « La Baie des Flamands » Le Landeron (Sortie Le Landeron, direction Lignières)

A vendre appartements de 5 1/2 pièces, 130 m², finitions haute qualité avec grand dégagement et vue sur le lac, dès Fr. 500.000.-.

Visite les samedis de 10 h à 16 h Week-ends 1^{er}-2 février
les dimanches de 10 h à 12 h 8-9 février
et de 14 h à 16 h

Dossier à disposition, **Weber architecture**, tél. (038) 51 40 77. 103439-22

superbe appartement

Pour amateur averti, à vendre à Neuchâtel, au pied de la Collégiale, dans un immeuble de prestige
de trois chambres à coucher, 2 salles d'eau, salon, salle à manger, fourneau restauré, petite terrasse blottie dans le toit.
Finitions soignées, parking souterrain.
Tél. (038) 24 77 40. 126532-22

À VENDRE
de particulier, dans le haut de Gorgier, le dernier appartement résidentiel de 4 1/2 pièces.

Vue totale lac et Alpes.
Tél. (038) 55 25 48 heures repas. 126838-22

Dans le Vieux Saint-Blaise

Maison villageoise

de 4 appartements à transformer

Visite sur demande.

Prix estimé Fr. 420.000.-.

Pour complément d'information, écrire à:
Henri Schaller, notaire
103481-22
16, rue de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel.

CASTEL REGIE

A louer à Peseux

CHAMBRES ET STUDIOS

dès Fr. 500.- + charges.
Libres tout de suite.
Renseignements et visite:
Le Château
2034 Peseux Tél. (038) 31 78 03

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

Bevaix à vendre de particulier

appartement

trois pièces, cave, place de parc, situation calme et ensoleillée.
Fr. 250.000.-.

Ecrire à L'Express, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 22-8634. 103575-22

Vends à Pontarlier (département Doubs, France)

GRANDE VILLA

centre ville, 10 pièces, 2 salles de bains, garage, parc arborisé.

Téléphone 0033 81 39 04 98. 127101-22

Avec Fr. 45.000.- devenez propriétaire

À GORGIER
Résidence « La Luzerne »
2 1/2 PIÈCES
COÛT MENSUEL Fr. 666.-.

4 1/2 PIÈCES
COÛT MENSUEL Fr. 1699.-.

Construction très soignée, finitions au gré de l'acquéreur. 32003-22

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer Près de la gare
Petit studio
meublé à une personne seule

Libre immédiatement.
Loyer mensuel: Fr. 420.- + charges Fr. 30.-
Ecrire à L'Express sous chiffres 26-8639 2001 Neuchâtel. 103620-26

À LOUER À NEUCHÂTEL
Centre ville dans immeuble neuf, accès facile

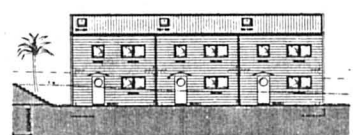
surfaces de 500 à 2000 m²

- Divisibles au gré du preneur.
- Conditions très intéressantes.

Possibilité de louer des places de parc dans garage collectif. 126954-26

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A vendre à Cormondrèche
pour automne 1992



3 VILLAS contiguës
de 4 1/2 pièces et 98 m². Terrain privé de 157 et 219 m². Avec AIDE FÉDÉRALE, dès Fr. 1562.- par mois, fonds propres Fr. 53'000.-. 126984-22

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88

À LOUER
Neuchâtel ville
LOCAUX COMMERCIAUX
110 m², pour bureaux, artisanat, etc. 1^{er} avril ou à convenir.
Ecrire sous chiffres V 028-720712, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 125752-26

Les Hauts-Geneveys
A louer dans maison tranquille

bel appartement de 4 pièces

confort, cuisine agencée et habitable, salle de bains, dépendances, beau cadre de verdure, vue magnifique, place de parc.
Libre tout de suite ou à convenir.
Tél. (038) 53 25 54. 31875-26

A louer
À NEUCHÂTEL
au centre ville

SURFACES COMMERCIALES

dès 40 m²
Prix intéressant. 126953-26

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

CASTEL REGIE

A louer, rue des Parcs

STUDIO MEUBLÉ

Libre tout de suite.
Renseignements et visite:
Le Château
2034 Peseux Tél. (038) 31 78 03.

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

CASTEL REGIE

A louer à Bevaix

2 APPARTEMENTS DE 4 1/2 PIÈCES
1 APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Cheminée de salon, lave-vaisselle, 2 salles d'eau, cuisine agencée, balcons. Possibilité de bail échelonné. Libres tout de suite.

Renseignements et visite:
Le Château
2034 Peseux Tél. (038) 31 78 03

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES
63473-10

À LOUER À NEUCHÂTEL

sur les hauteurs de la ville, vue sur le lac et les Alpes

2 PIÈCES

cuisine agencée, balcon.

Location mensuelle:
Fr. 995.-
+ charges. 126952-26

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

STUDIO

centre ville, Fr. 650.- charges comprises, libre tout de suite.
Tél. 21 26 02, 12 h-13 h. 103684-26

Urgent à louer à Cortaillod

STUDIO

meublé, Fr. 630.- charges comprises.
Tél. (024) 73 14 33, le matin. 127019-26

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Problème No 257 - Horizontalement:

- Un qui ne laisse rien pour les autres.
- Celle, par exemple, qui fait le clown.
- Gros mangeur. Revient souvent dans les rêves. Pronom.
- Consommation. Cérémonie religieuse.
- Assassin à gages. Table d'exposition.
- Sur des plis. Se donna beaucoup de peine. Mauvais sujet.
- Chiens de mer.
- Partie la plus grossière du son. Tout à fait.
- Dont on ne parlera donc plus. Possessif.
- Pronom. Bien de ce monde.

- Verticalement:**
- Admis par préférence. Brûleur à gaz.
 - Commande.
 - Élément de réussite. Grande perche.
 - Agent principal. Travailleur dur.
 - Participe. Licencié.
 - Note.
 - Ville de Belgique. Modèle de beauté.
 - Une mère pour des ouvrières. Ville de Russie.
 - Détenu. Met à plat.
 - Détruit progressivement. Bourrique.
 - Bombés. Brillant sujet.

- Solution du No 256.- Horizontalement:**
- Kangourous.
 - Amarinées.
 - Nés. Guet.
 - Boa. Et. Fer.
 - As. Faon. Si.
 - Eboulis.
 - Giro. Idéal.
 8. Alitée. RDA.
 9. Ile. Dragon.
 10. Sèche. Hess.

- Verticalement:**
- Kaaba. Gais.
 2. AM. Oseille.
 3. Nana. Bric.
 4. Gré. Foot.
 5. Oiseau. Ede.
 6. Un. Tôlier.
 7. Reg. Nid. Ah.
 8. Œuf. Serge.
 9. Usées. Ados.
 10. Triplans.

Le truc du jour:

Pour raviver un feu de cheminée, on peut jeter une ou deux poignées de gros sel sur les braises encore vivaces.

A méditer:

Un grand cœur dédaigne et oublie, mais le lâche se réjouit dans la haine.
Alessandro Manzoni

Notre appartement aujourd'hui

grâce à notre nouveau concept d'accès à la propriété
HPT PARTICIPATION LOGEMENT
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT

VOUS choisissez votre appartement au prix du jour du prix d'acquisition sont suffisants pour en prendre possession immédiatement, ou à convenir

St-Blaise

Près du lac et des transports publics. Dans petit immeuble neuf

Grand studio avec balcon

Place de parc
Pour traiter Fr. 7'960.-
Mensualité "Propriétaire": Fr. 692.- + charges

Bevaix

Situation calme et ensoleillée. Petit immeuble en cours de construction. Finition de qualité et grand confort.

Très bel appartement 4 1/2 pièces - 119 m²

+2 balcons
Pour traiter Fr. 22'880.-
Mensualité "Propriétaire": Fr. 2'250.- + charges

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2004 Neuchâtel
Tél. 038/25 94 94

A louer à Neuchâtel à 200 m au sud de la gare CFF, à 2 min./piéd

LOCAUX

(4 bureaux et participation à la halle d'entrée)
- entièrement équipés, possibilité de louer non meublés;
- 92 m², disponibles tout de suite;
- utilisation commune du service administratif et téléphonique possible.

Pour tous renseignements, veuillez contacter

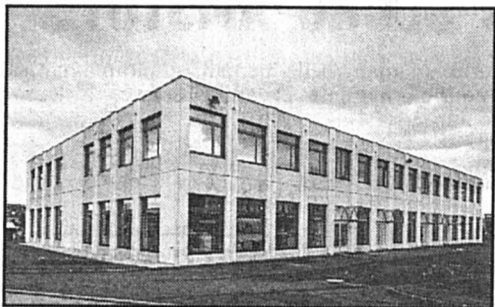
CSEE S.A., ruelle Vaucher 22, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 18 00 - Fax (038) 25 56 61. 126946-26

CSEE

À LOUER

À SAINT-BLAISE

au cœur de la zone industrielle, proche des voies de communication



LOCAUX COMMERCIAUX DE 200 à 1000 m²

126961-26

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER

pour date à convenir dans la zone piétonne (1^{er} étage)

locaux de 100 m²

pour bureaux, artisanat, etc.

126957-26

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE SNGCI

Antonietti

REGIE IMMOBILIERE

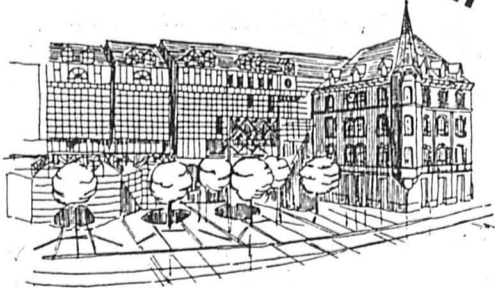
A louer à Dombresson situation tranquille et ensoleillée

appartement 5 1/2 pièces

dans petit immeuble résidentiel de 6 unités, balcon, garage et places de parc. 126847-26

038 24 25 26

CENTRE-VILLE À LOUER NEUCHÂTEL



DENNER SUPERDISCOUNT

Après DENNER SUPERDISCOUNT, une boulangerie, un fleuriste, un chocolatier, plusieurs boutiques de mode, un centre informatique, un coiffeur... serez-vous parmi les personnes qui profiteront des quelques surfaces restantes dans le

CENTRE COMMERCIAL ÉCLUSE 2000

Nous cherchons encore les commerces suivants:

- un cordonnier
- un pressing
- un photographe
- un auto-shop
- une bijouterie-horlogerie
- un revendeur Hifi et électroménager
- une pharmacie
- un marchand de chaussures
- une agence de voyages
- un magasin de jouets

RENSEIGNEMENTS: PARKING SOUTERRAIN 150 PLACES

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A LOUER

63474-26

CASTEL REGIE

A louer à Neuchâtel rue des Beaux-Arts 7

STUDIO

cuisine agencée. Libre tout de suite Loyer Fr. 860.- + charges. Renseignements et visite: Le Château 2034 Peseux Tél. (038) 31 78 03

SNGCI MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

A louer à Colombier

Grand appartement

de 130 m²

Cuisine agencée habitable, 2 salles d'eau, salon et séjour avec cheminée, 3 chambres à coucher, balcon, terrasse avec grand jardin privatif, garage + 1 place de parc extérieure.

Maison 4 appartements

Situation très calme. Libre dès le 1^{er} mars 1992. Loyer Fr. 2210.-, garage Fr. 130.-, charges Fr. 200.-.

Tél. (038) 41 11 23 ou (038) 41 37 90.

103658-26

A louer à Cressier

au centre du village, dans un petit immeuble résidentiel

4 PIÈCES

Séjour, cuisine séparée parfaitement agencée, 3 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, 2 places de parc extérieures.

Jouissance d'une terrasse engazonnée ou

4 PIÈCES DUPLEX MANSARDÉ

Location mensuelle: Fr. 1680.- + charges.

32001-26

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A LOUER

Neuchâtel appartement de 3 pièces

- rue Matthias-Hipp 1, - rénové récemment, - loyer Fr. 1270.- + charges, - libre dès le 1^{er} avril ou pour date à convenir.

Pour renseignements et visite, veuillez nous contacter au

126962-26

244 245 W. SEILER S.A. Promenade-Noire 10 NEUCHÂTEL

A louer à Neuchâtel Rue du Seyon

LOCAL COMMERCIAL

environ 40 m². 126964-26
Tél. (038) 21 49 20.

Régies S.A.

À LOUER au centre ville tout de suite

locaux commerciaux 75 m²

de haut standing. 1^{er} étage. Location annuelle Fr. 33.000.- charges comprises. 127017-26

Neuchâtel - 22, rue du Puits-Godel
Tél. (038) 25 46 40

CINEMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1 (25 21 12)

L'AMANT 15 h - 17 h 45 - 20 h 30. 16 ans. 2e semaine. Faveurs suspendues. Le nouveau film de Jean-Jacques Annaud, d'après le roman de Marguerite Duras, Prix Goncourt. La découverte par une jeune fille de son corps et de l'amour, la folle passion qui va l'unir à son bel amant.

APOLLO 2 (25 21 12)

LE DOCTEUR 15 h - 17 h 30 - 20 h 15. 12 ans. En grande première suisse. Faveurs suspendues. Un film de Randa Haines, avec William Hurt. Un chirurgien se trouve atteint d'une grave maladie. De patient ordinaire qu'il était, il devient, après sa guérison, un médecin extraordinaire. Par la réalisatrice du film «Les Enfants du silence».

APOLLO 3 (25 21 12)

EPOUSES ET CONCUBINES 15 h - 17 h 45 - 20 h 45 (V.O. s/t. fr. all.). 16 ans. 3e semaine. Un film chinois de Zhang Yimou, avec Gong Li. Lion d'Argent Venise 91. Un film implacable et cruel, d'une beauté plastique remarquable.

ARCADES (25 78 78)

J.F.K. 15 h - 20 h. 12 ans. Faveurs suspendues. Le film-choc d'Oliver Stone, avec Kevin Costner. Un homme se bat pour faire la lumière sur l'assassinat de John F. Kennedy: l'événement qui a bouleversé le monde entier. Un film qui a fait scandale aux Etats-Unis.

BIO (25 88 88)

HAMLET 15 h - 17 h 45 - 20 h 15. 12 ans. En grande première suisse. Faveurs suspendues. Un film de Franco Zeffirelli, avec Mel Gibson, Glenn Close. La célèbre tragédie de Shakespeare tournée d'après une mise en scène montrée à Hollywood et par un spécialiste des adaptations cinématographiques des œuvres classiques.

PALACE (25 56 66)

LEON «BIX» BEIDERBECKE 18 h 15. 12 ans. Un film de Pupi Avati, avec Bryant Weeks, Ray Edlstein. C'est l'histoire des dernières années de la vie du cornettiste américain Léon «Bix» Beiderbecke, mort en 1931 à New York, alors qu'il n'avait que vingt-huit ans.

J'EMBRASSE PAS 16 h - 20 h 30. 16 ans. Un film de André Téchiné avec Manuel Blanc, Emmanuelle Béart, Philippe Noiret. Poussé par un vague désir d'être acteur, un jeune provincial monte à Paris. Repoussant les mains tendues, il devient prostitué...

HOT SHOTS! Merc. 14 h. Pour tous. 6e semaine. Un film de Jim Abrahams, avec Charlie Sheen, Cary Elwes. Un gag par minute! Cocktail explosif à souhait.

REX (25 55 55)

ORANGE MECANIQUE 15 h - (18 h V.O. angl s/t. fr.all.) - 20 h 30. 18 ans. Le film de Stanley Kubrick, avec Malcolm McDowell, Patrick Magee. L'histoire d'un jeune homme, chef d'une bande de voyous, adepte de la violence sauvage, que le pouvoir tente de «récupérer» pour mieux contrôler cette violence. Un film fascinant et toujours inquiétant!

STUDIO (25 30 00)

LE PETIT HOMME 15 h - (18 h V.O. angl. s/t. fr. all.) - 20 h 45. Pour tous. 3e semaine. De Jodie Foster, avec Jodie Foster, Adam Hann-Byrd. L'histoire d'un enfant surdoué, aux facultés mentales surprenantes... Un film plein de sensibilité.

● Les commentaires relatifs aux salles de Neuchâtel sont communiqués par la direction de celles-ci.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: relâche.

CORSO: 21h MA VIE EST UN ENFER, 16 ans; 18h45 J'EMBRASSE PAS, 16 ans.

EDEN: ; 21h TOUS LES MATINS DU MONDE, 12 ans; 18h30 URGA (V.O. s/t. fr.), 12 ans

PLAZA: 16h, 18h30, 21h L'AMANT, 16 ans.

SCALA: 18h30, 20h45 (merc. aussi 16h30) CURLY SUE-LA PETITE ARNAQUEUSE, pour tous; merc. 14h30 BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS, pour tous.

COUVET

COLISEE: 20h DANSE AVEC LES LOUPS, 12 ans.

LA NEUVEVILLE

CINEMA DU MUSEE: relâche.

BIENNE

APOLLO: 15h, 20h15 ATLANTIS.

LIDO1: 15h, 20h30 TOTO LE HEROS (français); 17h45 Le bon film LA STRADA (V.O. s/t. fr.all.); 2: 15h, 17h30, 20h15 LE DOCTEUR (V.O. s/t. fr.all.).

REX1: 15h, 20h JFK-JOHN F. KENNEDY-AFFAIRE NON CLASSEE. 2: 15h, 17h30, 20h15 RHAPSODIE EN AOUT (V.O.s/t. fr.all.).

PALACE: 15h, 17h15, 20h15 THE ADDAMS FAMILY (V.O.s/t. fr.all.).

STUDIO: 15h, 17h15, 20h15 MY GIRL.

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Red Club, Le Vieux-Vapeur. Jusqu'à 4h: (Danse et attractions) l'ABC, La

Rotonde, Le Big Ben, L'Escale, le Frisbee, le Dauphin. Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h: Le Chasseur, Enges; Le Saloon, Le Landeron. Jusqu'à 3h30 Play-Boy, Thielle.

District de Boudry - Jusqu'à minuit: Le Boudry's, Boudry. Jusqu'à 2h Chez Gégène, Bevaix; La Bombardée, Chez-le-Bart.

La Neuveville - Jusqu'à 2h: club-dancing J.-J.-Rousseau.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane.

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: l'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet (fermé le mardi).

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's, La Chaux-de-Fonds. Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Loche; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA CANTON

AA: Alcooliques Anonymes, jour et nuit (038)422352 ou (039)232406.

AL-Anon: aide à tous ceux qui côtoient des alcooliques (038)423488 ou (024)613831.

SOS Alcoolisme: (038)251919.

Aide aux victimes d'abus sexuels: SAVAS (8-11h et 14-18h) (039)287988.

Anloca, information et défense des locataires: (038)245424 (14h30-19h30).

Anneau blanc: soutien aux victimes de crimes et de violence (038)535181.

Centre «Prévention et Santé»: Colombier, rue Haute 21. Permanence d'accueil personnel ou téléphonique (14-18h) (038)412556.

Chômeurs: Association pour la défense des chômeurs du littoral neuchâtelois (ADCN). Bureau social: Ecluse 57, Neuchâtel (038)259989 (matin). Permanence-accueil: fbg de l'Hôpital 24 (sous-sol), Neuchâtel (mar/ven. 8h15-10h30).

Consommateurs: information, Neuchâtel (14-17h), fbg Hôpital 19a. (038)244055.

Consultations conjugales: (039)282865; service du Centre social protestant: (038)251155; (039)283731.

Drogue: entraide et écoute des parents (038)333086.

Ligue neuchâteloise contre le cancer: matin ou sur rendez-vous, Maladière 35, Neuchâtel (038)212325.

Mamans de jour: Neuchâtel (038)240544; La Chaux-de-Fonds (039)282748; Boudry (038)423839.

Médecin de service: en cas d'urgence (038)111.

Médiation familiale: (038)255528.

Parents informés: (038)255646 (9-11h).

Parkinsoniens: retrouvez-vous au dispensaire, rue Fleury 22, Neuchâtel (14h30-16h30); pendant que vos accompagnants font leurs courses, une personne s'occupera de vous.

Planning familial: consultations et informations: fbg du Lac 3, Neuchâtel (038)207435/207436 (14-18h).

Pro Mente Sana: aide aux personnes souffrant de troubles psychiques et à leur entourage (038)211093 (14-16h).

Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse: service social, activités sportives, vacances: rue de la Côte 48a, Neuchâtel (038)245656; service animation (038)254656, le matin; service des repas à domicile (038)256656, le matin.

Sida: test anonyme, hôpital des Cadolles (038)229103 (9-12h).

Sida-Info: Peseux (test anonyme sur rendez-vous) (038)311313. Secrétaire (038)314924.

Soins à domicile: soins infirmiers (038)304400 (heures de bureau), aide familiale (038)304700 (heures de bureau). Service d'ergothérapie ambulatoire de la Croix-Rouge (038)247333 (11h30-12h30). Soins et conseils de santé aux diabétiques et cancéreux (038)304400, aux stomisés (038)243834 (heures de bureau).

SOS Futures mères: (038)426252 (24h sur 24h). Télébiblé: (038)461878.

Urgences: La Main tendue, (038)143 (20 secondes d'attente).

AGENDA VILLE

Pharmacie d'office: SOLEIL, rue du Seyon/place Pury. Ouverte de 8 à 20h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (038)251017 renseigne pour les cas urgents.

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le (038)251017 renseigne pour les cas urgents.

Office du tourisme: rue de la Place-d'Armes 7 (038)254242.

Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique (10-20h); prêt, fonds général (10-12h/14-18h); salle de lecture (8-22h).

Bibliothèque des pasteurs: fbg de l'Hôpital 41, ouverte au public (14-17h30).

Bibliothèque Pestalozzi: (9-12h/14-18h).

Discothèque Le Discobole: location de disques (14h-18h30).

Centre de rencontre et d'accueil: rue du Seyon 2, 3e étage, ouvert dès 14h, (038)245651.

Patinoires du Littoral: (piste intérieure) 10h15-11h45/13h45-16h45; (piste extérieure-bulle) 10h15-11h45/13h45-16h15. Piste extérieure réservée pour le pool des écoles de 7 à 12h.

Piscines du Nid-du-Crô: 8 à 22h.

Musée d'art et d'histoire: (10-12h/14-17h) expositions: «Le Musée en devenir», acquisitions récentes, «Les imagiers de l'Orestie; mille ans d'art antique autour d'un mythe grec».

Musée d'ethnographie: (10-17h) exposition «A fleur de peau», bijoux touaregs, et les collections permanentes.

Musée d'histoire naturelle: (10-17h) acquisition nouvelle «Sélection de minéraux» et les collections du musée.

Musée cantonal d'archéologie: (14-17h).

Galerie des Amis des arts: (14-18h) Michel Devrient, pastels, encres de Chine.

Galerie Ditesheim: (14-18h30) Jean-Edouard Augsburger, estampes-reliefs.

Galerie de l'Evole: () Daniel Aeberli, peintures.

Galerie des halles: (14-19h) Petre Velicu, peintures.

Galerie du Pommier: (10-12h/14-19h) Philippe Pache, photographies.

Galerie Top Graphic: Adami, Pasmore, gravures (9h30-11h30/14h30-18h30)

Ecole-club Migros: (13h30-20h30) Jean-Paul Perregaux, peintures.

Home de Clos-Brochet: (14-18h) Xu Chen Zhijuan, encre de Chine.

Passage sous-voies place Pury: panneaux peints par Philippe Rufenacht.

Plateau libre: dès 21h30, Marla Glen (USA) blues.

Votre avenir nous passionne

Votre expérience: le contrôle **QUALITÉ**

Vous êtes **MÉCANICIEN DE PRÉCISION**

Vous avez des connaissances en informatique.
En plus du français vous avez de bonnes notions d'anglais.

Contactez **R. Fleury** pour parler de cet excellent emploi stable que nous proposons.

126921-35

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX # OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Entreprise de service à La Chaux-de-Fonds cherche une

SECRÉTAIRE

Qualités requises:

- Titulaire d'un diplôme d'Ecole supérieure de commerce, d'un CFC ou titre équivalent,
- initiative, sens des responsabilités et de l'organisation,
- disponibilité d'esprit,
- goût prononcé pour les contacts humains et le sens de la collaboration,
- bonne maîtrise du français et de l'orthographe,
- maîtrise du traitement de texte indispensable,
- âge idéal: 25-35 ans.

Nous offrons:

- un poste riche en responsabilités et en autonomie,
- un travail varié au sein d'une équipe de travail dynamique.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Les offres de service manuscrites, accompagnées des documents usuels sont à envoyer sous chiffres P 132-715950 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

127083-36

Artime

Artime S.A., société en pleine expansion et distributrice mondiale des montres Sector Sport Watches cherche un(e)

AIDE-MAGASINIER(ÈRE)

bonne présentation.

Ce poste implique la tâche suivante:

- aide à la préparation des expéditions.

Horaire 80% minimum.

Date d'entrée à convenir;

une

TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

bonne présentation.

Connaissance des langues française et allemande (si possible anglais ou italien souhaité).

Horaire à 50% tous les après-midi.

Date d'entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer les documents usuels à:

ARTIME S.A., ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, M^{me} Garzoni.

126600-36

Notre Département Marketing cherche pour la Suisse romande et le Tessin

un RESPONSABLE

pour

L'ASSURANCE TRANSPORT

- Vous aimez le travail indépendant et les responsabilités (offres, suivi des affaires, règlement des sinistres).
- Vous avez le diplôme fédéral dans cette branche (ou pensez le faire prochainement).
- Vous avez envie de vous intégrer à une équipe jeune et dynamique.

Alors vous êtes notre candidat!

Envoyez rapidement vos offres usuelles à

SECURA Assurances
Bernard Flück
Roc 15, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 57 13

127105-36

SECURA

L'assurance de la Migros

Société de distribution de composants électroniques située au centre ville de Neuchâtel engage avec effet immédiat ou à convenir

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

Nous demandons:

- Expérience dans le suivi de commande fournisseur-client,
- très bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais,
- aptitude à travailler de manière indépendante.

Nous offrons:

- Très bonne rémunération,
- travail intéressant avec responsabilité,
- 4 semaines de vacances + pont de fin d'année.

Veillez téléphoner avec M. Busetti ou envoyer votre offre de service à:

FRISCHER ELECTRONIC S.A.
à l'attention de M. Suter
20, rue de l'Hôpital, 2001 NEUCHÂTEL.
Tél. 24 51 61.

127092-36

Votre avenir nous passionne

URGENT!

Pour répondre aux besoins de nos clients, nous cherchons:

**monteurs électriciens
installateurs sanitaires
ferblantiers
monteurs en chauffage
maçons «A» et «B»**

Places temporaires et fixes.
Salaires intéressants.

Contactez F. Guinchard.

126959-35

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX # OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Si vous êtes:
employée de commerce, vendeuse,
coiffeuse, qu'importe...

Suivez notre formation complète et devenez

la collaboratrice

que nous cherchons pour notre service externe.

Nous offrons:

- salaire fixe et élevé,
- travail indépendant,
- contact avec la clientèle.

VÉHICULE INDISPENSABLE

Pour un premier entretien, appelez le ☎ (038) 25 44 82.

125905-36

PUBLIdaTa

CHERCHE

REPRÉSENTANTE

CLIENTÈLE COMMERCIALE

FIXE ET FRAIS

COMMISSIONS IMPORTANTES

VOITURE INDISPENSABLE

FORMATION ASSURÉE

UNIQUEMENT

POUR PERSONNE MOTIVÉE

126945-36

021/653 81 81

Les Caves Châtenay

Domaine de l'Île
BOUDRY

Engage

● EMPLOYÉE DE COMMERCE AVEC CFC

à temps complet.

Possédant de bonnes connaissances d'allemand et de comptabilité. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à:

126674-36

Caves Châtenay S.A.
Case postale 6 - 2017 Boudry.

LES VERRIÈRES

L'Eternel est mon berger; même quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal! Car tu es avec moi, ta houlette et ton bâton me rassurent.
Ps. 23: 1-4

Sa fille

Suzanne Jeanneret et son ami, à Corcelles;
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants
Jacques et Hélène, à La Chaux-de-Fonds;
Alain et Marianne et leurs filles, à Marin;
Nicole et André et leurs filles, à Neuchâtel;
Françoise et Claude et leurs fils, à Marin;

Denis Michaud, aux Bayards;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie-Cécile AMSTUTZ

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 89^{me} année.

2114 Fleurier, le 3 février 1992.
Home des Sugits.

J'ai attendu patiemment l'Eternel;
Il s'est penché vers moi, et Il a entendu mon cri.
Ps. 40: 2

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple des Verrières, mercredi 5 février, à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Domicile mortuaire: home des Sugits Fleurier.

Adresse de la famille: Madame Suzanne Jeanneret
Grand-Rue 69
2035 Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

96568-78

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame

Jeanne CALAME

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

127232-79

L'hommage rendu à Ernest Hasler par votre présence, votre message chaleureux, vos fleurs ou votre don nous a profondément émus.

De tout cœur, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance et nos remerciements.

La famille d'

Ernest HASLER

Le Locle

127071-79

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

Willy HOHENAUER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence et leur message ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, le 4 février 1992.

103735-79

La famille de

Monsieur

René POYET

tient à dire de tout cœur à toutes les personnes qui l'ont entourée combien leurs témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ces jours d'épreuve.

Elle leur exprime sa très profonde reconnaissance.

Boudry, février 1992.

32128-79

A tous ceux qui l'ont connu et accompagné sur ses chemins de joies et de maladie.

A vous qui avez honoré sa mémoire.

La famille de

Monsieur

Yves SMITH

vous exprime sa gratitude profonde pour les témoignages d'amitié, de paix et de confiance reçus lors de sa douloureuse épreuve.

Neuchâtel, janvier 1992.

32127-79

AVIS MORTUAIRES

LA CHAUX-DE-FONDS

Repose en paix

Madame Mina Droz-Crevoisier:

Oriette et Roger Guenat-Droz, à Fontainemelon;
Christian et Sibylle Guenat-Gloor, à Allschwil;
Florian et Martine Guenat-Cuche et leurs enfants, Tristan et Laureve,
à Cernier;
Sylvian et Brigitte Guenat-Matile et leurs enfants, Gaël et Flavian,
à Clémesin, Villiers;

André et Denise Droz-Breguet;
Marlène et Alexandre Cudré-Droz, à Montet;
Lisette et Denis Meyer-Droz et leurs enfants, Remy et Leslie;
Véronique et Michel Aeschlimann-Droz et leur fille Fanny;
Viviane Droz;

Madame Angèle Droz, à Saint-Julien et famille;

Les descendants de feu Fritz Droz-Beck;
Les descendants de feu Alfred Crevoisier-Schnetzer,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André-Noël DROZ-DIT-BUSSET

enlevé à leur tendre affection vendredi à l'âge de 87 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame André Droz-Breguet
7, rue du Balancier
2300 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au
service des soins infirmiers à domicile, CCP 23-3622-4

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part le présent avis en tenant lieu.

127233-78

FLEURIER

Ne pleurez pas mes chéris Je vais rejoindre ceux que j'ai tant aimés.

La famille, les amis et connaissances de

Monsieur

Giuseppe ANGIETTIont le chagrin de faire part de son décès survenu le 2 février 1992 dans sa 64^{me} année.

Fleurier, le 2 février 1992.

Car Dieu a tant aimé le monde
qu'il a donné son fils unique, afin
que quiconque croit en lui ne périsse
point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3/16

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de Fleurier
mercredi 5 février 1992 à 13h30, suivi de l'ensevelissement au cimetière de
Fleurier.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu

96569-78

COLOMBIER

La famille de

Monsieur

Robert CROSETfait part de son décès survenu le vendredi 31 janvier 1992, dans sa 76^{me} année.

La chose simplement d'elle-même
arriva, comme la nuit se fait, quand
le jour s'en va.
V.H.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu sans cérémonie.

La famille ne portera pas le deuil.

Adresse de la famille: Monsieur Pierre Crosset
Notre-Dame 12
2013 Colombier

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

,02126-78

La société de CROIX BLEUE de Colombier a le chagrin de faire part du décès de

Madame

Lydie LOEFFEL

et

Madame

Marie DUCOMMUN

membres de la société.

96571-78

Le Club de Boxer de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Marthe MAYER

mère de Monsieur Jean-Pierre Mayer, membre du club.

77846-78

ÉTATS CIVILS

LE LOCLE

■ **NAISSANCES** - 21.1. Pirci, Angela, fille de Pirci, Adriano et de Pirci née Margiotta, Nunzia Rita. 25. Cannatella, Maria, fille de Cannatella, Giocchino et de Cannatella née Di Pietro, Rita.

■ **PROMESSES DE MARIAGE** - Capelli, Fabiano et Chollet, Nathalie Suzanne; Haver, Giovanni et Rosende, Beatriz; Favaretto, Francesco Battista et Jeanneret, Raymonde Jeanne.

■ **DÉCÈS** - 25.1. Jacot-Guillarmod née Devanthery, Thérèse, veuve de Jacot-Guillarmod, Marc Albert; Fivaz née Stauffer, Nelly Hélène, veuve de Fivaz, Louis Fritz.

NEUCHÂTEL

■ **DÉCÈS** - 16. Bühler, Janine Betty, née en 1930, divorcée. Jacob née Rollinet, Augusta, née en 1908, veuve de Jacob, Cyprien Raymond. 20. Ramser née Gaberell, Maria Margaretha, née en 1893, veuve de Ramser, August. 21. Béguin, Charles Olivier, né en 1929, époux de Béguin née Ryter, Hélène Rosine. 22. Poyet, René Claude, né en 1924, divorcé. de Coulon née Quinche, Suzanne, née en 1929, veuve de de Coulon, Albert Biollay, Joseph Pierre, né en 1918, veuf de Biollay née Hänni, Bluette Lucile. 23. Küng, Walther, né en 1920, époux de Küng née Aufranc, Yvonne Lucie Lüthi née Jakob, Hilda Hedwige, née en 1916, veuve de Lüthi, Ernst Friedrich. 25. Ruprecht, Frédéric Auguste, né en 1914, veuf de Ruprecht

née Baumgartner, Margeritha Martha. Hunziker née Scheidegger, Marie Mathilde, née en 1895, veuve de Hunziker, Walter Otto.

LA CHAUX-DE-FONDS

■ **NAISSANCES** - 18.12.91. Baalbaki, Layale, fille de Baalbaki, Nazih et de Baalbaki née Kourgieh, Lina. 8.1.92. Peixoto Reis, Pedro Manuel, fils de Gonçalves das Reis, Diogo Antonio et de Peixoto de Almeida Reis, Elsa Maria. 11. Cardoso, Guillaume, fils de Cardoso, José et de Cardoso née Pruvost, Patricia. 13. Shokralla, Rami, fils de Shokralla, Amal et de Shokralla née Sahli, Selma Bonfin, Maël Simon, fils de Bonvin, Christophe Roger et de Bonvin née Michellod, Marie Christine. 14. Stucki, Ariane Sophie, fille de Stucki, Pascal François et de Stucki née Chêne, Isabelle Madeleine. 15. Tille, Michelle Annie, fille de Tille, Pierre Alfred et de Lelong Tille née Lelong, Agnès Michelle; Orhant, Thais, fille de Orhant, Philippe Joël Daniel Jacky et de Douet, Véronique Anne Marie Gabrielle; Fuchs, Philippe Olivier, fils de Fuchs, Theodor et de Fuchs née Rettenmund, Karin; Morelli, Moran Lorenzo, fils de Morelli, Marco Paolo Lauro et de Morelli née Gamboni, Carole Cécile; Piller, Christy, fille de Piller, Yvan Martial et de Piller née Gomes, Ana Margarida.

AUTRES DÉCÈS

● **District du Locle:** Bertha Groetzing, 85 ans, Marguerite Calame, 87 ans, toutes deux du Locle.

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Et quand tu seras dans la détresse, appelle-moi, je te délivrerai.
Ps 50: 15

Madame et Monsieur Prisca et Marcel Roduit-Faisst, à Neuchâtel,
Katia Roduit et son fiancé Stéphane Oppel, à Neuchâtel,
Vincent Roduit et son amie Natacha Percassi, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Gerold et Denise Faisst-Seuret, à Delémont;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Lucie FAISST

née STÖBER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens, dans sa 86^{me} année.

2003 Neuchâtel, le 3 février 1992.

Repose en paix.

L'incinération aura lieu mercredi 5 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: Pain-Blanc 27, 2003 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

,02125-78

Rectificatif

L'ensevelissement de

Gilles MOUNOUD

aura lieu le mercredi 5 février 1992 au cimetière de Troche, à Montreux.

Culte au Temple de Noville, à 14 heures.

Honneurs à la sortie du Temple.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet (NE).

Domicile de la famille: 1845 Noville.

96570-78

La direction et les collaborateurs de l'Ecole Lemania ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Renée DU PASQUIER-BAEZNER

mère de Monsieur François Du Pasquier, administrateur, et de Mesdames Anne Du Pasquier, Isabelle Opan-Du Pasquier, et Pauline Du Pasquier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

127183-78



Naissances

Notre petite puce est déjà arrivée,
elle s'appelle

Angélique

elle est née le 3 février 1992 à 13h58
et fait la joie de ses parents

Corinne et Philippe

Famille HOCHULI-VUILLE

Route de la Gare 23

2017 Boudry

Maternité de la Béroche

2024 St-Aubin 63747-77

Vanessa ainsi que ses parents
Luisa et Joao
ont la grande et immense joie
d'annoncer la naissance de

Anthony ALVESLe 1^{er} février 1992

Résidence La Tuilerie 2

2108 Couvet

Maternité Pourtalès 63734-77

Coucou? Enfin me voilà!
Je m'appelle

Cyril

Je suis né le 1^{er} février 1992
à la maternité du Locle

Pour le plus grand bonheur

de mes parents

Anne-Lise et Thierry

LEUBA-NIKLAUS

Collège 1

2316 Les Ponts-de-Martel

63710-77

Isabelle et Joaquim
GARCIA ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

Ines

le 31 janvier 1992

(Mieux vaut tard que jamais)

Maternité Gare 7
de Landeyeux 2074 Marin
103755-77

Françoise, Miguel, Sylvain, Cédric
sont heureux d'annoncer la naissance de

Morgane

le 3 février 1992

Maternité Pourtalès

Neuchâtel

Famille M. BORREGUERO

Grand-Rue 64

2035 Corcelles/NE 32129-77

ACCIDENTS

NEUCHÂTEL

■ **PERTE DE MAÎTRISE** - Hier vers 14h45, une voiture conduite par une Neuchâteloise, descendait l'avenue des Cadolles en direction du centre ville. A la hauteur de l'arrêt de bus, elle perdit la maîtrise de son véhicule et une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de Cornaux, qui arrivait en sens inverse. /comm

MARIN-ÉPAGNIER

■ **DÉBUT D'INCENDIE** - Dimanche vers 21h15, le SIS de Neuchâtel ainsi que les premiers secours de Marin sont intervenus rue de la Prairie 5, où une poubelle était la proie des flammes dans un appartement. Ce début de sinistre a été rapidement maîtrisé au moyen d'un extincteur à poudre. Les dégâts sont peu importants. /comm

LA CHAUX-DE-FONDS

■ **COLLISION PAR L'ARRIÈRE** - Samedi vers 10h, une voiture conduite par un Chaux-de-Fonnier circulait sur la voie centrale de l'avenue Léopold-Robert en direction du Locle. A la hauteur de la rue du Docteur-Coullery, une collision par l'arrière se produisit avec une automobile conduite par un Lochois qui circulait dans le même sens dans une colonne de véhicules. /comm

**Pompes funèbres
du Val-de-Travers
GRANDJEAN**
Toutes formalités

COUVET ☎ 63 23 42
BUTTES ☎ 61 15 47

126501-71



Le 156-5888 étant surchargé et le téléphone de nos agents sonnant toujours occupé, voici l'essentiel pour que vous ne restiez pas sur votre faim:

La nouvelle Mazda 626: un prodige d'équipement. Belle à croquer, la nouvelle Mazda 626 GLX, 2.0i, 16V, 115 ch, ne coûte que Fr. 26 950.- la 4 portes et Fr. 27 950.- la 5 portes. Belle à craquer, la nouvelle Mazda 626 GT, 2.5i, V6, 24V, 165 ch, ne coûte que Fr. 34 950.-. Ceci dit, espérons que le réseau ne va pas sauter.

- Toute l'actualité des districts neuchâtelois et de la région
- Les Geneveys-sur-Coffrane: la chapelle est frappée de mutisme

Page 21



La vie de soldat

RECRUES - Hier matin, 378 jeunes se sont familiarisés avec la caserne de Colombier, qu'ils occuperont durant 17 semaines.

Page 19

LA NEUVEVILLE / Un natif du chef-lieu à la tête du Centre culturel suisse de Paris

« Je suis un marieur »

La passion du théâtre, l'amour des artistes, ces «personnalités rayonnantes» sont au cœur de la vie de Daniel Jeannet. Dramaturge, éditeur et journaliste, Daniel Jeannet, 50 ans, dirige le Centre culturel suisse (CCS) de Paris depuis octobre dernier. Pour la deuxième fois, le fils du pasteur Jeannet de La Neuveville anime le rez-de-chaussée de l'Hôtel Poussepin, immeuble du XVIIe situé dans le quartier du Marais. Avec beaucoup de gentillesse, il a accepté de présenter les lieux (bibliothèque, salles d'exposition, de théâtre et de cinéma), de dialoguer avec «L'Express» et de se présenter:

— Je suis journaliste. Le journalisme est la mise en scène de l'information. De toutes sortes de façons je n'ai fait que cela, y compris lorsque j'étais organisateur de spectacles pour le service culturel Migros de Genève. Encore aujourd'hui, ce que je fais, est un travail de marieur. Comme mon père, je suis un homme de relation. Je marie les gens, les valeurs. J'organise la rencontre entre le public français et des personnalités artistiques suisses qui m'ont nourri et dont je souhaite une diffusion plus large par rapport à un pays, la Suisse, qui est limité, bas de plafond. L'objectif numéro un de cette maison est d'être une tête de pont, un passage, entre la réalité culturelle suisse dans sa pluralité et les publics français: le profane et les multiplicateurs, les professionnels de la communication. Nous touchons à 90% un public français. J'en veux pour preuve les rencontres avec Nicolas Bouvier qui ont eu lieu au mois de janvier. Dans une salle bondée - nous devons refuser du monde - il n'y avait que 5% de Suisses. Et c'est bien le but du CCS. Depuis 7 ans

qu'il existe il a réussi progressivement à gagner la sympathie d'un public français de plus en plus large.

— Comment fonctionne le CCS?

— Nous sommes, pour huit postes, une dizaine de personnes, toutes d'origine suisse. Il y a quelque logique à ce que les passeurs, les marieurs soient des Suisses. L'alliance d'une double sensibilité - au terreau culturel suisse et à l'air du temps parisien - est un gros atout. L'idée du centre? Elle est née d'un embryon de présence culturelle ponctuelle. Ces précurseurs ont pris, au début des années 80, l'initiative de faire acheter par la fondation Pro Helvetia ce lieu pour la somme dérisoire de 650.000 francs. Ce fut vraiment un coup de maître. Pro Helvetia est une sorte de substitut d'un Ministère de la culture. La fondation a pour but, dans une conception fédéraliste, d'œuvrer pour la diffusion de la culture suisse à l'étranger. Le CCS est la seule antenne à l'étranger, bien que des projets similaires existent pour l'Italie et l'Allemagne. Notre budget annuel s'élève à 1,5 million de francs y compris les frais de fonctionnement, les salaires. Cette somme équivaut au budget du Théâtre de poche de Genève.

— Quel est le cheminement entre les artistes et vous?

— Je vais en décevoir beaucoup. Nous recevons nombre de demandes isolées, pleines d'espoir d'artistes qui désirent se faire connaître à Paris. Ce n'est pas un lieu propice au premier brouillon. Il n'y a pas de raison qu'un artiste inconnu en Suisse soit révélé par le CCS. Cette maison est destinée, non pas aux valeurs confirmées, mais aux valeurs exercées et, logiquement, elles sont déjà connues en Suisse. Notre de-



DANIEL JEANNET - «Je conçois mon métier comme la restitution au public français des valeurs qui m'ont nourri».

visé pourrait être «aide-toi et le CCS t'aidera». Ce qui nous pousse à faire nous-mêmes les choix. Je conçois mon métier comme la restitution au public français des valeurs qui m'ont nourri. C'est très subjectif, arbitraire. Je revendique complètement la subjectivité passionnée. Mais je m'empresse d'ajouter que c'est pour cette raison précise que je pense qu'il est bon que le poste que j'occupe ne le soit pas à vie et que les regards changent. Quand on a fait le tour de son jardin secret, de ses passions, on transmet le flambeau. J'ai signé un contrat pour 5 ans.

— Comment établissez-vous votre programme?

— Je suis attaché aux personnalités rayonnantes. Ma façon de programmer est axée sur la transdisciplinarité. Un écrivain peut avoir des ouvertures sur d'autres domaines, tel Nicolas Bouvier, écrivain, photographe, iconographe. Cet homme de verbe et d'image a joué d'un succès considérable. Mais ces personnalités ne sont pas légion. Il faut donc trouver d'autres angles d'attaque, organiser des thèmes. En février, nous aurons un va-et-vient franco-germanique. Notre vocation première est de faire découvrir nos meilleurs artistes vivants à un public parisien attentif, d'être un marche-pied pour leur futur. Notre seconde vocation est de réhabiliter l'image d'une Suisse un peu enfermée qui provoque l'ironie narquoise des Parisiens. Combien de gens ne se sont-ils pas exclamés «Ah bon, vous avez des artistes en Suisse? Ah, il y a de la culture en Suisse?». Nous avons à lutter contre ces clichés. Il s'agit de rétablir l'image d'une Suisse faite non seulement de banquiers et de fabricants de chocolat, mais aussi de gens qui pensent et qui créent. Les retombées? Prenez l'exemple de ces douze cinéastes suisses qui se sont vu confier le soin d'arpenter l'histoire de notre cinéma. Nous avons décidé de présenter leur travail en ouverture de saison avec, en contre point, une sélection de films suisses des années 27 à 54. Ces films ont rempli les salles à notre grande surprise, étant parfois même sans sous-titres français. La personne qui s'occupe de la programmation des films sur la chaîne culturelle française, la Sept, a tout vu. Une retombée étonnante de cette projection du cinéma suisse, est que la plu-

part des films que nous avons présenté ici seront diffusés sur la Sept cette année.

— Les difficultés passées sont-elles oubliées?

— Nous avons fait les frais d'une mauvaise coordination entre la maison-mère et nous. Le départ presque simultané de toute la première équipe a entraîné une réflexion qui a eu pour conséquences des subventions accrues et l'engagement de Werner Düggelin. J'ai la chance de pouvoir renouer avec une histoire d'amour interrompue.

— Qu'aimeriez-vous dire aux Suisses?

— Ce que disait déjà Ramuz dans «Paris, notes d'un Vaudois». Ce que nous enseigne la France en général et Paris en particulier, c'est d'être nous-mêmes. De cesser d'avoir une fascination complexée. Nous ne sommes jamais aussi petits qu'on le croit ni aussi importants qu'on pourrait le penser. Nous avons, dans le concert européen, une note à jouer et cette petite note nous devons la jouer le plus sincèrement possible, avec le maximum d'intégrité et de passion en restant nous-mêmes. Sans présomption, mais avec l'exigence et le travail, qui sont la clé de réussite de tout travail artistique, on met de son côté toutes les chances d'une bonne écoute à Paris. Nicolas Bouvier, par son absence de souci de se fondre dans une intelligentsia parisienne, a trouvé le cœur des Parisiens.

Propos recueillis par Arlette Emch Ducommun

● D'autres nouvelles de La Neuveville en page 23

SAINT-BLAISE / La commune accueille les nouveaux citoyens avec faste et à bras ouverts

Les jeunes ont foi en l'avenir

Dix-huit ans, l'âge de toutes les envies, de tous les devenirs. Mais aussi l'âge où, dorénavant, toute jeune fille, tout jeune homme sera considéré comme citoyen à part entière. Hier soir, ils étaient une trentaine à répondre présent à l'invitation du Conseil communal de Saint-Blaise à participer à la manifestation officielle organisée, en leur honneur, au temple, dans le cadre de la Fête du 3 février, jour de Saint-Blaise.

Nulle part ailleurs dans le canton, les nouveaux citoyens sont reçus avec autant de chaleur et d'éclat par l'ensemble d'une communauté. Précédé de l'agent de police, Hugues Roth, les voilà entrant dans un temple bondé, aux sons des Amis du jazz de Cortailod. Par terre de parents, d'amis, de

simples citoyens, d'autorités politiques communales, cantonales et nationales. Chacun, par sa présence, leur montre que, désormais, ils font partie de la communauté.

Et les quatre jeunes qui se sont exprimés hier soir ont bien compris la signification de cette manifestation officielle. Tour à tour, et sans ambages, Séverine Hegel, Annick Bôle, Caryl Beljean et Fabrice Zwahlen, sont venus dire à la communauté réunie qui ils étaient, ce qu'ils vivaient, comment ils le vivaient. Tous ont franchement posé la réalité à laquelle ils sont confrontés, que ce soit face aux relations avec leurs parents, face aux systèmes politiques non démocratiques, face à la drogue, face au sida, face au chô-

mage. Mais tous quatre ont terminé sur une impression forte: ils ont foi en l'avenir. Leur vie, la vie, ils vont l'empêcher à pleines mains, ils vont la respecter, ils vont la réussir.

Par leurs paroles, ils rejoignaient l'orateur officiel de la manifestation, Nicolas Droz, pressenti par la commission du 3 février «parce qu'il les connaît, parce qu'il s'en occupe professionnellement» annonçait le président Thierry Béguin. Nicolas Droz leur a demandé que chacun prenne sa place dans ce monde, aussi petite soit-elle:

— Etes-vous prêts à entrer de plain-pied dans le système que notre société vous a préparé? Je ne dis pas cela comme un choix, car, pour moi, la société, ou le système, malgré ses in-

nombrables défauts et manquements, n'en est pas moins le reflet de ce que nous en ferons. C'est en effet vous qui ferez le monde de demain, que vous le vouliez ou non. Engagez-vous et souvenez-vous que nous sommes tous dépendants les uns des autres. Chacun a un rôle à jouer.

Et N. Droz a parlé de lui qui, un jour, a compris que s'il voulait bâtir quelque chose de solide, il avait besoin de fondations qui tiennent le coup. Il a alors parlé de sa rencontre avec Dieu qui l'aide «à considérer chacun comme unique et très important».

Co. J.

● D'autres nouvelles de l'Entre-deux-Lacs en page 21



CITOYENS TOUT NEUFS - Ils sont venus dire qui ils étaient, ce qu'ils vivaient, comment ils le vivaient.

Notre amie Bricole

Vous ne connaissez pas Bricole? C'est une jument. Mais pas n'importe laquelle! C'est la jument que les élèves de la classe de développement du collège primaire de Saint-Blaise ont montée à Lignières. C'est la jument qu'ils ont fait découvrir, par le texte et le dessin, aux très nombreux invités qui partageaient le vin d'honneur de la commune à l'auditorium de Vigner.

Comme le veut la coutume, au cours de la manifestation officielle du temple, le prix Nicole Thorens est remis à des enfants méritants de l'école villageoise. Et pour la première fois, cette année, la classe de développement a participé au concours qui avait, pour discipline, la connaissance de l'environnement. Les sept élèves, âgés de 7 à 12 ans, se sont attachés à étudier le cheval

sous toutes ses coutures. Le travail qu'ils ont livré est remarquable et émouvant. Il est tout de minutie, de propreté, de concentration, de vivacité et de clarté.

C'est la raison pour laquelle la présidente de la commission scolaire, Antoinette Béguin, a fait part de la décision exceptionnelle du jury «de primer chacun des enfants». Un prix d'excellente a en outre été décerné à Kiraz Sinaci, de Saint-Blaise. Et leur institutrice, Inès Waeffler, a reçu une récompense pour l'ensemble de la classe.

Les autres enfants récompensés sont Christine Britz, d'Hauterive, Carla Paulas et Steve Crevoiserat, de Saint-Blaise, Mélanie Monod et Thierry Veuve de Marin-Epagnier, et Cathy Tschanz de Lignières. /cej



Le billet du Loune

C'était l'histoire d'un mec. Un brave p'tit gars qui s'était donné beaucoup de peine, et en avait eu, pour obtenir son fameux permis de conduire. Le feu vert, enfin, pour les grandes espaces, la liberté, le droit d'être un citoyen à part... entière. Du moins tant que le véhicule ne finit pas, et son chauffeur itou, dans un arbre! Dont on sait, par définition, qu'il n'est pas là pour arranger le portrait des gens et autres carrosseries.

Mais notre bonhomme n'avait qu'une idée en tête. Fêter son papier. La fièvre du samedi soir. A nous les copines. Et le champignon que l'on presse un peu trop...

Manque de pot. Le contrôle radar. Pas de panique. Juste un très léger dépassement de l'ordre d'une vingtaine de balles. Cela fait mal, mais comme toutes les douloureuses, c'est toujours la première qui compte. Après on s'y habitue.

C'est mal fait!

Le policier de service toutefois, et vu l'heure avancée, se proposa pour s'assurer que notre gaillard tenait sur ses pattes et que sa démarche filait aussi droit que la trajectoire de l'auto. Négatif sur toute la ligne. Bravo!

De retour au bercail, le fils narra et commenta. Et d'ajouter à l'adresse du paternel: «Tu t'imagines? Il m'a fait souffler contre lui pour voir si je sentais l'alcool. Il est fou. Avec la crève que je me manie, y va tout choper. C'est mal fait!»

Quand on vous disait que les agents, on les aime bien... ♦ L.

VW GOLF GLI
cabriolet, 1984,
expertisée,
Fr. 9800.- ou
Fr. 230.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
127065-42

FORD ESCORT
5 portes, expertisée,
Fr. 3900.- ou
Fr. 91.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
127062-42

AUDI 100
Avant Quattro ABS,
expertisée,
Fr. 16.900.- ou
Fr. 400.- par mois.
Tél. (037) 45 35 00.
127061-42

OPEL OMEGA
2.4 i GL, 4.1989,
R/C, différentiel
autobloquant,
Fr. 14.500.- à
discuter.
Tél. (038) 33 21 38 (dès
19 heures).
103663-42

A vendre
**Chrysler
le Baron**
2.2 Turbo,
automatique,
climatisation,
autoradio, installation
téléphonique,
80.000 km,
Fr. 14.000.- ou à
discuter.
Tél. (038) 30 21 74,
le soir.
103676-42

PEUGEOT
Service - Vente -
Echange - Entretien
- Réparations.
Garage Storrer
Cornaux
Tél. 47 15 56
Voiture de
remplacement.
31870-42

Opel Vectra
2.0 i GT, avec toit
ouvrant, couleur
gris métallisé,
modèle 2.1990,
29.000 km, prix
Fr. 19.800.-.
Tél. (066) 22 63 02.
127087-42

A vendre
Opel Kadett GTE
1985, Fr. 6900.-
ou Fr. 160.- par
mois.
Tél. (037) 62 11 41.
126948-42

A vendre
**voitures
pour bricoleurs**
toutes marques,
bas prix.
Tél. 42 45 55,
demander
M. Langmeier.
125977-42

NOS
OCCASIONS
AVEC
**12 MOIS
DE GARANTIE**
KILOMÈTRE
ILLIMITÉ
SENN
GARAGE HIRONDELLE
NEUCHÂTEL, tél. 24 72 72
125632-42

Cherche moto
MB 5 Honda
50 cm³.
Tél. 33 54 93, le
soir.
63613-42

Opel Kadett GSI
2 l, cabriolet, toutes
options, 1988,
expertisée,
Fr. 17.900.- ou crédit.
Tél. (037) 45 35 00.
127064-42

À VENDRE
**10 TV couleur
Philips**
Etat neuf, grand
écran 67 cm, télé-
commande. Un an de
garantie. Fr. 250.-
à Fr. 450.- pièce.
(037) 64 17 89.
127070-45

A vendre
NATEL C
Philips Pocket
+ accessoires,
appareil neuf,
valeur Fr. 3000.-
seulement
Fr. 2100.-
Telemo S.A.
Tél. (038) 33 55 22.
32072-45

APP. DE VACANCES
**vacances en
FRANCE**
MÉDITERRANÉE-ATLAN-
TIQUE-CORSE. Au bord de
mer ou dans le magnifique
arrière-pays. 700 appart. et
villas à louer. Propriétaires
privés, soucieux de bien
vous accueillir. Liste 1992
gratuite. LUK Pichard 9,
1003 Lausanne (021) - 20 71 06
31593-34

OFFRES D'EMPLOIS
Institution pour personnes âgées
cherche pour compléter son équipe
**INFIRMIER(ÈRE)
ou INFIRMIER(ÈRE)
ASSISTANT(E) DIPLÔMÉ(E)**
possibilité de travailler à temps par-
tiel ou temps complet.
Salaire selon barème ANIPPA.
Offres à
Home médicalisé
LES MYOSOTIS
Parcs 3,
2000 Neuchâtel.
Tél. 038/25 37 77
de 10 h 30 à 16 h 30.
103686-36

DEMANDES
D'EMPLOI
**Dame avec
patente restaurant**
cherche occupation
dans bar à café,
tea-room, buffet ou
petit restaurant, etc.
Eventuellement
en saison.
Ecrire sous chiffres
157-900888 à Publi-
citas, case postale,
2400 Le Locle.
127099-38

Nous nous
recommandons
pour
**DES
TRADUCTIONS**
français/allemand
allemand/français.
Tél. (032) 87 12 53
Fax (032) 87 31 11.
103414-38



La Neuveville, nous cherchons pour
début février ou date à convenir
**jeune boulanger(ère)-
pâtissier(ère)**
dans bon commerce.
Possibilité de se perfectionner dans
la pâtisserie-confiserie.
Bonne ambiance de travail,
ainsi que pour le mois d'août un(e)
**apprenti(e)
pâtissier-confiseur**
S'adresser à :
A. Agassi
Boulangerie-pâtisserie-
confiserie
2520 La Neuveville.
Tél. (038) 51 21 24.
127081-36

**PARTNER
Job**
2, rue St-Maurice Neuchâtel
Pour une importante compagnie
d'assurances de la place, nous
cherchons :
1 SECRÉTAIRE
français/allemand parlé
- Ayant déjà une expérience au
département des sinistres.
- Age 30/35 ans.
Nous offrons un poste stable.
Contactez-nous
au plus vite.
126963-35
Tél. 038 25 44 44

Librairie-papeterie du Centre
Le Landeron
cherche
vendeuse
à temps partiel, tout de suite
ou à convenir.
Travail un week-end par mois,
le matin.
Faire offres par écrit
à M. Cottier.
126648-36

Boulangerie-pâtisserie de Neuchâtel
cherche un
boulangier-pâtissier
et un
confiseur
aimant travailler dans une équipe jeune et dyna-
mique.
Place fixe et stable.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Congé dimanche et lundi.
Studio ou chambre disponible dans la maison.
Pour tous renseignements, veuillez vous
adresser à M. Maeder Werner, boulangier-
pâtissier, Seyon 22, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 92.
77827-36

Le pro
des
deux-roues!

SPORTINO
26, Rue de Neuchâtel, 1401 Yverdon
Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir
UN MÉCANICIEN SUR VÉLOS
ou mécanicien très intéressé par le vélo
vente - montage - réparation
Travail indépendant pour personne de confiance.
Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec le
bureau du personnel sans tarder (tél. 024/23 12 05).
32101-36

orbisphere laboratories
Neuchâtel
Orbisphere Laboratories ist ein Schweizer Unternehmen, inter-
national führend in Entwicklung, Herstellung und Verkauf von
industriellen Sensoren und Messgeräten zur Analyse von Gasen
und Flüssigkeiten.
Das junge, aufgestellte Team sucht eine
**Sekretärin für die Verkaufs-
und Marketing-Abteilung**
die als flexible und dynamische Kollegin zur Entlastung unseres
Verkaufschefs Schweiz gerne folgende Aufgaben übernimmt:
■ Selbständige Korrespondenz am PC (MS Word).
■ Kundenbetreuung am Telefon.
■ Interne Organisation.
Sie verfügen über folgendes Profil:
■ Muttersprache Deutsch.
■ Gute Englisch- und Französischkenntnisse.
■ Organisationstalent.
■ Gute Laune auch bei grösserer Arbeitsbelastung.
Wir bieten einen interessanten Arbeitsplatz mit guten An-
stellungsbedingungen sowie ein angenehmes Arbeitsklima in
modernen Räumen.
Interessiert? So senden Sie Ihr Angebot mit den üblichen Unter-
lagen an:
**Orbisphere Laboratories, zHd Herrn H. Bouman, rue du
Puits-Godet 20, 2000 Neuchâtel.**
103653-36

**En Suisse
alémanique
aux Grisons
et au Tessin
les lecteurs de
L'EXPRESS**
trouveront
leur quotidien
dans les kiosques
des gares de :
Aarau, kiosque de la gare
Arosa, kiosque de la gare
Anet, kiosque de la gare
Baden, kiosque de la gare
Bâle, kiosque de la gare CFF
Bâle, kiosque de la gare Quai 1
Bâle, kiosque de la gare Souterrain
Berne, kiosque de la gare HB
Berne, kiosque de la gare Hall
Berne, kiosque de la gare Souterrain
Berne, kiosque de la gare RBS
Berthoud, kiosque de la gare
Bienne, kiosque de la gare HB
Bolligen, station RBS
Brienz, kiosque de la gare
Celerina, kiosque de la gare
Coire, Bahnhofkiosk Perron 1
Coire, Bahnhofkiosk Ost
Davos-Dorf, kiosque de la gare RHB
Frutigen, Bahnhofkiosk
Granges, kiosque de la gare Nord
Granges, kiosque de la gare Sud
Grindelwald, kiosque de la gare
Gstaad, kiosque de la gare
Interlaken, kiosque de la gare Ouest
Interlaken, kiosque de la gare Est
Kandersteg, Bahnhofkiosk
Klosters-Platz, kiosque de la gare
Lenk i/S, kiosque de la gare
Locarno, Librairie de la gare
Lucerne, kiosque de la gare
Lucerne, kiosque de la gare Ouest
Lyss, kiosque de la gare
Meiringen, kiosque de la gare
Morat, kiosque de la gare
Oensingen, kiosque de la gare
Olten, kiosque de la gare Souterrain
Ponte-Tresa, kiosque de la gare
Poschiavo, k. Buffet Bahnhof RHB
Samedan, Bahnhofkiosk
Soleure, kiosque de la gare HB
St-Gall, kiosque de la gare Hall
St-Gall, kiosque de la gare Perron 1
Thoune, kiosque de la gare
Thoune, kiosque de la gare Perron 1
Tiefencastel, kiosque de la gare
Twann, kiosque de la gare
Viège, Bibliothèque de la gare
Villars s/Ollon, Bibliothèque de la gare
Wengen, kiosque de la gare
Wil, kiosque de la gare
Zofingue, kiosque de la gare
Zoug, kiosque de la gare
Zürich, Hauptbahnhof «Perronhalle»
Zürich, Hauptbahnhof «Pressekiosk»
Zürich-Flughafen, Bahnhofkiosk
Zweissimmen, kiosque de la gare.
62602-10

**UN POSTE ÉVOLUTIF
DE 50-100%**
Pour compléter notre équipe à Neuchâtel, nous cherchons une
ASSISTANTE CONSEILLÈRE EN PERSONNEL
de formation commerciale avec si possible expérience du traitement de texte.
En qualité de bras droit de nos conseillers en personnel, vous les assistez dans
leurs tâches multiples et passionnantes.
Vous assurez également le téléphone, la réception, l'accueil et la prise en
charge de nos candidats.
Pas à pas et selon l'évolution du marché, le 50% deviendra 100%, avec une
possibilité réelle de devenir conseillère en personnel.
Si vous avez minimum 25 ans et que ce Job vous tente, adressez votre
candidature à :
MANPOWER S.A. Monsieur Bernard Wehrle
Rue de l'Hôpital 20, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/21 41 41.
127103-35

Cherche
Agent libre
bilingue si possible.
Tél. (038) 33 81 55.
126980-36

Bar centre ville cherche
dame de buffet
si possible avec expérience.
Entrée début avril.
Sans permis s'abstenir.
Tél. (038) 25 54 24, entre 14 h
et 18 h.
103641-36

Pour notre nouveau magasin de montres et de bijoux
à Neuchâtel, ouverture mars/avril 1992, nous cherchons un
horloger/vendeur
pour entrée immédiate ou à convenir.
Nous offrons des conditions de travail agréables et un
salaire correspondant à vos capacités.
Si vous vous sentez concerné, envoyez-nous votre dossier.
**CHRIST MONTRES ET BIJOUX, à l'attention de
M. P. Wydler, Förlibuckstrasse 178, 8005 Zurich.**
Tél. 01/271 66 60.
127068-36

CHRIST
UHREN UND SCHMUCK

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

SMH CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX PRODUITS
Dans le cadre du développement de notre projet automobile et pour
renforcer notre équipe, nous cherchons un jeune
ingénieur ETS en mécanique
Nous demandons :
● expérience en construction
mécanique
● sens des responsabilités
et des relations humaines
● connaissance de l'allemand
et de l'anglais
Les personnes intéressées sont
priées d'appeler M. D. Berdoz au
numéro 032 42 92 11.
Centre de développement
des nouveaux produits SMH
c/o Tissot S.A.
Rue de Boujean 9
Case postale 3256
2500 Bienne 3
Nous offrons :
● participation à un projet
ambitieux
● travail au sein d'une petite
équipe dynamique
● salaire selon capacités
● avantages sociaux d'un
grand groupe
Réussir sur les marchés internatio-
naux de l'horlogerie et de la micro-
électronique exige de s'atteler aux tâches les plus
diverses. Vous avez les aptitudes requises pour
nous aider à les réaliser. Appelez-nous!
32102-36
SMH

COLOMBIER

Samuel Girard fête ses 90 ans

Jour de fête pour Samuel Girard, de Colombier, qui célèbre aujourd'hui son nonantième anniversaire. Né à Bôle, il y a suivi ses classes primaires, puis c'est à Colombier qu'il a effectué son école secondaire. Dans le même village, il est entré en apprentissage comme électricien à la Société gaz et électricité, aujourd'hui les services industriels.

Après un engagement, durant cinq ans, dans une entreprise de Suisse alémanique — il eut l'occasion de travailler dans la plupart des cantons suisses et a participé, notamment, à la pose de la ligne à haute tension servant d'alimentation pour les trains du Gothard — il est revenu chez son premier employeur. De son union avec Caroline Widmer, malheureusement décédée récemment, est née une fille et, actuellement, la famille compte encore un petit-fils et deux arrière-petits-fils. Tous se sont réunis dimanche pour entourer le nonagénaire qui vit au home La Colombe où, jouissant d'une bonne santé si ce n'est quelques problèmes de vue, il se plaît beaucoup. /jpm

CORCELLES

■ CONFÉRENCE THIERRY BÉGUIN

C'est bien mardi prochain 11 février, à 20h au local de vote de l'ancien collège de Corcelles, qu'une conférence publique sera organisée par la section locale du Parti radical (elle n'a donc pas eu lieu hier comme aurait pu le laisser croire une information parue hier dans ces colonnes). L'orateur, Thierry Béguin, procureur général et conseiller aux Etats neuchâtelois, abordera un thème d'actualité sous la forme de l'interrogation suivante: «Un droit à la liberté pour les criminels dangereux?». A noter que le conférencier présentera bientôt à Berne un projet de modification du régime des peines de détention et de mise en liberté. /ns

PESEUX

■ MOTION ACCEPTÉE

Lors de la dernière séance du Conseil général, une motion déposée par le groupe libéral demandait des renseignements sur l'état d'entretien et le rendement des immeubles de la commune. Une étude est souhaitée afin d'examiner les mesures à prendre pour assurer un entretien normal et un rendement correspondant aux normes actuelles. Après discussion, la motion a été prise en considération. /wsi

SUD DU LAC

ESTAVAYER-LE-LAC

Sacha Guitry à la Prillaz

Spectacles 2000 de Paris présentent, jeudi à 20h30 à la salle de la Prillaz, «*Désiré*», une célèbre comédie de Sacha Guitry.

Jean-Claude Brialy signe aujourd'hui la mise en scène de cette histoire de valet galant qui, ayant surpris les charmes secrets de sa patronne, se voit renvoyé séance tenante. Humour et divertissement garantis! Henri Garcin se glisse dans la peau de Désiré. Il est accompagné de Yolande Folliot, Alain Feydeau, André Gaillard et Laurence Badie. Cette dernière a déjà joué à la Prillaz, il y a deux ans, dans une pièce intitulée «*Le Diable dans le bénitier*».

Créée le 28 avril 1927 au théâtre Edouard VII à Paris, la pièce a connu un très vif succès. «*Ceux qui n'ont pas assisté à la représentation d'une comédie gaie de Monsieur Guitry ne connaissent pas la douceur de rire*», écrivait un critique à l'époque. /E

MOUDON

■ EXPOSITION — La galerie L'Escalier 2 présente une exposition originale intitulée «*Petits formats*». Celle-ci réunit neuf artistes contemporains, dont le peintre Frédy Meystre, de Corcelles-près-Payerne. L'exposition est ouverte jusqu'au dimanche 23 février, du vendredi au dimanche, de 14h30 à 18h30. /E

COLOMBIER / Premier jour d'école de recrues pour 378 jeunes

Initiation à la vie de soldat

— *Juste une question: je dois me présenter où?*, demanda-t-il un peu hagard tandis qu'il présentait son livret de service d'une main et traînait un gros sac de l'autre. Un peu plus tard, et après qu'il eut rejoint ses compagnons dans la cour inférieure, quelqu'un lui signala que dès ce moment il appartiendrait à la compagnie d'état-major de l'école de recrues infanterie 2, plus communément nommée dans ce milieu CPEM inf 2. Hier matin, et en même temps que 377 autres jeunes, la nouvelle recrue entendit

le lourd portail du château de Colombier se refermer derrière elle. Pour dix-sept longues semaines.

La mine plus ou moins réjouie, les cheveux plus ou moins longs, les nouvelles recrues ont pris doucement possession des lieux. Après l'appel et la visite médicale, elles ont suivi, par petits groupes, les aînés dans le long dédale que constitue l'arsenal. «*Quarante-deux long*», a crié le tailleur. Et le jeune homme est ressorti le sac nouvellement reçu aussi lourd que lorsqu'il est arrivé un peu plus

tôt, mais débordant de vêtements aux seules couleurs gris-vert. On lui demanda d'en vérifier le contenu: un béret de sortie; un bonnet; un ceinturon; trois chemises; deux cravates; etc. Prenant, enfin, possession du fusil d'assaut, il ressortit dans la cour et s'aligna aux côtés de ses futurs compagnons; le casque posé un peu de travers sur la tête; le fusil — presque aussi grand que lui — en bandoulière; et le sac couché à ses pieds.

Vint le moment de visiter sa chambre.

Il vit que douze lits la remplissaient. Et il lut quelque part qu'il ne pourrait dormir ni avant la reprise du travail du matin, ni après l'appel en chambre du soir.

Et si sa première journée a été essentiellement consacrée à une première mise en condition, dès ce matin débute l'initiation de base nécessaire pour devenir soldat.

C'est pour cela aussi que la diane retentirait à 5h30 déjà.

◇ S. Sp.

Avant le «ouf»!

Des dix-sept semaines inscrites au programme militaire des 378 nouvelles recrues, dix se dérouleront essentiellement à Colombier. Durant ce premier laps de temps, les jeunes seront initiés à l'instruction de base — maniement des armes, éducation militaire, etc. — et se verront dispenser des cours théoriques. Ensuite ils participeront aux cours de combat; aux courses de tir durant les 13^{me}, 14^{me} et 15^{me} semaines. La semaine d'endurance suivra. Puis le moment sera venu de procéder à la démobilisation et, au besoin, de crier «ouf»!

Les recrues en provenance du canton de Genève sont les plus nombreuses (101), suivies de Neuchâtel (92); du Jura (68); de Vaud (52); de Berne (45); et de Fribourg (20). Mais elles ne seront pas seules à fouler le sol du château: 22 officiers (4 commandants

de compagnie; 2 médecins; 1 quartier-maître et 15 lieutenants); 9 sous-officiers supérieurs (4 sergents-majors et 5 fourriers); et 106 caporaux les encadreront. Même durant les journées des familles prévues les 21 et 28 mars.

Si le nouveau commandant de la place d'armes et des écoles de recrues de Colombier, le colonel EMG Roland Chuard, fait du dialogue et de l'ouverture d'esprit son cheval de bataille, il avoue en contrepartie que son influence est limitée en ce qui concerne le programme des quatre mois à venir:

— *Nous avons des tâches clairement définies à accomplir. Il est dès lors impossible d'y apporter de nombreux changements.*

Mais il sera tout à fait possible de responsabiliser chacun. Autre maître-mot de Roland Chuard. /ssp



C'EST PARTI — La mine plus ou moins réjouie, les cheveux plus ou moins longs, les nouvelles recrues ont pris possession des lieux. olg-E

VAL-DE-TRAVERS

COUVET / Campagne lancée en faveur du travail à domicile

Pionnière dans la morosité

La commune de Couvet a fait à nouveau acte de pionnière dans le canton de Neuchâtel en lançant à la fin de l'année dernière une campagne en faveur du travail à domicile dans le Val-de-Travers. Après avoir installé un échange d'apprenties avec une commune de Suisse alémanique, elle s'est mise en contact avec l'Office suisse du travail à domicile (OSTD), pour développer dans le district l'activité professionnelle sous un toit différent de celui de son employeur. Forte évidemment de l'équipement du Vallon en matière de télécommunications.

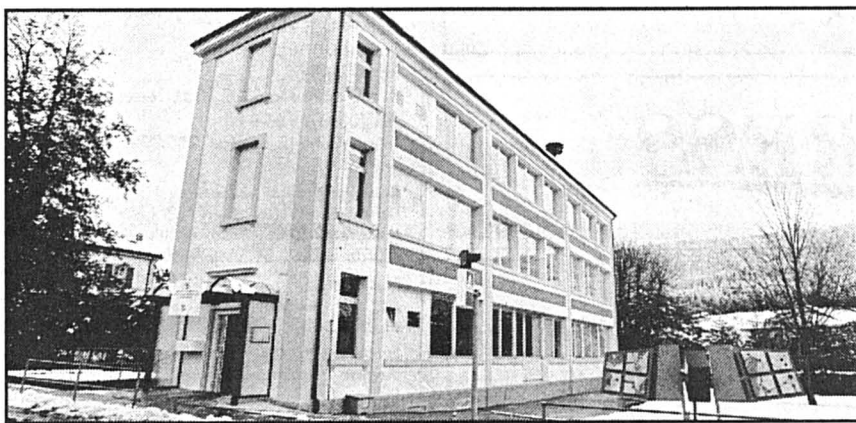
L'OSTD a pour principale fonction de mettre en relation des entreprises intéressées par le travail à domicile et tous ceux qui désirent exercer une activité professionnelle tout en restant chez eux. Les activités proposées sont extrêmement variées, allant du travail sur des produits industriels à des tâches de secrétariat. A l'ère de l'informatique, l'ordinateur chez soi peut permettre d'exécuter des travaux à distance en étant relié à une unité centrale.

La commune de Couvet a distribué un questionnaire à toutes les personnes intéressées par le travail à domicile. Un

grand nombre de postulations lui ont été retournées. On y trouve de tout parmi les postulants, surtout des femmes mariées et — conjoncture oblige — des chômeurs. Parallèlement à la transmission de ces demandes à l'OSTD, la commune envisage de créer un atelier de travail à temps partiel dans le Vallon. Des locaux sont déjà prévus à cet effet au Centre de télécommunications

de Couvet. Cependant, la morosité économique semble ralentir l'engouement des entrepreneurs pour cette nouvelle façon de travailler, même si la demande est en hausse continue. Toutefois, et il n'est jamais interdit de rêver, cette nouvelle forme d'activité professionnelle désenclave les régions périphériques.

◇ Ph. C.



CENTRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS — Des locaux y sont prévus pour un atelier de travail à temps partiel. E

LES CERNETS-VERRIÈRES / Onzième marathon franco-suisse, dimanche

Fondeurs sur les hauteurs

Si kieurs, à vos lattes! Les fondeurs qui disputent la Suisse-Loppet et la Coupe romande de ski de fond, ainsi que leurs amis français, allemands et italiens et tous les non-licenciés intéressés se retrouveront dimanche matin pour le 11^{me} marathon franco-suisse, disputé sur 42km aux alentours des Cernets-Verrières. Cette grande course verra 500 coureurs s'élaner sur trois parcours: celui du marathon, une boucle de 15km et une de 5km pour les OJ. Du grand spectacle en perspective malgré la concurrence des Jeux olympiques, avec notamment des coureurs renommés, comme Konrad Hallenbarter, André Rey — l'enfant du pays —, Daniel Sandoz — sous réserve —, Margrit Jorg, gagnante l'an passé de

la Suisse-Loppet, et les meilleurs du Giron jurassien.

Les participants sont divisés en neuf catégories. Pour ceux qui souhaiteraient encore courir dimanche, le bureau des courses, installé au chalet du Ski-club des Cernets, prendra encore des inscriptions samedi dès 15h et dimanche matin jusqu'à 8h30, dernière limite. Les départs sont fixés à 9h30 et 9h40.

La course sera disputée en style libre, avec néanmoins une trace pour les adeptes du pas alternatif. Le tracé est déjà grosso modo déterminé, même s'il pourra être modifié en fonction des conditions d'enneigement. Il ne comporte pas de grosses difficultés techniques. Ceux qui craignent les descentes

diaboliques peuvent se rassurer. En cas de temps incertain, le ☎ 180 renseignera dès samedi 12 heures. Fait nouveau cette année, une cantine sera montée, puisque les organisateurs ne peuvent plus disposer de locaux dans le centre d'accueil des requérants d'asile. Cette course, l'une des neuf que compte la Suisse-Loppet, bénéficie encore du concours d'une association de Pontarlier, qui met une dameuse à disposition du Ski-club des Cernets. Bel exemple de collaboration de part et d'autre de la frontière!

◇ Ph. C.

● Renseignements: Suisse, ☎ 038/661265 ou 661274; France, ☎ 81391374.

● Patronage «L'Express»

MÔTIERS

Da Camera brillant

Musique contemplative au temple

Le programme de concerts de février concocté par les Jeunesses musicales du Val-de-Travers a connu un début brillant dimanche en fin d'après-midi au temple de Môtiers, avec la venue du chœur Da Camera, de Neuchâtel, dirigé par Pascal Mayer. Les chanteurs ont su pendant une bonne heure utiliser la qualité acoustique du lieu, en donnant pleine mesure aux différentes pièces qu'ils y ont données. Le tout en dépit d'une chaleur infernale pour un concert de cette qualité.

Le programme de Da Camera, bien que très éclectique, était essentiellement fondé sur la musique contemplative, avec des pièces empruntées aux répertoires de La Renaissance, baroque, romantique ou contemporaine. Le chœur s'est livré dimanche à une véritable histoire de la musique liturgique pour voix a capella, le tout avec un talent qui frisait la perfection. Si les chanteurs n'ont pas été très démonstratifs dans leur gestuelle, ils ont su restituer au public le contenu des textes latins, allemands et anglais par leur expression vocale et leur précision rythmique.

A témoin, un «Magnificat» de Ludwig Senfl (1483-1543), interprété dans le chœur du temple. Un morceau en plusieurs séquences entrecoupées de soli pour ténor interprétés par un membre de Da Camera. Après un kyrie tiré de la Messe «*Dona nobis pacem*» de Gustave Doret (1866-1943), le chœur est venu à bout d'un hymne à Sainte-Cécile de Benjamin Britten bourré de pièges et de dissonances. Ce morceau a été rehaussé par l'engagement d'une soliste soprano pour quelques passages. Le restant du programme comprenait des pièces de Mendelssohn, de Palestrina, de Poulenc, de Johann Christian Bach et de Duruflé. En fin de concert, Da Camera a changé de couleur en donnant un «*Cantus gloriosus*» de Josef Swider, compositeur né en 1930, plein d'allant. En l'interprétant en bis vu le succès du concert. Les Jeunesses musicales ont vraiment bien commencé leur mois!

◇ Ph. C.

Voix Suave
pour Mondanités
et Confidences

126697-10

LA LIGNE
BCBG
VOUS EST
RESERVEE

Laissez votre annonce sur le
156 74 84 75

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

**TUBAGE
ET CONSTRUCTION
DE CHEMINÉES**

en acier inoxydable garantie: 10 ans.

GIRARDIN & Cie
Stand 3 - Tél. (038) 53 34 41 - CERNIER
126990-10

CONSULTATION JURIDIQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS
NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 126988-10

Chaque jeudi de 16 à 19 heures.

**ATTENTION
UTILE**

A votre disposition pour déménagements, divers transports et débarras. Garde-meubles.

**HUMBERT-DROZ
TRANSPORTS**
Tél. (038) 25 05 16.
103558-10

**Marché
d'occasions**

Ne manquez pas... l'occasion! A nouveau ouvert
**du lundi, 3 février, au samedi,
8 février, dans le hall d'entrée**

- Lave-linge automatique
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Repasseuses
- Fours à micro-ondes

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres

prix super-avantageux FUST

CHOISIR - PAYER - EMPORTER

Arrimez votre porte-bagages!
Et naturellement, possibilité de livraison et montage par nos soins contre un léger supplément.

Fust
Marin, Tél. 038 / 33 48 48
32087-10

FUST: Le No 1 de l'électroménager et des cuisines agencées

À louer

NEUCHÂTEL 1 pièce, cuisine, salle de bains, pour 1^{er} mars, 660 fr. Tél. (038) 24 03 90. 63571-63

À BOUDRY 2 pièces en duplex, mansardé avec poutres apparentes. Loyer 920 fr. + charges. Libre dès le 1.4.92 ou à convenir. Tél. (038) 53 11 81, demander int. 30. 103660-63

À SERRIÈRES début avril, studio, cuisine agencée, salle de bains, 684 fr. charges comprises. Tél. 32 13 17, heures de bureau. 103670-63

BÔLE 3 1/2 pièces rénové, cuisine agencée, balcon, 1454 fr. charges comprises + place de parc. Libre dès 15.2.92. Tél. 42 57 05. 103664-63

OUEST de Neuchâtel, appartement 4 pièces, tout confort, tranquille, libre dès le 1.3.92 ou à convenir. Ecrire à L'Express, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 63-8685. 103673-63

À LA CHAUX-DE-FONDS 3 1/2 pièces neuf, poutres apparentes, cuisine agencée, loyer 1190 fr. Tél. (038) 25 18 19. 103666-63

PLACE DE PARC EUROTTEL 2^e étage non couvert, 145 fr. Tél. 31 34 10. 103668-63

STUDIO libre tout de suite Peseux, 820 fr. charges comprises. Location payée pour février. Tél. 42 47 37. 103681-63

AU CENTRE VILLE 2 pièces/bureau, 895 fr., libre tout de suite ou date à convenir. Tél. 25 32 31, heures de bureau. 103574-63

À AREUSE 2 pièces, 1120 fr. charges comprises, dès le 30.4.1992. Tél. 41 29 52, dès 17 h. 103640-63

NEUCHÂTEL appartement 3 1/2 pièces + parc, libre tout de suite, 1505 fr. charges comprises, grand balcon, vue sur le lac. Tél. (021) 20 08 48, heures de bureau. 103557-63

DOMBRESSON magnifique appartement 4 1/2 pièces, 2 salles d'eau, cuisine agencée, poêle, balcon, très ensoleillé. Libre tout de suite, 1480 fr. + charges. Tél. (038) 24 14 31. 63615-63

Cherchez le mot caché!

8 lettres - Une tête

C	E	G	E	N	A	M	T	R	E	L	E	T	O	P
E	E	R	U	T	C	A	F	T	E	E	C	R	O	F
I	R	E	V	E	L	A	I	N	E	G	N	O	R	A
E	E	I	M	P	B	N	S	E	R	P	A	U	E	I
E	M	M	O	G	O	E	C	G	E	E	R	V	G	M
R	O	A	S	N	S	I	A	R	G	N	E	E	A	E
H	E	D	G	I	L	E	D	A	E	B	G	M	T	R
E	O	I	R	A	B	R	S	N	A	U	D	I	E	B
E	H	C	N	R	A	U	I	R	E	N	S	N	O	T
C	P	C	O	N	T	L	C	T	O	A	E	U	R	P
A	E	S	I	T	O	B	O	R	R	E	C	I	R	E
R	S	P	S	N	U	I	S	A	N	C	E	T	D	E
E	T	G	I	O	D	R	P	P	M	R	E	N	A	P
C	E	R	F	I	E	C	A	U	T	I	O	N	U	L
E	C	R	U	O	S	O	T	E	E	M	E	R	A	B

Amie - Apnée - Après - Argent - Barème - Batoude - Bouc - Brossé - Caution - Cerf - Chignon - Crabe - Creusure - Criblure - Crinoline - Crise - Cubisme - Damier - Doigt - Engrais - Erré - Facture - Faim - Force - Géniale - Gérance - Gomme - Homme - Idiote - Lancer - Lever - Manège - Minuit - Monde - Niche - Noire - Nuisance - Oisif - Paner - Parasite - Peste - Pinard - Pionnier - Plat - Poignée - Potelé - Race - Ravage - Régate - Robotisé - Rond - Source - Trapue - Trier - Trouvé - Usage.

Solution en page **Horizons** TÉLÉVISION

**Professeur
Salim**

Grand médium, sérieux, avec plusieurs pouvoirs, résout toutes situations, même désespérées, tous problèmes. Succès en amour, retour immédiat de la personne que vous aimez, affaires, examens, et vous apporte la réussite dans tous les domaines, travail sérieux, résultats garantis.

Rue des Ecorces 10,
PONTARLIER
(1^{er} étage).
Tél. (0033) 81 39 01 80.
126668-10

depuis 1969
vite résolues

dettes

ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33 6970

126977-10

PIN'S - PIN'S

Fabrication de qualité en email à des prix très attractants.

Demandez nos offres.

Délai de livraison, dès 15 jours.

Pin's en vrac, livrables dans les 24 heures.

**RCM Diffusion, case postale 37,
1922 Salvan.**
Tél. (026) 611 126
Fax (026) 611 929. 127100-10

UNIQUE

**CONTACTS, RENCONTRES
ET DIALOGUES**

**SUR LE 1^{er} SERVICE
EN DIRECT**

32075-10

156 74 84 92

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Editeur:
Fabien Wolfrath
Directeur-rédacteur en chef:
Jean-Luc Vautravers

Tirage contrôlé: 33 428 exemplaires
(REMP 31.5.91)

RÉCEPTION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 65 01
Télex 952 542, téléfax 250 039
CCP: 20-178-7

Ouverture de la réception:
8h - 12h et 13h35 - 17h55,
(vendredi: 17h)
sauf le samedi et les jours fériés.

Nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7h50 à 12h et de 13h55 à 18h.

En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18h à 24h.

PUBLICITÉ

Délais:
2 jours avant la parution à 12h, édition du lundi: jeudi à 12h.

Avis mortuaires, naissances, tardifs: la veille jusqu'à 21h.
Couleurs: 5 jours ouvrables (lu-ve) à 12 h.

Tarifs

Prix par mm	local	suisse
Annonces	Fr. 1.07	Fr. 1.22
Réclames	Fr. 4.25	Fr. 4.25
Offre d'emploi et immobilier	Fr. 1.12	Fr. 1.28

Petites annonces, le mot (minimum Fr. 10. -) Fr. -.80 (réservée aux particuliers, commerciales exclues)

Avis mortuaires, naissances remerciements Fr. 1.90

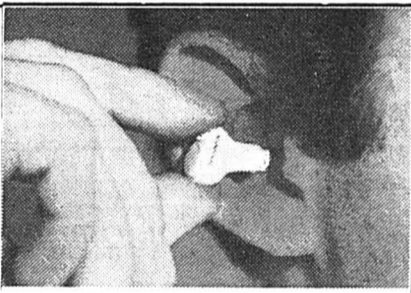
Avis tardifs Fr. 5.70

ABONNEMENTS 1992
Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 59,50	Fr. 113,50	Fr. 215.-

Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables au minimum, doivent parvenir par écrit, cinq jours ouvrables à l'avance.
Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement. 77129-10



Un appareil auditif
ultramoderne peut être
aussi petit

si vous désirez bénéficier d'une audition améliorée, même dans le bruit, vous êtes invité à notre

Consultation Gratuite
mercredi 5 février 1992
9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Un appareil auditif testé dans vos conditions d'emploi? Nous vous le confions à domicile sans engagement.

CorrectION Centre d'acoustique

c/o Pharmacie Tripet
rue du Seyon 8
2000 Neuchâtel, Tél. 038 24 66 33
Fournisseur conventionnel de l'AI et de l'AVS 126987-10

Petites annonces
au tarif réduit de **80 ct.** le mot (minimum Fr. 10.-)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

À vendre

CHRONOS SWATCH noirs. Tél. (038) 53 67 12. 127084-61

2 PAIRES DE SKIS DE FOND homme et de descente, très bon état, prix à discuter. Tél. (038) 65 14 94 dès 18 h. 127093-61

CHAMBRE A COUCHER Liparini (laiton massif), prix à discuter. Tél. 25 77 59. 127079-61

CAMÉRA Vidéo Panasonic M7 + accessoires. Prix à discuter. Tél. (038) 42 63 92. 103646-61

CAUSE double emploi: montres Cartier + Ebel récentes, 3000 fr. / 1800 fr. Case postale 45, 2024 Saint-Aubin. 103655-61

POUR collectionneurs: affiches publicitaires anciennes de graphistes neuchâtelois 1940-50. Tél. (038) 55 32 95 (répondeur). 103657-61

VÉLOMOTEUR Maxi Puch rouge, petit guidon, fourche Alfa. Prix: au plus offrant. Tél. (038) 31 24 12. 103669-61

FILMS HOMO Super 8 muet. Tél. (038) 30 39 59 dès 19 h 30. 103665-61

Demandes à louer

ÉTUDIANTE CHERCHE pour 2 ans, petit appartement max. 700 fr., Neuchâtel ou environs. Tél. (038) 24 61 39. 63611-64

COUPLE RETRAITÉ cherche appartement 3 grandes ou 4 pièces dans cadre de verdure. Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 64-8686. 103674-64

APPARTEMENT ou duplex dans ferme ou autre, 4, 5 ou 6 pièces, cheminée, balcon ou jardin. Loyer modéré contre rénovation à nos frais. Bail longue durée. Tél. prof. (038) 25 14 14 int. 23. 103683-64

CHERCHE VOILIER à louer juillet-août 1992. Place d'amarrage comprise. Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 64-8687. 103677-64

CHAMBRE meublée, centre ville, 485 fr. Tél. 25 38 05 le matin. 103685-64

CHERCHE STUDIO À LOUER centre ville, tout de suite ou à convenir. Urgent. Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 64-8688. 103680-64

JEUNE COUPLE cherche vieux 3 pièces, confort pas indispensable, max. 850 fr. charges comprises. Tél. (038) 24 00 78. 103682-64

Offres d'emploi

JEUNES électro-mécano et peintre pour un travail d'un mois. Tél. 42 14 60. 127073-65

DAME pour remplacements auprès de personne âgée est cherchée, quartier est de Neuchâtel. Tél. (038) 51 28 25. 63711-65

FAMILLE cherche pour tout de suite ou à convenir une jeune fille au pair pour la garde de 2 enfants (7, 1 1/2) jusqu'à fin novembre 92 ou plus. Possibilité de suivre des cours d'allemand. Famille Gugli, Obergerlafingen/SO, tél. (065) 35 24 87. 103675-65

Demandes d'emploi

MENUISIER QUALIFIÉ avec expérience et permis de conduire, cherche emploi au plus vite. Tél. (038) 41 45 83. 63664-66

DAME AVEC PERMIS B cherche heures de ménage. Tél. 30 44 55. 103601-66

ÉTUDIANTE cherche à faire du baby-sitting tous les après-midi sauf lundi et vendredi. Au moins 10 fr./heure. Tél. 25 52 98, M^{me} Kunz. 103651-66

BOULANGER avec expérience, permis B, cherche travail. Tél. 46 22 53 après 19 heures. 103659-66

JEUNE FEMME cherche emploi uniquement week-end, jour ou nuit, dans restauration, hôpital ou autre. Tél. (0033) 81 81 38 32. 103662-66

DAME portugaise, permis C, cherche heures de ménage. Tél. (038) 31 30 03 dès 10 h du matin. 103679-66

Divers

HOMME 31 ans de la campagne, très seul, cherche jeune fille à l'AI, même handicapée, pour rompre solitude, pour vivre ensemble les joies de la vie. Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 67-4521. 127094-67

CAUSE DÉPART, qui reprendrait mon contrat à Viso-Gym Marin (fin 1993), 3 mois gratuits. Tél. 21 25 52. 103661-67

CHERCHE ÉTUDIANT pour leçons français 5e année primaire. Tél. 25 91 74. 103678-67

VIVRE EN BOURGOGNE maison 3 à 4 pièces, gratuite contre surveillance de notre propriété de 7 ha, forêt, prés, étang, endroit isolé, situation unique. Offres avec références et photo à CAMVAC S.A., case postale 8423, 3001 Berne. 126888-67

Animaux

À VENDRE magnifiques chiots Epagneuls papillon pure race, 2 1/2 mois. Tél. 42 49 30. 126656-69

À VENDRE PERRUCHES bleues, volière. Tél. 41 10 15 le soir. 103515-69

TROUVÉ fin décembre 91 à Monruz, beau chat tigré, collier vert. Tél. 25 86 66. 103667-69

L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'abonnement annuel = 50% d'économie
par rapport à l'achat au numéro

+ 1 mois gratuit
pour tout nouvel abonnement annuel.

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à retourner sous enveloppe collée et affranchie de 50 c. à:
L'EXPRESS
Service de diffusion
Case postale 561
2001 Neuchâtel

Bulletin de souscription

Je souhaite recevoir à l'essai

Je m'abonne par trimestre **Fr. 59,50**
 semestre **Fr. 113,50**
 année **Fr. 215.-**

Marquer d'une croix ce qui convient

Nom _____ 62635-10

Prénom _____

N° Rue _____

N° Localité _____

Date _____ Signature _____

DEUX-LACS

CRESSIER

Fidèle à
L'EspéranceEdouard Broillet est
devenu vétérán fédéral

EDOUARD BROILLET — Du plaisir et des moments inoubliables grâce à la fanfare. olg. E

Dimanche, lors de l'assemblée générale de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN) à Bevaix, Edouard Broillet, de Cressier, a été récompensé pour ses 35 années d'activité au sein de la fanfare L'Espérance de Cressier. La médaille de vétérán fédéral lui a été remise. Pour marquer cette étape importante dans la vie musicale d'Edouard Broillet, une délégation de la commune de Cressier ainsi que la fanfare le recevaient au caveau du château, à son retour.

Pour E. Broillet, la musique a toujours été une passion. Issu d'une famille de musiciens, il jouait de la trompette, du saxophone et de la clarinette lorsqu'il décida de devenir membre de L'Espérance. Lors de ses débuts, en septembre 1957, il commença comme trompettiste. Aujourd'hui, il excelle au cornet.

Durant 30 ans, Edouard Broillet a fait partie du comité, d'abord en tant que secrétaire puis comme vice-président. Bien que faire partie d'une fanfare signifie s'engager personnellement, Edouard Broillet précise:

— Il est vrai que les répétitions et manifestations sont nombreuses tout au long de l'année, mais elles sont source d'un réel plaisir pour moi. L'ambiance au sein de la société est excellente et, grâce à la fanfare, j'ai eu l'occasion de vivre des moments inoubliables. Les plus marquants ont été la fête cantonale des musiques du canton de Neuchâtel qui a eu lieu à Cressier en juin 1963 et, l'année dernière, la participation de L'Espérance, pour la première fois, à la Fête fédérale des musiques à Lugano.

◇ S. H.

Fête des chanteurs
du district

Quelque 350 chanteurs seront réunis, le samedi 13 juin, à Cressier. Ils sont tous membres de l'Association des chanteurs du district de Neuchâtel et se retrouveront pour leur fête de district.

Organisée bisannuellement, la fête de chant du district est prise en charge à tour de rôle par les divers chœurs de l'association et cette année, il incombe au Chœur mixte protestant de Cressier de mettre sur pied cette rencontre.

Une douzaine de sociétés agrémenteront cette journée de rencontre de diverses interprétations chorales. Pour que la réussite soit totale, un comité vient d'être créé. Fort de huit membres, il est présidé par Henri Burgdorfer.

— C'est une organisation d'envergure commente H. Burgdorfer. Nous avons du pain sur la planche! Mais c'est réalisable puisque d'autres l'ont fait avant nous. Du reste, ce n'est pas une première pour Cressier. La dernière manifestation de ce genre remonte en effet à 1982. /sh

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE / La chapelle frappée de mutisme

Ça cloche au Bon Pasteur

On avait déjà remarqué de petits décalages aux environs de Noël. Mais comme il faisait très froid, on s'était dit qu'elle était un peu grippée, que ça lui passerait avec le dégel. Et puis est arrivé le début de l'année. Et avec lui, le silence. Une longue suite de jours sans midi, sans messes, sans services religieux. Et au-dessus de ce grand silence qui avait enveloppé Les Geneveys-sur-Coffrane, tout là-haut, au sommet de la chapelle catholique du Bon Pasteur, la cloche pendait entre les deux piliers du campanile. Muette. Mais pas morte. Hier matin, une petite silhouette, noire sur le ciel bleu, a escaladé l'échafaudage dressé entre les deux piliers pour se rendre au chevet de l'aphone.

Averti il y a quelque deux semaines seulement du mutisme obstiné de la cloche du Bon Pasteur, l'architecte Dino Biancolin, qui assume la responsabilité des bâtiments de la paroisse catholique, se mit en quête de l'homme de la situation: Hans Diethelm, spécialisé dans les horloges d'édifices, qui tient bureau à Villiers et atelier à Peseux. Et comme la cloche et son moteur sont perchés au sommet du campanile, à portée des seuls oiseaux, il fallut encore installer un échafaudage pour permettre à H.Diethelm de les atteindre.

— C'est en haut que ça ne joue pas, confirmait celui-ci hier, au retour d'une première escalade rendue périlleuse par le gel sur le toit de l'église. Et d'y retourner aussitôt: «Il faut que je me dépêche: on annonce de la neige pour demain».

Le problème? L'âge et le fait que dans un campanile, un clocher ouvert, la cloche et son mécanisme sont très exposés aux intempéries. — «Ça fait quinze ans, depuis que la chapelle est construite, que personne n'est monté voir là-haut. Le bobinage du moteur est encore bon», constatait H.Diethelm après sa matinée de démontage. «Mais les roulements font un bruit terrible. Les chaînes qui actionnent la cloche et l'inverseur (l'appareil qui inverse le courant de manière à ce que la cloche ne fasse pas un tour complet) sont rouil-



CLOCHE MALADE — Pas facile à soigner. olg. E

lées. Et j'ai été obligé de descendre l'inverseur. Il y a sûrement eu un court-circuit».

Le tout a donc pris le chemin de l'atelier de H.Diethelm pour «pas mal d'heures de travail». Les Geneveys-sur-Coffrane pourront profiter de l'oc-

casion, durant quelques semaines, pour écouter tomber la neige. Quant à la paroisse, elle pourrait, pour appeler ses fidèles à la messe, se replonger dans l'ABC des signaux de fumée.

◇ Mi. M.

DOMBRESSON / Audio concept: prise de son, sono, création

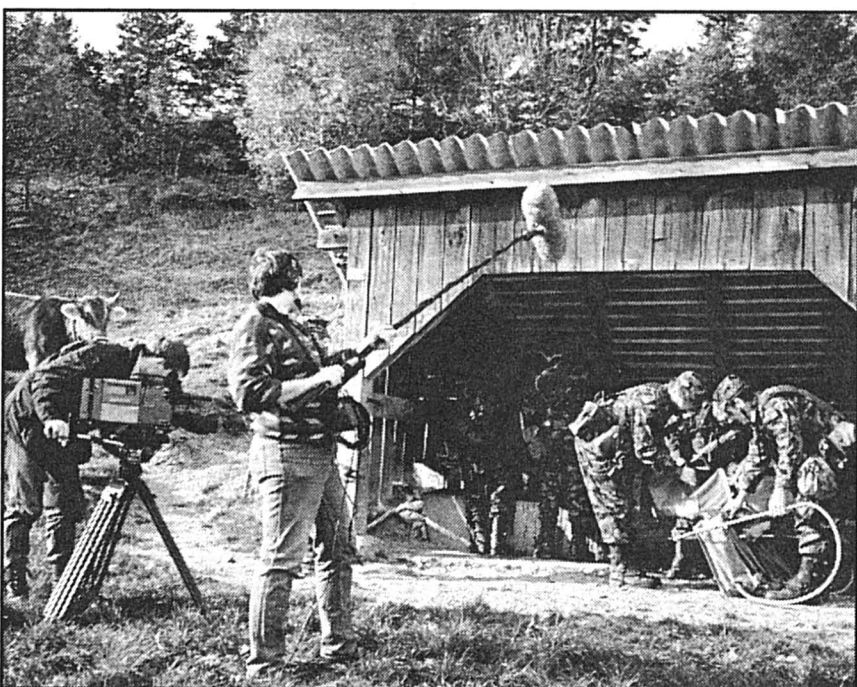
Nouvelle société pur son

Elle est née sans bruit à Dombresson au début de l'année. Et pourtant, elle ne se nourrit que de son. Elle? Audio concept Pascal Fleury, une petite société prestataire de services. Ses secteurs d'activité? Pas banals: la prise de son surtout, mais aussi la sonorisation, la création musicale et, accessoirement, la vente de matériel audio-vidéo. Son moteur? Pascal Fleury, un jurassien installé au Val-de-Ruz depuis mai 89, un électricien radio-TV de formation qui s'est jeté dans le monde du son par passion et au «hasard» d'une offre d'emploi faite en 1986 à une entreprise d'audio-visuel. Aujourd'hui, un pro de la prise de son qui a plus d'une corde à son arc.

— Pour faire un son parfait, explique P. Fleury, on doit connaître son matériel à fond et savoir mixer sur une régie. Mais, surtout, il faut beaucoup d'expérience, de pratique.

Côté expérience, justement, P. Fleury ne manque de rien, merci. Son amour du son, et son oreille, il les a cultivés au trombone et à la trompette, au conservatoire, mais aussi dans des brass bands et des big bands. Et comme il n'y a pas d'école d'ingénieurs du son en Suisse, sa profession, il l'a apprise sur le tas. Mais quel tas! A travers ses engagements dans trois entreprises d'audio-visuel, il a travaillé pour Fréquence Jura, dans le mixage de pubs. Travaillé pour la Télévision suisse romande, comme preneur de son en actualité régionale avec les équipes de correspondants jurassiens et neuchâtelois, et sur des émissions comme «Temps présent» ou «Tel quel». Travaillé encore pour le cinéma et la vidéo. En profitant de toutes les occasions pour se perfectionner, en acoustique d'abord, puis en sonorisation.

Un background qui lui permet aujourd'hui d'avoir la plus simple et à la fois la plus exigeante des philosophies pour son entreprise: «Notre travail est



SUR LE TERRAIN — «Pour faire un son parfait, il faut beaucoup d'expérience, de pratique». E

notre meilleure carte de visite».

Audio concept, c'est donc d'abord de la prise de son, sur mandat, dans les domaines du film et de la vidéo, en reportage, magazine, ou fiction. C'est aussi du montage, mais attention, pas de post-synchronisation ou de doublage: «Je suis un type de terrain, qui prend du son original», souligne P. Fleury. Audio concept, c'est aussi, grâce à des relations de sous-traitance et d'échanges de contacts bien compris, de la sonorisation et de la création musicale.

Travaillant toujours avec des entreprises du canton, P. Fleury ne se mêle pas de création musicale. Mais il fait office d'intermédiaire avec les compositeurs, qu'il s'agisse de mettre une pub en musique, de créer un jingle, un géné-

rique, voire la musique complète d'un film. En matière de sonorisation, où P. Fleury intervient lui-même à la demande, Audio concept se fait forte de pouvoir fournir au besoin matériel et assistance technique, de la simple conférence au spectacle clé en main.

Avec en ligne de mire une ouverture sur la Suisse alémanique et l'étranger, Audio concept ne craint pas la grise mine de la conjoncture économique actuelle.

— Nous travaillons dans un domaine très pointu, constate P. Fleury. Et puis, les gens auront toujours besoin de spectacles, de cinéma et de médias. Et de conclure par une déclaration de guerre: En temps de crise, il faut foncer.

◇ Mi. M.

CERNIER

■ LE BAL DES GYMS — Soirée mouvementée, samedi, pour les sociétés de gymnastique de Cernier. Dès 20h15 en effet, celles-ci vous invitent à leur spectacle annuel, à la salle de gymnastique. Composé d'une partie gymnique et d'un «Tutti frutti» avec démonstration cantonale, cette soirée s'achèvera sur un bal emmené par le Duo Bimbo. /comm-mim

LE LOUVERAIN

■ PERMIS DE CONDUIRE POUR RÉUNIONS — Vous avez le sentiment de ne conduire les réunions dont vous êtes responsable qu'à l'échec? Vous avez tendance à en perdre la maîtrise? Vous avez conscience de ne les conduire à leur objectif que grâce au gant de fer dans lequel vous glissez votre mimine de velours? Pourquoi ne pas jeter vos problèmes dans une valise et les amener au Louverain, le week-end prochain? C'est en effet sur la base des problématiques amenées par les participantes et participants, et de supports par lui proposés, que Jean-Marc Noyer vous invite — de vendredi soir (19h) à dimanche (16h) — à un stage qui devrait vous aider à tenir la route sans appuyer sur le champignon de la dictature: «Formation à la conduite de réunion». /mim

BIENNE

Brügg: agression
à main armée
dans une banque

Hier matin, vers 8 h, trois inconnus ont commis une agression à main armée à la banque du Seeland sise à la rue de la Gare 2 communiquent le juge d'instruction du district de Nidau et la police cantonale bernoise. Deux des auteurs de l'agression ont voulu dérober deux sacs contenant de l'argent à une employée de la banque lorsqu'elle quittait le local du trésor de nuit. N'ayant pas réussi, ils ont violemment agressé l'employée qui tomba sur le sol; blessée, elle a dû être conduite à l'hôpital. Les malfaiteurs ont ensuite pris la fuite en emportant plusieurs cassettes contenant de l'argent, au volant d'une voiture Ford fiesta rouge, immatriculée en France et conduite par un troisième complice. Le véhicule a été retrouvé peu de temps après sur la place de parc d'un centre commercial à Brügg. Les recherches entreprises n'ont, pour l'instant, pas permis d'arrêter les auteurs de cette agression, poursuit le communiqué. Deux des agresseurs, de corpulence plutôt forte, seraient âgés entre 35 et 40 ans et auraient une taille d'environ 180 cm. L'un n'était pas rasé et portait une vieille veste de ski noire, des pantalons foncés et un chapeau noir. L'autre avait une barbe. Tout renseignement concernant ce vol est à communiquer à la police cantonale à Bienne, tél. (032) 27 17 17, ou au poste de police le plus proche. /comm

Zoo de Bienne:
enclos des cerfs
cisailé

Sept cerfs se sont échappés du zoo de Bienne pendant la nuit de samedi à dimanche, des inconnus ayant cisailé leur enclos. Six animaux regagnèrent leurs pénates le même soir, mais le septième court toujours. Une plainte a été déposée, et une enquête est en cours pour retrouver les coupables de cet acte de vandalisme.

— Il est très difficile de ramener au zoo la bête échappée, car il faudrait l'approcher pour l'endormir, a précisé le gardien. D'après la loi bernoise, une bête sauvage sortie de son milieu habituel doit être abattue.

Les vandales ont aussi ouvert la barrière retenant les lynx, qui n'ont pas profité de l'aubaine. L'année passée, l'enclos des cerfs avait déjà été cisailé à trois reprises, et trois bêtes avaient pris la clé des champs, avant de revenir d'elles-mêmes.

La police cantonale bernoise a ouvert une enquête. /ats

VACANCES DE PÂQUES

A MI-AVRIL: LE SKI... TROP TARD!
LA PISCINE... TROP TÔT!

ALORS ??

ENSOLEILLEZ-VOUS...

AU SOLEIL DE LA **FLORIDE**

AU DÉPART DE GENÈVE:

10 JOURS

du 17 au 26 AVRIL

16 JOURS

du 04 au 19 AVRIL
du 11 au 26 AVRIL

dès **FS 2590.-** dès **FS 2950.-**

NOS PRIX COMPRENNENT:

VOYAGE PAR VOLS RÉGULIERS DE BRITISH AIRWAYS, LOGEMENT EN HÔTELS DE 1^{re} CLASSE À ORLANDO ET MIAMI, VOITURE DE LOCATION AVEC KIL. ILLIMITÉ DURANT TOUT LE SÉJOUR, BILLETS D'ADMISSION POUR DISNEY WORLD, EPCOT, MGM STUDIOS ET SEA WORLD.

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions auprès de votre agence habituelle Tél. 022/798 77 22 ou chez

all travel

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

EN INFORMATIQUE MICROLAND MET LES POINTS SUR LES I

126967-10

10/1/92

Monsieur,
J'ai beaucoup de plaisir à travailler et à jouer sur l'ordinateur.
Je vous remercie de m'avoir si bien conseillé.
L'imprimante va aussi très bien.

Meilleures salutations à tous

Christos (14 ans)

Reproduit avec l'autorisation de Christian et de ses parents.



H. Christian Electronique SA
CH-Neuchâtel Rte. des Falaises 7
Tél. 038/ 24 25 85

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à envoyer 5 jours ouvrables à l'avance sous enveloppe collée et affranchie de 50 c. à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 243 614.

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: Prénom:
Rue: N°:
N° postal: Localité:

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: Prénom:
c/o:
Rue: N°:
N° postal: Localité:
Pays: Valable dès le:

Reprise de la distribution au domicile le:
DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE. - N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois.

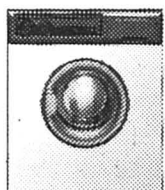
FUST

Nouveau: TV, HiFi, Vidéo
Electroménager Depuis 25 ans les prix les plus bas le meilleur service
Cuisines / Bains
Luminaires

Lave-linge automatiques

Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novamatic, Hoover, Bauknecht...

V-Zug Adorina S
Lave-linge entièrement automatique. Capacité 5 kg. Programme court. Libre choix de la température. H 85/L 60/P 60 cm
Prix choc FUST
Location 75.-/m.*

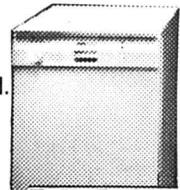


1795.-

Lave-vaisselle

Immense choix de modèles Bauknecht, Bosch, Novamatic, Electrolux, V-Zug, Miele...
Par exemple:

Bosch SMS 3042
12 couverts standard. Système de sécurité "Aqua-Stop" contre les débordements. H 85/L 60/P 60 cm
Prix vedette FUST
Location 50.-/m.*



1190.-

- Durée de loc. min. 6 m./droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038/ 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038/ 33 48 48
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/ 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032/ 22 85 25
Payerne, Grand-Rue 58 037/ 61 66 49
Réparation rapide toutes marques 021/311 13 01
Service de commande par Téléphone 021/312 33 37

Steiger
-Pierre-à-Mazel 4-b Neuchâtel Tél. 038 25 29 14
-Centre de l'Habitat & Marin 33 44 63
-Bureau de Boudry 42 42 28
Fax 42 63 95

126985-10

Appareils ménagers libres encastrables et professionnels

STEIGER

126985-10

Madame Clémentine

Sciences occultes
Astrologie
Médium
(40 ans d'expérience).
Tél. (024) 21 49 01.126965-10

ESPAGNOL

Inscrivez-vous dès maintenant
Début des cours
semaine du 10 février 1992

Débutants:
mardi 18 h 15 - 20 h

ITALIEN

Inscrivez-vous dès maintenant
Début des cours
semaine du 10 février 1992

Débutants:
mercredi 18 h 15 - 20 h

le monde des langues - les langues du monde
ilingua
école de langues (038) 24 62 29
16, avenue de la Gare, 2000 Neuchâtel

APPRENTISSAGES

FIDUCIAIRE
À L'OUEST DE NEUCHÂTEL
cherche
APPRENTI(E)
DE COMMERCE
pour août 1992.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et copie du dernier carnet scolaire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 40-4519. 127018-40

LE BAISER DE JUDAS

VICTORIA HOLT

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

Je riais aux éclats et elle aussi. On pouvait lui faire confiance dès qu'il s'agissait de rire, quelle que soit la situation.

Ayant traversé la salle ensoleillée, nous avons suivi un autre couloir, puis monté un escalier semblable à celui que nous avions descendu. Là nous avons trouvé un passage plein de lits à quatre colonnes, de lourdes draperies et des meubles imposants.

Plus tard, nous avons débouché dans une galerie de portraits de famille...

Un bruit de pas retentit soudain et une tante Grace fort agitée s'abattit sur nous.

— Ah! vous êtes ici! J'ai été là-haut chez votre grand-mère pour vous prévenir... Je ne pouvais vous retrouver... Vous allez être en retard à la chapelle pour le service...

La chapelle se trouvait au-dessus du grand hall et on y accédait par quelques marches. Elle était exigüe, mais suffisante pour accueillir la famille et les domestiques qui s'y trouvaient rassemblés lorsque, à bout de souffle, nous l'avons atteinte. Je vis les yeux pleins de curiosité des servantes nous dévisager et je m'étonnai de leur nombre. Assise à droite au fond se trouvait Daisy, la femme de chambre qui nous avait apporté de l'eau chaude. Nos regards se rencontrèrent et elle m'adressa l'un de ses « signaux ». Le reste de l'assistance affectait une ferveur exagérée, des yeux se baissèrent tandis que nous allions prendre nos places à la hâte au premier rang des fidèles. Notre grand-père, déjà assis, ne regarda ni à droite ni à gauche. Tante Grace se glissa auprès de lui, ensuite Francine et moi.

Le service était célébré par un homme jeune qui devait avoir à peine dépassé vingt-cinq ans. Il était grand, très mince, avec des yeux sombres sans cesse en mouvement et des cheveux qui paraissaient presque noirs dans la pâleur de son visage.

Nous avons chanté des hymnes d'actions de grâces en restant agenouillées un temps infini. Puis le jeune officiant s'adressant aux fidèles les exhorta à remercier le Tout-Puissant qui les avait amenés au Manoir gris où ils trouvaient refuge et nourriture pour leur âme et leur corps.

Notre grand-père l'écoutait, les bras croisés, l'approuvant du chef de temps à autre, puis après une dernière prière, la cérémonie fut terminée. Elle n'avait duré qu'une demi-heure qui m'avait paru interminable.

Sur le seuil de la chapelle, nous nous sommes trouvées avec notre grand-père, tante Grace et le jeune inconnu, un évangéliste, pensai-je.

Notre grand-père ne souriait pas vraiment, mais il regardait le jeune homme d'un air approbateur.

— Arthur, dit-il, je veux vous faire connaître vos cousines.

Cousines! Je devinais la surprise de Francine qui ne pouvait être plus vive que la mienne.

— Le révérend Arthur Ewell, dit grand-père, votre cousin.

Vous ne l'avez pas vu hier soir, car il administrait les derniers sacrements à une voisine malade. Je suis content que vous soyez revenu à temps pour le service, Arthur.

Le révérend Arthur inclina la tête avec une sorte d'humilité suffisante et dit que Mrs Glencorn avait paru retirer un réconfort de leurs prières.

— Arthur, votre cousine Francine.

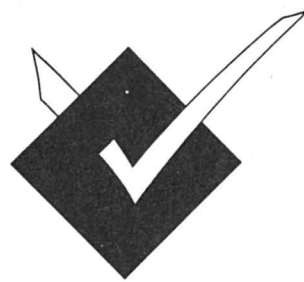
— Bonjour, cousin Arthur, dit Francine.

— Et, poursuivit grand-père, voici la plus jeune de vos cousines, Philippa.

Les yeux sombres du cousin Arthur parcoururent assez brièvement ma personne, mais j'étais habituée à ce qu'on s'attardât davantage sur ma sœur.

— Votre salut spirituel sera en bonnes mains, poursuivit notre grand-père, et je vous prie de vous rappeler que l'on se réunit à la chapelle chaque matin à onze heures. Tout le monde dans la maison assiste au culte.

15 (À SUIVRE)



UNE DES PLUS IMPORTANTES DU CANTON: L'ENTREPRISE VUILLIOMENET S.A.

Electricité + Téléphone A + B

F.-C.-de-Marval 4a 2008 Neuchâtel Tél. (038) 25 17 12

désire engager, pour début août 1992, des

apprentis monteurs électriciens

Veuillez nous faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae à l'adresse suivante: 103652-40

Vuilliomonet S.A., case postale, 2008 Neuchâtel.

CONSEIL GÉNÉRAL / L'Ecole technique au programme de vendredi

Des millions pour demain

Pour sa première séance de cette année, le Conseil général du Locle, qui se réunira vendredi, aura tout d'abord à examiner deux postulats populistes. Le premier rappelle que «les propositions budgétaires pour 1992 ne précisent pas le montant des charges financières qui découlent de l'exécution des travaux dont les crédits extraordinaires ont été antérieurement votés. Par conséquent, le Conseil général n'est pas en mesure d'apprécier l'évolution future de la dette de la commune, ces dépenses ne pouvant dans les circonstances présentes être autofinancées. Aussi, le Conseil communal est invité à présenter, un rapport à ce sujet prévoyant en plus un programme des dépenses dues à des crédits extraordinaires déjà votés, ainsi que les conséquences financières des nouveaux crédits pour 1992». Quant au second, c'est l'éternel cheval de bataille, problème dont chaque contribuable souhaite qu'il soit une fois empoigné: «Le Conseil communal est invité à étudier l'introduction éventuelle d'une disposition légale, soumise au Conseil général, prévoyant l'institution de la correction totale ou partielle de la progression à froid de l'impôt communal».

Parmi les nouveaux objets figurant au menu, l'un mérite urgence. Il s'agit du rapport de l'exécutif à l'appui d'une demande de crédit pour l'aménagement et l'extension de l'Ecole technique (ETLL). Une somme partagée en deux, avec 25.600.000 fr. pour l'opération proprement dite, et 1.400.000 fr. pour le mobilier et l'équipement. La facture totale est estimée à 28 millions, dont à déduire plus d'un million déjà voté pour les projets. Après déduction des subventions fédérales et communales, la part communale serait de l'ordre de 5 millions (couverte par diverses réserves et la trésorerie locale). Un objet que nous avons présenté et commenté mais



ÉCOLE TECHNIQUE - La demande de crédit pour l'aménagement et l'extension de l'école figure au menu du législatif.

dont il importe qu'il passe rapidement la rampe afin de doter l'ETLL de locaux répondant aux aspirations professionnelles et économiques de la région. En cette période de récession, l'avenir s'appelle aujourd'hui.

Dans ce contexte également, intervient ce rapport traitant de la vente d'une parcelle de terrain à la rue Jâmes-Pellaton pour permettre l'installation d'un bâtiment industriel. Il s'agit d'une extension de la société anonyme Schweizer et Schoepf qui occupe actuellement près d'une centaine de personnes dans sa succursale locloise et qui oeuvre dans l'horlogerie. En vue: la création de nouveaux emplois.

Il sera enfin question, mais sans doute lors d'une autre séance, d'une demande de crédit de 280.000 fr. pour des travaux d'entretien urgents au No 22 de la rue du Verger. Une affaire dont on reparlera, la commune ayant dû se substituer au propriétaire des lieux qui, malgré des rappels, n'a pas effectué les travaux nécessaires.

◇ Ph. N.

BROT-DESSUS

Ski: ça fonce à la montée

Les fondateurs du Ski-club de Brot-Dessus, responsables de l'installation d'un remonte-pente situé derrière le collège de ce hameau de la commune de Brot-Plamboz, ont vu juste. Malgré une couche de neige assez mince qui, grâce au froid, tient admirablement bien, le téléski marche au-delà de leurs espérances.

Le week-end, la file d'attente se fait longue, les skieurs venant non seulement de la commune mais aussi de la vallée et du Val-de-Travers. Même les étudiants de l'Ecole normale de Neuchâtel y ont passé de nombreuses heures, cette dernière semaine, aussi bien le matin que l'après-midi.

La pente exposée au nord n'est ni trop longue, ni trop difficile, ce qui permet aux jeunes sportifs de faire leurs premiers pas dans cette discipline si populaire. Pas rares sont ceux qui chaussent des skis pour la première fois. Grâce à leur courage et également à leur jeunesse, les progrès font plaisir à voir. Il faut espérer que les conditions se maintiennent. Avec, pourquoi pas, une couche supplémentaire d'or blanc... /rs-ny

NEUVEVILLE

Nouvel agent de police

Le 1er mai 1992, voire éventuellement le 1er avril, un nouvel agent de police fera son entrée dans la vie des Neuvevillois. Il s'appelle Jean-Luc Villard; il vient de Neuchâtel.

Comme le communique le Conseil municipal, cette nomination fait suite à la démission de François Petermann. Un poste d'agent a été mis au concours et plusieurs personnes ont postulé. Le choix de l'exécutif s'est porté sur J.-L. Villard qui possède une formation d'agent de police municipal. Après avoir fréquenté l'école suisse de police, il a pratiqué dans le corps de la police de ville de Neuchâtel.

Par cette nomination, le Conseil municipal espère ne plus avoir «à déplorer ces nombreuses mutations». /comm-cej

AGENDA

DISTRICT DE BOUDRY

Pharmacie de service: District de Boudry, Pharmacie de la Grand'Rue, Peseux, ☎ 31 2010. Renseignements: ☎ 111.

Médecin de service: Basse-Areuse, centrale d'appel du mardi à 18h au mercredi à 8h, + te 247185; La Côte, centrale d'appel, ☎ 318931.

Sida Info: Peseux, permanence téléphonique ☎ 31 1313 (test anonyme sur rendez-vous); secrétariat ☎ 31 4924.

Soins à domicile: Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois, La Béroche, ☎ 55 29 53, Basse-Areuse, ☎ 30 47 00.

Pavillon d'information de la N5 à Boudry (cour de l'ancien collège): ouvert le mardi après-midi de 14h45 à 18h30, ou sur demande auprès du Service des ponts et chaussées, ☎ 22 35 59.

Auvernier, Galerie Numaga: Art précolombien, 14h30 - 18h30.

Peseux, bibliothèque communale: Junesse 15h30 - 18h30.

ENTRE-DEUX-LACS

Pharmacie de service: Pharmacie du Landeron, ☎ 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Soins à domicile: Service de soins à domicile de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 18 07.

Aides familiales: Service d'aide familiale de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 25 75.

Cornaux: Service bénévole, ☎ 47 23 44 aux heures des repas. Si non réponse, ☎ 47 21 43.

Marin-Epagnier: Association de services bénévoles d'entraide et d'information sociale, ☎ 33 13 62, de 8h30 à 10h.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thielles, de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Cornaux-Cressier: Centre d'animation, sous-sol de la cure de Cornaux, de 19h à 21h.

Jardin zoologique: Maison-Rouge, rive sud de la Thielle, de 13h à 18h.

Papiliorama: Marin-Epagnier, tous les jours de 10h à 17h.

Piscine d'Hauterive: Centre sportif, de 18h à 20h, profondeur 200.

VAL-DE-RUZ

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Service de garde des pharmacies du Val-de-Ruz: la gendarmerie renseigne au ☎ 24 24 24.

Soins à domicile: ☎ 53 15 31 entre 11 et 12h et de 17h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: ☎ 53 15 31.

Hôpital de Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 117.

Aide aux victimes de la violence: L'Anneau Blanc (secrétariat romand à Fenin), ☎ 53 51 81.

Parents-informations: ☎ 25 56 46. Lundi de 18 à 22h; mardi de 9 à 11h; mercredi de 9 à 11h; jeudi de 14 à 18h.

Office du tourisme: ☎ 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Epervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, hôpital et maternité: ☎ 63 25 25. **Service de planning familial:** ouvert chaque mercredi de 14h à 18 heures.

Fleurier, home médicalisé: ☎ 61 10 81.

Couvet, sage-femme: ☎ 63 17 27.

Soins à domicile: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, ☎ 63 20 80; appel dévié en cas d'absence; service de garde le week-end.

Aide familiale: du lundi au vendredi de 8h30 à 10h, ☎ 63 20 80.

Môtiers, château: Musée Léon Perrin.

Môtiers, musée régional: fermé jusqu'à mi-avril, pour visiter dans l'intervalle, ☎ 61 35 51.

Môtiers, musées: Musée d'histoire et d'artisanat, musée du bois et de la forêt, musée Rousseau (Jean-Jacques Rousseau, un Suisse?).

Travers, mines d'asphalte de La Presta: Visite commentée des galeries dim. à 15h, ouverture dès 11h, groupes, minimum 60fr., sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10, toute l'année, toute la journée.

LA CHAUX-DE-FONDS

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, ☎ 23 10 17.

Pharmacie de service: Fontaine, avenue Léopold-Robert 13 bis, jusqu'à 19h30. Ensuite ☎ 23 10 17.

Musée international d'horlogerie: 10h-12h et 14h-17h, L'Homme et le Temps (sauf lundi).

Musée d'histoire et médailler:

14h-17h, samedi et dimanche 10h-12h et 14h-17h (sauf lundi), Les Fêtes fédérales hier et aujourd'hui (jusqu'au 1er mars).

Musée d'histoire naturelle: 14h-17h, dimanche 10h-12h et 14h-17h, Le gy-paète barbu (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 10h-12h et 14h-17h, mercredi 10h-20h (sauf lundi), L'estampe et ses techniques (jusqu'au 1er mars).

Musée paysan et artisanal: 14h-17h, Jouets, monde en miniature (mercredi et le week-end, jusqu'au 1er mars).

Ecole d'art appliqué, Paix 60: lundi à vendredi 8h-17h, L'estampe et ses techniques (jusqu'au 1er mars).

Galerie de l'encadreur: 14h-18h30, samedi 10h-12h30 (sauf dimanche), Nina Kovacheva et Valentin Stefanov, aquarelles-gravures (jusqu'au 6 février).

Vivarium: 10h-17h.

DISTRICT DU LOCLE

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille: ☎ 117 ou au service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

Pharmacie d'office: Pharmacie du Casino, rue Daniel-JeanRichard 37, jusqu'à 20h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17.

Musée d'horlogerie du Château des Monts: 14h-17h (sauf lundi).

Musée des beaux-arts: 14h-17h (sauf lundi), L'estampe et ses techniques (jusqu'au 1er mars).

Moulins souterrains du Col-des-Roches: Sur demande.

SUD DU LAC

HAUT ET BAS-VULLY

Médecin de garde: ☎ (037) 71 32 00.

Ambulance: ☎ (037) 71 25 25.

Aide familiale: ☎ (037) 63 36 03 (8-10 h).

Soeur visitante: ☎ (037) 73 14 76.

Bus PassePartout: ☎ (037) 34 27 57.

Tourisme, Sugiez: ☎ (037) 73 18 72.

CUDREFIN

Ambulance et urgences: ☎ 117.

Garde-port: ☎ (037) 77 18 28.

AVENCHES

Service du feu: ☎ 117 ou (037) 75 12 21.

Office du tourisme: ☎ (037) 75 11 59.

Haras fédéral: (8-11h30/14-16h30) Elevage d'environ 400 chevaux.

Musée romain: (9-12h/13-17h) Exposition: «Avenches parc de la Broye-Paysage urbain en pleine mutation». Visite avec guide, ☎ (037) 75 17 30 ou (037) 75 11 59.

LA NEUVEVILLE

7 sur 7: Service bénévole gratuit, exception faite d'une indemnité pour les transports. 038/51 53 46. Prendre contact au moins 24 heures à l'avance.

Galerie Noëlla G.: Alain Clément, peintures. Ouverture je à sa de 14h à 19h. Visite sur rendez-vous ☎ 51 27 25.

Musée historique: Fermé ☎ 038/51 12 36

Musée de la vigne: De mai à octobre. Fermé en hiver

Bibliothèque: Section adultes: lu. et me. de 16h à 18h; je. de 16h à 19h et sa. de 9h à 11h.

Section des jeunes: lu. me. je. de 16h à 18h et sa. de 9h à 11h.

Ludothèque: ma. et je. de 16h à 18h et sa. de 9h30 à 11h30.

Service social pour les maladies respiratoires et de longue durée. District de La Neuveville 51 43 87

Contact, Service d'aide et de prévention pour questions de drogues et d'alcool, Grand-Rue 36, Tavannes: lu. et me. 14h à 18h autres jours, ☎ 032/91 15 16

Service des soins à domicile: rue du Lac 1. Ts les jours de 16h00 à 16h45 sa. et di. exceptés ☎ 51 40 61 **Aide-familiale:** ☎ 51 26 03 ou 51 11 70.

Mon Repos: transport des visites: lu. à ve. et di. Départ Mon Repos 13h25 et 16h15; départ gare CFF 13h30 et 16h35

Groupe AA: ☎ 032/97 27 97 ou 038/42 23 52.

BIENNE

Pharmacie de service: ☎ 231 231 (24 heures sur 24).

Centre PasquART: (15-19h) 2e étage, exposition «Le domaine du possible».

Photoforum Pasquart: (14-18h) René Mächler.

Musée Neuhaus: (14-18h) «Bienne au XIXe siècle».

Musée Robert: (14-18h) aquarelles de la flore et de la faune.

Musée Schwab: (10-12h/14-17h) Pré-histoire et archéologie.

PUB

POUR EN SAVOIR TROIS FOIS PLUS SUR LA BOURSE DE GENEVE



Découvrir ses acteurs, les opérations qu'ils traitent, le rôle de la Bourse dans l'économie. Comprendre tout cela sous une forme dynamique et interactive.

Avec à portée de main des définitions simples, des explications plus détaillées.

Sur Vidéotex, tapez *BGE# ou *5344#, feuilletez "Le Fil de la Bourse"

ou jouez sur votre PC en utilisant notre disquette.



8, rue de la Confédération, 1204 Genève

L'initiative sur l'expérimentation animale va beaucoup plus loin que ses auteurs ne le disent:

- Elle prévoit une interdiction générale des tests.
- Elle admet des exceptions possibles, mais: par un droit de recours, les adversaires de tout essai sur l'animal peuvent paralyser la recherche médicale.
- Elle menace expressément le travail dans les universités, dont les chercheurs en seront réduits à émigrer.
- Elle réduit à néant l'espoir d'un progrès dans la lutte contre les pires maladies de notre temps: SIDA, cancer, Alzheimer, sclérose en plaques, etc.

Or cette initiative est absolument inutile: La Loi suisse, la plus sévère du monde, enferme déjà les chercheurs dans un corset de règlements et les oblige à ne faire que les expériences absolument indispensables, tout en protégeant leurs animaux au maximum.

Ne vous laissez pas tromper par ceux qui minimisent les dangers de cette initiative!

Votez NON le 16 février!

OREF

ORDRE ROMAND DES EXPERTS FISCAUX DIPLOMÉS

L'expert fiscal diplômé est un professionnel confirmé et digne de confiance. Son domaine d'activité principal est celui du conseil fiscal. Ses compétences sont reconnues par un diplôme fédéral.

MEMBRES ACTIFS

FRIBOURG

BIANCHI, François,
Fiduciaire Frieden S.A.,
Fribourg

COTTING, André-Claude,
Conseiller fiscal
indépendant,
Villars-sur-Glâne

FLEURY Olivier,
Multifiduciaire Fribourg S.A.
Fribourg

ROMANENS Jean-Louis,
Fidustrust Gestion et
Conseils S.A.,
Fribourg

SAUTAUX Martin,
Multifiduciaire Fribourg S.A.,
Fribourg

GENEVE

BONVALLAT, Damien
Genève

BUI, Van-Thanh,
Fiduciaire OFOR S.A.,
Genève

CHARMILLOT, Claude
Carouge - Genève

COUTTY, Michel,
Deloitte & Touche S.A.,
Genève

CUANILLON, Paul
Genève

DELLEY, Jacques,
Delley Jacques,
Genève

DUBOIS-FERRIÈRE
Henri-Jean, Fiducior S.A.,
Genève

ETIENNE, Roland,
Arthur Andersen S.A.,
Genève

GIROD, Alfred,
Refidar Société Fiduciaire
Genève

GREMAUD, Janine
PLAFIDA,
Genève

GRITTI, Pierre,
CENTRAPRIV Genève S.A.,
Genève

JODRY, Alain,
Fiduciaire Fischer S.A.,
Versoix

NICOLAZZI, Myriam,
Arthur Andersen S.A.,
Genève

PHILLIPS-LUDE, Françoise,
COFES S.A. Fiduciaire
Genève

RAPPAZ, Gustave,
Cabinet fiduciaire et fiscal
Carouge

RICHA, Pierre
Chêne-Bougeries

ROSSIER, Jean-Paul,
Fiduciaire Experconsult S.A.,
Genève

SANDOZ, René,
ATAG, Ernst & Young
Genève

SANSONETTI, Pietro,
Arthur Andersen S.A.,
Genève

STOYANOV, Kaloyan,
Ilex Trust Services S.A.,
Genève

SUDAN, Claude,
ATAG, Ernst & Young,
Genève

TORRIONE, Henri
Genève

WYSSA, Olivier
Genève

ZUMOFFEN, Joëlle
Genève

JURA

KOHLER, Jean-Philippe,
Fiduciaire Simon Kohler S.A.,
Courgenay

VALAIS

CHAPPOT, Gérard
Fiduciaire DINI & CHAPPOT,
Martigny

DEVANTHERY, André,
Fiduciaire FIDAG S.A.,
Martigny

PAPILLOU, Dominique
Erde

ROUX, Paul-André,
Fiduciaire FIDAG S.A.,
Montana

TORNAY, Maurice,
Fiduciaire de l'Entremont
Orsières

VAUD

BECH, Raymond,
ATAG, Ernst & Young
Lausanne

DONZÉ, André,
Fiduciaire Saugy S.A.,
Lausanne

DUFAUX, Daniel,
Fiduciaire Dufaux &
Mury S.A.,
La Tour-de-Peilz

FAVRAT, Bernard-André
Lausanne

JOUVENAT, Gilbert,
Fiduciaire G. Jouvenat,
Pully

JUNG, Christophe,
Société Fiduciaire Suisse
Pully

LUONG-SI, Thuong,
Revisuisse Price Water-
house,
Lausanne

MOLLET, Pierre-Alain
Lausanne

MONRIBOT, Jean-David,
FIDAM Fiduciaire S.A.,
Lausanne

PROST, Georges
Paudex

ROSSELET, Michel,
TIMTRUST & Co. S.A.,
Lausanne

SCHNEIDER, Patrick,
OFISA,
Lausanne

VENEZIA, Dino,
Cabinet Fiduciaire et
Fiscal,
Lausanne

VON GRUNIGEN, Daniel,
Ofor Fiaux Fiduciaire S.A.,
Lausanne

VOYAME, Claudine
Montreux

WEILL, Bertrand,
INTERMANDAT S.A.,
Société fiduciaire
Lausanne

Barras

Echafaudages S.A.



André Barras S.A.

Couverture

Ferblanterie

125010-10

CERNIER Tél. (038) 53 22 43 Fax: (038) 53 28 88

Jeep Wrangler:
l'original - et bien plus encore.



La Wrangler sait prouver sa supériorité: moteur de 4 l à 6 cylindres (131 kW/178 CV-DIN) • boîte à 5 vitesses • traction intégrale • Command-Trac enclenchable à n'importe quelle vitesse • protection du châssis • direction assistée • radiocassette stéréo avec RDS. Jeep Wrangler Sahara Soft Top avec capote en tissu Fr. 35'900.-; Jeep Wrangler Laredo Hard Top, avec toit dur, lunette arrière chauffante Fr. 37'950.- (climatisation + Fr. 1'950.- (Laredo), peinture mét. + Fr. 400.-).

Arguments décisifs en faveur de JEEP: garantie de 7 ans contre les perforations de la rouille. Et le JEEP PRIVILEGE SERVICE pour toute l'Europe garanti par Winterthur Assurances.



Jeep
The American Legend.

126943-10

GARAGE

du Clos-de-Serrières **BOREL**

Agence officielle

Clos-de-Serrières 12 Tél. 038 31 29 60 2003 Neuchâtel

OREF

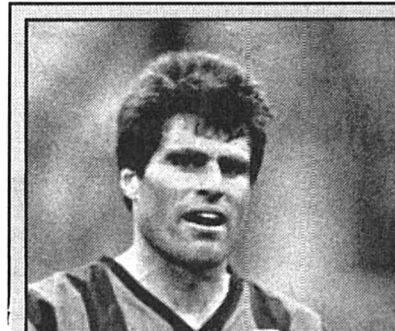
AVENUE DE LA GARE 5

CASE POSTALE 3467

1002 LAUSANNE

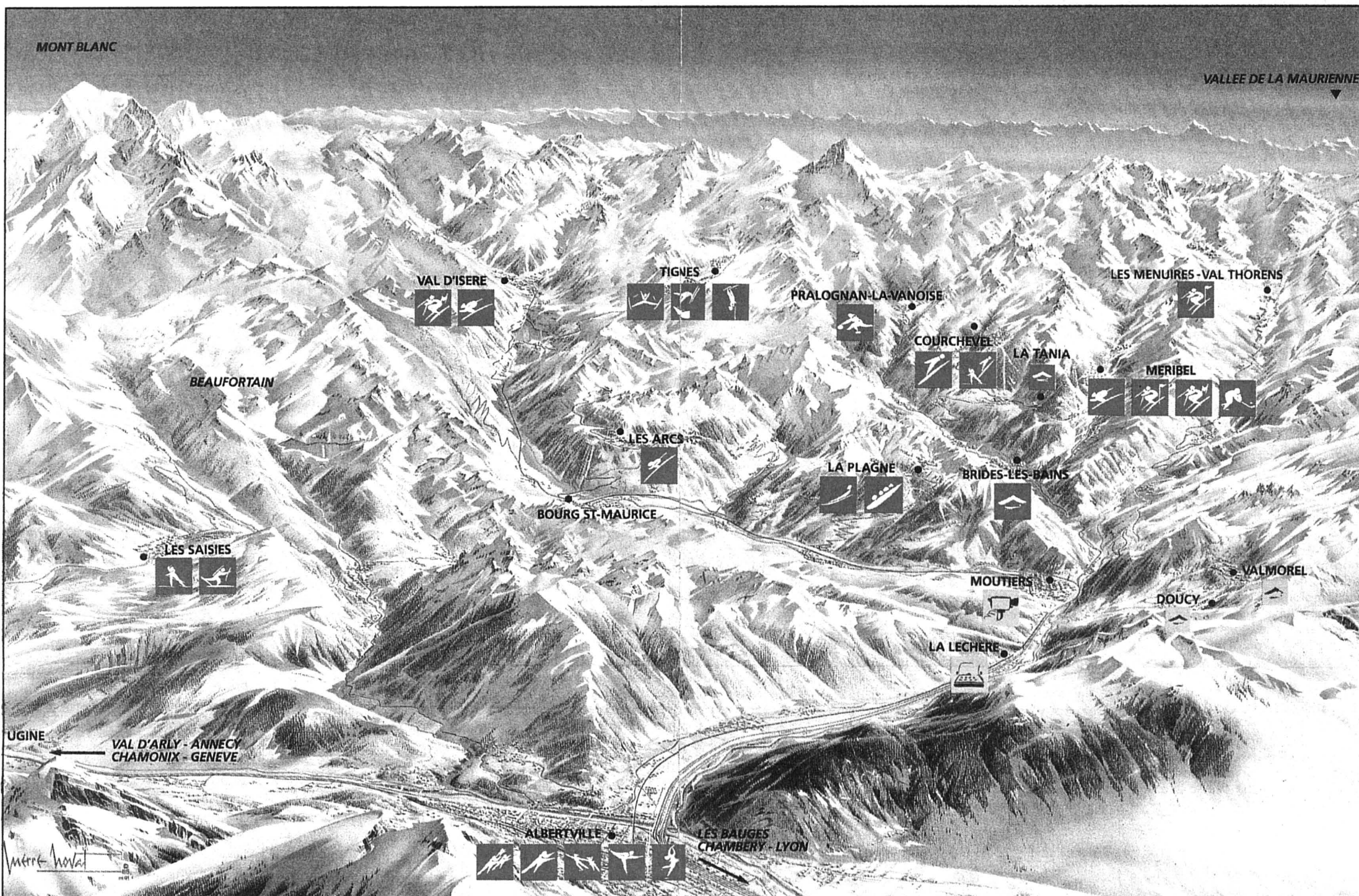
126991-10

- Hockey sur glace: YS se rend à Sierre Page 26
- Football: les arbitres sur le bon chemin Page 27



Au boulot
EGLI - L'île de Chypre n'est pas le paradis pour les Xamaxiens qui travaillent dur dans des conditions météorologiques difficiles. McFreddy Page 27

Albertville dans tous ses états

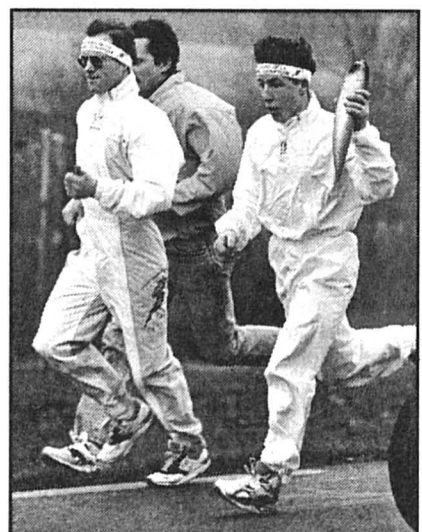


Jamais rendez-vous olympique n'aura donné lieu à une telle dispersion des places de compétitions. Douze stations ou communes sont concernées par les différentes manifestations, auxquelles il faut ajouter la commune de Brides-les-Bains qui hébergera plus d'un millier d'accrédités (sportifs et accompagnateurs). Les 12 cares de visite:

- ALBERTVILLE - (Cérémonies d'ouverture et de clôture les 8 et 23 février, patinage artistique, patinage de vitesse et patinage de vitesse sur piste courte): Sous-préfecture du département de la Savoie. 18.000 habitants. Ville commerçante et administrative. Porte d'entrée de l'espace olympique. Deux patinoires construites pour l'occasion (une pour les épreuves de patinage artistique, l'autre pour les épreuves de vitesse) et un stade provisoire pour les cérémonies d'ouverture et de clôture. Budget: 170 millions de FF (un million de FF = 270.000frs).
- LES ARCS - (Ski de vitesse - sports de démonstration): A 75 km

- d'Albertville. Altitude 2000 m, 20.000 lits, 67 pistes, 53 remontées mécaniques. Station accessible par funiculaire à partir de Bourg-Saint-Maurice. Domaine skiable très performant pour les adeptes d'une pratique sportive. Aménagement d'une piste à Arc 2000 qui a nécessité 200.000 m3 de terrassement. Budget: 12 millions de FF.
- COURCHEVEL - (Saut et combiné nordique): A 51 km d'Albertville. Altitude 1850 m, 32.000 lits, 91 pistes, 65 remontées mécaniques. Station-phare du domaine des «Trois Vallées», fréquentée par une clientèle haut de gamme. Abritera également les VIP olympiques. Construction de deux tremplins qui ont provoqué de nombreux remous au sein du conseil municipal et dont le coût est passé de 80 à 117 millions de FF. Budget: 155 millions de FF.
- LA PLAGNE - (Bobsleigh et luge): A 61 km d'Albertville. Altitude 2000 m, 29.000 lits, 100 pistes, 94 remontées mécaniques. Ensemble constitué par une dizaine de hameaux, d'où un domaine skiable très varié. La piste de bob a été le talon d'Achille du COJO qui a vu passer le coût de l'opération de 100 à 213 millions de FF. Budget: 213 millions de FF.
- LES MENUIRES - (Slalom messieurs): A 54 km d'Albertville. Altitude 1850 m, 18.500 lits, 48 pistes, 43 remontées mécaniques. Station conçue pour le tourisme populaire. L'implantation de Val Thorens, la station la plus haute d'Europe, lui a donné un second souffle. Aménagement d'un stade de slalom entièrement câblé et équipé de 28 canons à neige. Budget: 8 millions de FF.
- LES SAISIES - (Ski de fond et biathlon): A 32 km d'Albertville. Altitude 1650 m, 6.000 lits, 21 pistes, 17

- remontées mécaniques. Plateau qui bénéficie d'un micro-climat favorable à la pratique du ski de fond. Implantation d'un stade de fond sur un domaine de 1,5 hectare et mise en place de cibles électromagnétiques pour les épreuves de biathlon. Budget: 23 millions de FF.
- MÉRIBEL - (Ski alpin dames et hockey sur glace): A 45 km d'Albertville. Altitude 1450 m, 20.000 lits, 61 pistes, 43 remontées mécaniques. L'architecture à base de bois permet à cette station lancée par l'actrice Brigitte Bardot de conserver un aspect typiquement montagnard. Aménagement d'un stade de compétition et construction d'une patinoire de 6.000 places. Budget: 95,5 millions de FF.
- PRALOGNAN - (Curling - sport de démonstration): A 54 km d'Albertville. Altitude 1400 m, 5000 lits, 19 pistes, 14 remontées mécaniques. Au



LA FLAMME - Samedi, elle aura parcouru 5500 km à travers la France. keystone

- coeur de la Vanoise, la plus petite station olympique est un lieu de rendez-vous privilégié des amoureux de la nature. Construction d'une patinoire de 2.000 places. Budget: 31,5 millions de FF.
- TIGNES - (Ski artistique et acrobatique): A 84 km d'Albertville. Altitude 2100 m, 25.000 lits, 61 pistes, 55 remontées mécaniques. Le glacier de la Grande Motte qui culmine à plus de 3600 mètres assure la pratique du ski 365 jours par an. Installation de trois stades avec enneigement artificiel. Budget: 6 millions de FF.
- VAL D'ISÈRE - (Ski alpin messieurs, sauf slalom): A 85 km d'Albertville. Altitude 1850 m, 16.000 lits, 67 pistes, 56 remontées mécaniques. Station de Jean-Claude Killy, symbole d'un ski sportif et théâtre chaque hiver du Critérium de la première neige. Construction d'une piste dessinée par Bernhard Russi sur la Face de Bellevarde. Budget: 25 millions de FF.
- LA LÉCHÈRE - (Centre principal de presse écrite): A 21 km d'Albertville. Station thermale spécialisée dans la phlébologie. A cinq kilomètres de Moutiers. Le centre de presse, capable d'accueillir 1500 journalistes, occupera une surface totale de 17.000 m2 dont un tiers sera démonté ensuite, un tiers intégré au potentiel d'hébergement de la station et un tiers reconverti à usages multiples. Budget: 45 millions de FF.
- MOÛTIERS - (Centre international de radio-télévision): A 26 km d'Albertville. Ancienne ville industrielle de 5000 habitants, reconvertie dans des activités tertiaires. Le centre de 22.500 m2 abritera toutes les installations nécessaires pour les différentes activités des médias audiovisuels. Budget: 96,5 millions de FF. /si

SKI

Zoë Haas repêchée

Enfin, ce seront bien 80 sportifs suisses qui s'en iront à Albertville. La FSS (Fédération suisse de ski) a complété sa sélection, après le forfait du descendeur Urs Lehmann, par le nom d'une skieuse, Zoë Haas (30 ans). La skieuse d'Engelberg occupe actuellement le 69^{me} rang de la Coupe du monde.

Ski alpin. Sélections suisses.

Messieurs (12 skieurs): Paul Accola, Christophe Berra, William Besse, Xavier Gigandet, Steve Locher, Marco Hangl, Franz Heinzer, Urs Kälin, Daniel Mahrer, Hans Pierron, Patrick Staub, Michael Von Grünigen.

Dames (10 skieuses): Annick Bonzon, Chantal Bournissen, Zoe Haas, Katrin Neuenschwander, Corinne Rey-Bellet, Vreni Schneider, Marlis Spescha, Christine Von Grünigen, Heidi Zeller, Heidi Zurbriggen.

Les Autrichiens

Messieurs (11 skieurs): Helmut Höfleher, Patrick Ortlieb, Leonhard Stock, Stefan Eberharter, Günther Mader, Rainer Salzgeber, Hubert Strolz, Bernhard Gstrein, Michael Tritscher, Thomas Stangassinger, Christian Mayer.

Dames (11 skieuses): Sabine Ginther, Petra Kronberger, Veronika Wallinger, Karin Buder, Monika Maierhofer, Ingrid Salvenmoser, Claudia Strobl, Anita Wachter, Barbara Sadleder, Silvia Eder, Ulrike Maier. /si

HOCKEY SUR GLACE / Young Sprinters se déplace ce soir à Sierre

Décidé à faire le jeu

Le premier match d'Eugène Lapointe à la tête de Young Sprinters s'est soldé par une 19^{me} défaite. De ce côté-ci, rien n'a donc changé. Par contre, sur la glace, la griffe du Canadien s'est déjà fait ressentir.

— Les joueurs ont eu une bonne réaction d'orgueil. Certains ont peut-être compris qu'ils avaient triché avec l'équipe et avec eux-mêmes, déclare Eugène Lapointe.

Qui n'a pas hésité à bouleverser l'ordre des choses en début de match. Ainsi, Moser et Berchtold ont commencé en attaque.

— Lyss est une équipe très solide physiquement. Il fallait leur montrer que nous étions prêts à les contrer sur ce plan du jeu. Même si cette tactique n'a pas donné entière satisfaction, cela a quand même bien marché.

Suffisamment pour que l'entraîneur retente une partie de l'expérience ce soir à Sierre.

— Nous allons très certainement entamer le match à quatre lignes. Cela permet à tous d'effectuer un bon fore-checking et de conserver la même intensité du début à la fin. Nous aurions probablement terminé

le match samedi à quatre lignes sans la blessure de Rioux.

A propos des étrangers, sachez que si Zaitsev est partant certain - il s'est entraîné hier sans ressentir de douleurs - le choix du deuxième mercenaire sera effectué au dernier moment. Il dépendra directement de l'état physique de Schipitsin et de Rioux. S. Lutz est hors de combat pour quelque temps encore, Rueger est incertain, tandis que Moser, au service militaire, n'est pas sûr d'être libéré.

A Sierre, Young Sprinters a un très mauvais souvenir à effacer (1-13).

— Les joueurs tiennent à oublier cette défaite. Nous sommes décidés à évoluer de la même manière à la maison qu'à l'extérieur. Nous ne devons pas laisser notre adversaire faire le jeu, prévient Eugène Lapointe.

Nettement distancé lui aussi, Sierre joue à chaque match son avenir. Samedi, il a tenu tête à Martigny deux tiers durant, avant d'être victime de ses erreurs individuelles en défense et des pénalités. Young Sprinters pourra-t-il également en profiter?

◇ Christophe Spahr



ZAITSEV (à droite) — Quel étranger sera à ses côtés?

olg-E

Ligue B

1. Ajoie	2917	4	8	146-124	38
2. Lyss	2916	4	9	122-90	36
3. Martigny	2916	112	125-100	33	
4. Bülach	2912	8	9	131-115	32
5. Hérissau	2914	411	143-143	32	
6. Davos	2910	811	113-104	28	
7. Rap./Jona	2911	612	115-134	28	
8. Lausanne	2812	214	146-142	26	
9. Sierre	28	8	515	105-135	21
10. Neuchâtel	29	4	619	105-164	14

Ce soir à 20h: Sierre - Young Sprinters, Hérissau - Ajoie, Lausanne - Bülach, Rapperswil - Martigny, Lyss - Davos.

Ire ligue

1. La Chx-Fds	1914	3	2	96-51	31
2. Viège	1914	3	2	79-45	31
3. G/Servette	1914	1	4	98-56	29
4. Moutier	19	9	4	84-70	22
5. Fleurier	19	9	2	109-91	20
6. Champéry	19	7	6	67-67	20
7. Yverdon	19	6	4	87-79	16
8. Villars	19	7	210	64-75	16
9. St. Lsanne	19	7	210	65-81	16
10. Saas-Grund	19	3	511	49-80	11
11. Le Locle	19	4	114	53-95	9
12. Monthey	19	3	115	48-109	7

Ce soir à 20h: La Chaux-de-Fonds - Champéry, Moutier - Le Locle, Yverdon - Star Lausanne, Monthey - Viège, Genève Servette - Saas Grund - Demain - Villars - Fleurier.

Suisse-CEI ce soir

Ce soir à Fribourg, la Suisse et la CEI s'affronteront en finale de la Coupe Nissan, alors que l'Allemagne et la Finlande en décourent à Loèche pour la troisième place. La rencontre de Fribourg prend un saveur supplémentaire compte tenu du fait que les deux formations se retrouveront quatre jours plus tard, à Méribel, lors de la journée d'ouverture des Jeux d'Albertville.

Même extrêmement rajeunie, l'équipe de la CEI reste hors de portée de la Suisse qui jouera en la circonstance son quatrième et dernier match de préparation pour les Jeux! Juhani Tamminen mettra à profit cet ultime test pour prendre sa décision définitive quant à sa sélection olympique, qu'il publiera demain. /si

lère ligue: deux Neuchâtelois à l'œuvre

Après trois rondes de la fin du championnat, La Chaux-de-Fonds partage toujours la tête du classement avec le tenace Viège mais avec un confortabilité avantage au «goalaverage». C'est dire que si les positions ne changent pas d'ici la fin du championnat, le club de la Métropole horlogère entamera le play-off en accueillant le 4^{me} du groupe, ce qui est un avantage appréciable. L'entraîneur-joueur des Montagnards, Riccardo Fuhrer, a fixé ce but à ses coéquipiers.

La réalisation de cet objectif passe par une victoire, ce soir, face à Champéry, un Champéry qui vient aux Mèlèzes avec certaines ambitions. Au match aller, les Neuchâtelois avaient égaré un point au Val-d'Illiez. Riccardo Fuhrer:

— Je me souviens de cette rencontre. Certains joueurs m'ont impressionné. J'en ai pris note. Les points négatifs ne m'ont pas échappé non plus. Nous avons les moyens d'en tirer parti.

Riccardo Fuhrer ne formera son équipe que ce soir, suivant la disponibilité de Leimgruber et Vuillemin (tous deux à l'école de recrues depuis hier) et de Dessarzin, malade. Le souhait de l'entraîneur est surtout de voir enfin son équipe marquer un nombre important de buts même s'il suffit, pour gagner, d'en réussir un de plus que l'adversaire...

— C'est notre maladie. J'aimerais que nous puissions prendre rapidement de l'avance pour pouvoir lancer les juniors dans le jeu. Cela provoquerait une saine concurrence entre les

joueurs. Malheureusement, cela se produit trop rarement.

En attendant, le public se prend à rêver aux scores de Fleurier, gages de spectacle...

Pour Le Locle HC Le Verger, chaque match se présente comme une éventuelle étape vers la survie en lère ligue. Le malheur, pour l'équipe du Communal, c'est qu'au moment où elle paraît repiquer du vif, elle se trouve privée d'une kyrielle de joueurs (sept), dont plusieurs piliers. Cette situation peu encourageante n'empêche pas Jimmy Gaillard d'espérer:

— Tant qu'il existe une possibilité mathématique de nous tirer d'affaire, nous n'avons pas de raison d'abandonner la lutte. Saas Grund n'est qu'à 2 longueurs de nous et il reste 3 matches à jouer. Notre problème ré-

side dans notre manque de réalisation des occasions de but. Le soir où nous aurons une efficacité normale en attaque, tout pourra se produire. Il faut y croire.

Ce qui conforte l'espoir de l'entraîneur des «rouge et jaune», c'est la bonne opposition fournie par les siens samedi face aux Chaux-de-Fonds:

— Au 2^{me} tiers, nous pouvions prendre l'avantage mais nous avons raté deux excellentes occasions. Qui sait ce qui se serait ensuite passé dans le cas contraire?

Comme nous, Jimmy Gaillard est d'avis qu'une équipe très soudée peut semer le trouble au sein de n'importe quel adversaire. Partant de là, des points imprévus peuvent être récoltés. Sera-ce le cas ce soir? Souhaitons-le aux Loclois. /fp

Les hockeyeurs suisses sur la lancée des derniers mondiaux

But, la participation aux quarts de finale

Les Jeux olympiques de Calgary ont redéfini les exigences que l'on peut formuler envers l'équipe de Suisse dans les grands rendez-vous: les Helvètes ont alors obtenu, lors de leur première rencontre, une sensationnelle victoire (2-1) sur la Finlande, future médaillée d'argent. Avec beau-

coup de malchance, les Suisses ont ensuite manqué la participation à la poule finale des six meilleurs, pour terminer au 8^{me} rang. On attend d'eux qu'ils fassent pour le moins aussi bien à Méribel.

En fait, la Suisse pourrait considérer le tournoi olympique comme une pré-

paration au championnat du monde du groupe A, qui débutera 80 jours plus tard, à Prague et Bratislava. Il s'agira alors d'assurer le maintien. A Méribel, où se déroulera l'ensemble de la compétition olympique, les Helvètes ne joueront en fait que leur prestige. Une argumentation que réfute toutefois l'entraîneur national, Juhani Tamminen:

— Les Jeux olympiques sont le sommet de la carrière d'un sportif. Seules douze formations, puis huit, peuvent espérer la victoire. Notre but doit d'être présents dans la seconde phase.

En trois phases

Afin de réaliser cet objectif, les Suisses devront terminer au moins quatrième du groupe B, où ils affronteront la CEI, le Canada, la Tchécoslovaquie, la France et la Norvège. Condition sine qua non: vaincre les Tricolores et les Scandinaves, qualifiés pour la compétition olympique pour avoir terminé aux 2^{me} et 3^{me} rangs des derniers mondiaux B. Tamminen a divisé le tour préliminaire en trois phases: la première avec les deux matches contre la CEI (8 février) et le Canada (10), la deuxième avec les parties face à la France (12) et la Norvège (14), enfin la troisième constituée de la seule rencontre face à la Tchécoslovaquie (16).

Il serait de mauvais politique d'aborder avec légèreté les confrontations face à la France et la Norvège, les deux formations les plus faibles a priori. Devant leur public, les Tricolores seront, à n'en pas douter, des adversaires difficiles à manœuvrer. Sous la direction du Suédois Kjell Larsson, les Français ont accompli de

gros progrès et ont beaucoup investi sur la compétition olympique. Les nombreux Canadiens naturalisés confèrent en outre à l'équipe un jeu très agressif. Le 2-2 enregistré en Coupe d'Europe entre Berne et Rouen est là pour rappeler que la différence de niveau entre les deux pays s'est fortement réduite.

Etat psychique optimal

Néanmoins, les Suisses se doivent de s'imposer aux Français et aux Norvégiens. Faute de quoi, ils ruineraient l'impression laissée par les résultats positifs enregistrés aux derniers mondiaux. Dans les trois autres rencontres, qualifiées par Tamminen de «parties-bonus», les Helvètes n'auront rien à perdre. Les performances de Calgary (victoire sur la Finlande) et Turku (succès sur l'Allemagne et la Tchécoslovaquie) prouvent qu'une surprise n'est pas à exclure. Le hockey helvétique s'est rapproché de l'élite et, à Méribel, aucune formation du groupe - excepté la CEI - n'apparaît totalement hors de portée de l'équipe de Suisse.

Pour battre l'un des «grands», il faudra cependant que tout fonctionne parfaitement. Il importera notamment que les Bernois et les Luganais - ils représentent plus de la moitié des joueurs de la présélection et occupent les positions-clés dans l'équipe - retrouvent l'efficacité qu'ils semblent avoir perdue en championnat.

Selon Tamminen, un état psychique optimal sera nécessaire pour supporter le stress découlant de sept ou huit matches joués en 14 jours à 1650 m d'altitude. /si



La CEI pour succéder à l'URSS?

Qui va succéder à l'URSS? La question est sur toutes les lèvres, avant le tournoi olympique de Méribel. Début décembre, la disparition d'une grande puissance a entraîné celle d'un bastion du hockey. A Albertville, la Confédération des Etats Indépendants (CEI) prendra la place de l'URSS. Elle sera, malgré tout, le principal prétendant à la succession de la nation détentrice du record des titres olympiques (7 médailles d'or).

La CEI, à Méribel, ne sera pas une ancienne équipe camouflée sous une nouvelle appellation car seuls deux joueurs de la formation couronnée en 1988 sont toujours présents: les «Fribourgeois» Slava Bykov et Andreï Kholmoutov. Pour le reste, le coach Viktor Tikhonov a été contraint de rebâtir une phalange entièrement nouvelle. Le départ à l'étranger - vers l'Amérique du Nord principalement - de nombreuses vedettes a rendu sa tâche plus ardue que de coutume. Les derniers en date à avoir préféré les dollars aux honneurs olympiques sont Pavel Bure (Vancouver Canucks), Valeri Kamenski (Nordiques de Québec) et Alexander Semak (New Jersey Devils). L'équipe de la CEI dont la majorité des éléments sont d'origine

russe, sera néanmoins favorite à Méribel. Le réservoir de talents de l'ex-URSS est insondable. Le principal handicap de la formation sera son manque d'expérience, un défaut qui lui a notamment coûté le titre mondial face à la Suède, lors des championnats du monde en Finlande.

La Suède devrait une fois encore constituer le principal danger pour les hommes de Tikhonov. Douze des champions du monde de Turku seront présents en Savoie, avec un noyau - Hakan Loob, Bengt-Ake Gustafsson, Mats Näslund, Thomas Rundqvist - de joueurs qui ont dépassé la trentaine. On note, en outre, le retour dans la formation scandinave d'Anders Eldebrink (Kloten), cependant que Björn Salming va fêter son baptême olympique à l'âge de... 41 ans! Passé en 1973 en NHL, il a toujours manqué le rendez-vous des Jeux.

Les dix autres nations devront se contenter d'un rôle d'outsider plus ou moins sérieux. La Finlande, qui avait remporté la première médaille de son histoire en 1988 à Calgary (argent), espère récidiver. La Tchécoslovaquie, qui a vu - à l'image de la CEI - la plupart de ses talents émigrer en NHL,

tente d'enrayer sa chute par le rappel de vieilles gloires et de professionnels évoluant à l'étranger (14). Les deux formations nord-américaines ont été soumises, comme d'habitude, à une kyrielle de matches de préparation (67 pour le Canada, 64 pour les Etats-Unis), mais l'absence de la plupart des pros de la NHL réduit leurs chances de réaliser un exploit.

Le Team Canada 1992 a une orientation plus offensive qu'auparavant. Chris Lindberg et Joe Juneau, les meneurs de jeu, sont présentés comme des éléments de classe mondiale. Quant à la jeune étoile Eric Lindros, elle commence à justifier sa flatteuse réputation.

Les Canadiens peuvent néanmoins former quelques espoirs en raison de la nouvelle formule adoptée pour ces Jeux, un système dont on sait qu'il leur convient. La phase initiale, avec deux groupes de six, est inchangée, mais la poule finale des six meilleurs a été remplacée par un système de Coupe (quarts de finale, demi-finales et finale). Une procédure identique, ou presque (pas de matches de classement) sera utilisée aux mondiaux du groupe A, en Tchécoslovaquie. /si

OLYMPISME

Dopage: oui au test sanguin?

Un test sanguin comme mesure anti-dopage pourrait entrer en vigueur dès les Jeux d'hiver d'Albertville la semaine prochaine, a déclaré le responsable médical du Comité international olympique (CIO). Auparavant, le CIO avait fait savoir que l'analyse de sang, si elle était approuvée, ne commencerait pas avant les Jeux d'été de Barcelone.

Le test sanguin risque de susciter une polémique à Albertville. Des responsables du Comité olympique américain par exemple ont déjà exprimé leurs réserves, déclarant que les athlètes pourraient le considérer comme une violation de leur corps.

Le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, a déclaré qu'un test sanguin avait été mis au point et était en cours d'expérimentation.

— Il existe. Nous sommes prêts. Une fois que nous le pourrions, nous agirions. Il est très simple à mettre en place rapidement. C'est une hypothèse mais il pourrait même arriver que je demande au comité exécutif de le faire entrer en vigueur avant Barcelone.

A la question de savoir si ce test pourrait entrer en vigueur dès Albertville, il a répondu:

— Pourquoi pas? /ap

Test de féminité: indignation

Le Prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du Comité international olympique (CIO) a déclaré qu'il avait été stupéfait et profondément désillusionné, par l'attitude des autorités médicales françaises au sujet des tests de féminité pratiqués par le CIO.

— Ma surprise a été totale quand j'ai appris qu'on allait nous juger sans même nous avoir entendu dans un pays où on condamne le totalitarisme, a affirmé le Prince.

Les plus hautes sommités médicales françaises et le Conseil national d'éthique avaient, la semaine dernière, mis le CIO en garde contre la pratique des tests de féminité.

— Nous effectuons des tests depuis 1968 et jamais nous n'avons exclu quelqu'un sur un test chimique, a précisé le Prince. Quand il y a un doute à la suite d'un test chimique, nous en pratiquons un second (cariotype) puis un examen gynécologique. Il semble donc que nous avons été mis en cause sans que l'on sache bien comment nous procédons. /si

P.M.U.

Aujourd'hui

Prix de Cahors cet après-midi à Vincennes. Trot attelé. Femelles. 2650 mètres. 19 partants:

1. Ariane de Chenu, F. Pellerot
2. Avina Pile, MM. Gougeon
3. Ariane de Semilly, D. Deve
4. Aurélie James, J.C. Hallais
5. Agorlia, Y. Dreux
6. Amarante, J.-P. Viel
7. Aura Vea, N. Roussel
8. Aicha Bonheur, P. Levasseur
9. Aya de Perseigné, G. Mascle
10. Animé Bellangerie, D. Dauverne 2675m
11. Ariane des Forêts, H. Sionneau, 2675m
12. Athéna du Val, P. Blin 2675m
13. Aphrodite de Lardy, Ph. Rouer, 2675m
14. Action du Trio, S. Peltier, 2675m
15. American Flower, L. Sauvée, 2675m
16. Astrée, R. Lacroix, 2675m
17. Américaine, B. Oger, 2675m
18. Antinéa d'Atout, A. Roussel 2675m
19. Aldouza, F. Dalifard, 2675m

Pronostics de la presse spécialisée:
 A.F.P.: 11 - 10 - 6 - 4 - 7 - 14
 Agence TIP: 5 - 7 - 8 - 10 - 2 - 17
 Inter-Tiercé: 5 - 4 - 7 - 17 - 8 - 1
 Panorama-Tiercé: 11-14-10-4-13-7
 Paris-Turf: 14 - 16 - 10 - 4 - 5 - 7
 Turf Dernière: 4 - 10 - 5 - 14 - 7 - 6
 Tiercé Panorama: 11 - 6 - 7 - 1 - 16 - 8
 Tiercé-Magazine: 7-4-5-10-6-2

VOILE — Ville de Paris a remporté, dans la baie de San Diego (Californie), le duel au sommet qui l'opposait à Il Moro di Venezia, dans la septième et dernière régates du premier «round robin» des Challengers de la Coupe de l'Amérique. /si

FOOTBALL / Camp d'entraînement de Neuchâtel Xamax

Le credo d'Ulli Stielike

De notre envoyé spécial à Chypre: Pascal Hofer

Mettez vos coudes contre vos flancs, tendez les bras à angle droit, mains y compris. Les paumes se faisant face, faites aller vos mains d'avant en arrière: c'est le geste que font les Xamaxiens quand on leur demande comment se passe le travail avec Ulli Stielike. Oui, l'Allemand a une ligne de conduite bien définie. Nette. Et il s'y tient en toute circonstance.

— Je ne sais pas si elle est meilleure que les autres, explique-t-il, mais il se trouve que j'ai toujours travaillé comme ça et que c'est de cette manière que j'ai obtenu de bons résultats.

Cette manière, force est de dire qu'elle n'a pas grand-chose à voir avec ce que faisait Roy Hodgson. On est plus près des principes de Gilbert Gress... A l'image, par exemple, d'une première semaine où les Xamaxiens n'ont pas tapé dans la moindre balle mais où ils ont aligné les kilomètres, histoire de régler le chapitre «endurance»...

— J'ai été surpris de voir que certains joueurs n'avaient jamais fait ça précédemment. C'est pourtant la base... Cela dit, le football, ce n'est bien sûr pas que de l'endurance, c'est une mosaïque de choses. Et le plus

important, ce ne sont pas les jambes, c'est la tête.

Mais Ulli Stielike ne veut pas polémiquer. Il nous coupa après que nous ayons reprononcé le nom de Hodgson:

— Ce qu'il faut comparer, ce sont les résultats. Finalement, il n'y a que ça qui compte. Sinon, si j'entre dans ce genre de discussion, ça signifiera que tout ce que je fais est bon et tout ce qui se faisait avant ne l'était pas. Ce serait beaucoup trop simpliste.

Reste que tous ceux qui trouvaient Roy Hodgson trop laxiste ont de quoi être rassurés: la méthode «Stielike» rime avec travail, discipline, volonté, engagement, sérieux, précision, don de soi, sacrifices, rigueur et... on s'arrêtera là, vous nous avez compris.

— Mon credo est le même qu'avec l'équipe nationale: un joueur a le droit de jouer mal; les robots n'existent pas, il faut garder une dimension humaine au football. En revanche, un joueur n'a pas le droit de ne pas tout donner. La base, c'est donc la volonté. Et l'objectif, c'est la perfection, qu'elle soit individuelle ou collective. Mais le plus important, ce n'est pas cette perfection en elle-même, c'est déjà de tout faire pour l'atteindre.

Sur ce plan, l'ex-Madrilène considère qu'il a du travail, que des lacunes doivent être comblées.

— Oui, à mon avis, il y a une insuffisance dans ce domaine. Pour que les



HOSSAM HASSAN — La patience d'Ulli Stielike a des limites. McFreddy

joueurs se sentent responsables, il faut commencer par les responsabiliser... Ils doivent comprendre que le fait de vivre du football est une chance, mais ils doivent aussi prendre conscience que pour en profiter, il faut se comporter en professionnel. Sur ce plan, il y a un effort d'éducation à faire.

Quitte à ce que le message ne passe pas très bien...

— Il est possible que je me «plante» et que certains joueurs ne réagissent pas comme je le veux. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, j'ai toujours travaillé comme ça et je ne connais que cette façon de faire pour obtenir des résultats.

C'est dans cet esprit que rien, mais alors rien du tout, n'a été laissé au hasard: les moindres détails de ce camp avaient été réglés avant de quitter la Suisse. Le nouvel entraîneur de Neuchâtel Xamax fait les choses à fond ou ne les fait pas.

◇ P. H.

Aucun pharaon à l'horizon

L'Egypte est en ligne droite au sud de Chypre, mais les frères Hassan et Ramzy n'ont toujours pas montré le bout de leur nez. Et pas le moindre signe de vie, ce qui témoigne d'une notion de la politesse pour le moins différente de la nôtre...

— S'ils ne recommandent avec nous que le 13 février, comme ça avait été convenu dans un premiers temps, ils ne joueront probablement pas au début du championnat, lâche Stielike. D'une part parce qu'ils ne seront pas prêts, d'autre part parce que je ne vais pas laisser passer leur comportement sans

réagir! Je regrette donc d'autant plus que nous soyons si peu nombreux pour le moment.

L'Allemand va plus loin: il ne cache pas son intention de laisser partir les frères Hassan à la fin de la saison:

— Ils ne m'ont pas convaincu, ni par leur jeu, encore moins par leur attitude. Il est donc possible que seul Ramzy soit encore avec nous lors du prochain championnat.

Ulli Stielike est plus que fâché: il ne comprend pas comment on peut se comporter de la sorte. /ph

Les arbitres sur le bon chemin

Les rapports d'inspection de l'automne 91 sont favorables

De notre envoyé spécial aux Canaries: Alexandre Lachat

C'est hier que le 4me camp d'entraînement des arbitres de Ligue nationale a officiellement débuté, sur l'île de La Grande Canarie. Les plus courageux des 86 directeurs de jeu et juges de touche, présents ici à Maspalomas, se sont levés très tôt pour s'en aller trotter dès 7h30 sur la plage.

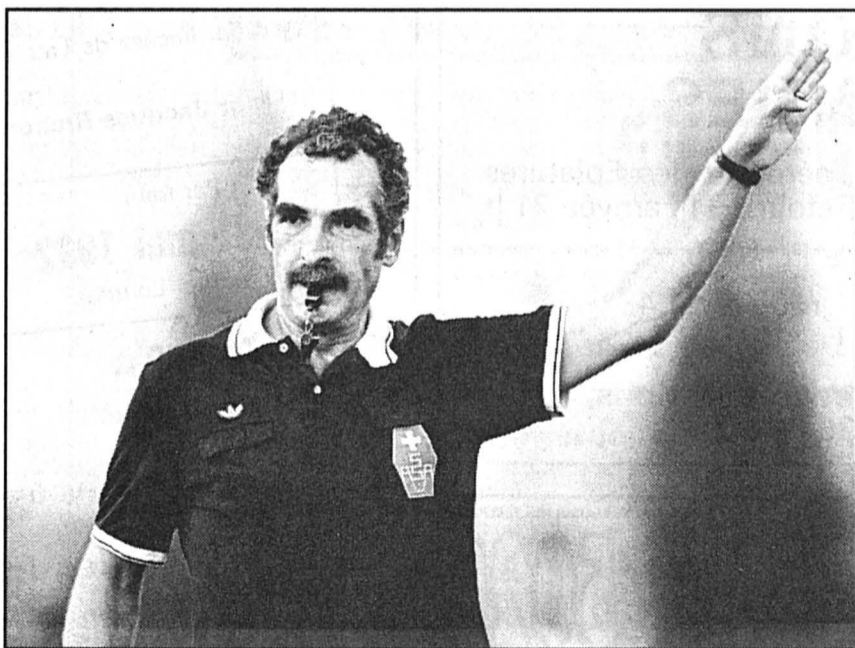
Si ce footing matinal ne revêtait qu'un caractère facultatif, il n'en était pas de même de la première séance de théorie, fixée en fin de matinée. A la «Casa di Cultura», Jakob Baumann, instructeur et chef technique du camp, a fait le point sur les prestations livrées par les arbitres de Ligue nationale au cours du dernier tour qualificatif.

— Dans l'ensemble, je ne peux que me féliciter de vos «performances» de ces derniers mois, a-t-il déclaré à son auditoire. Au terme de l'évaluation des rapports d'inspection de ce premier tour, il ressort en effet nettement que le niveau des arbitres suisses d'élite s'est amélioré par rapport à l'an dernier.

Deux gros points noirs sont pourtant à relever. Et, surtout, à améliorer: la position de l'arbitre sur le terrain (elle laisse encore beaucoup à désirer), ainsi que la prise des sanctions disciplinaires (il règne encore de trop grandes différences parmi les directeurs de jeu). Cette semaine de contacts, d'entretiens, de cours et d'entraînement, ici à La Grande Canarie, devrait, l'espère-t-on du moins, contribuer à arranger les choses.

Durant ce dernier tour qualificatif, ce sont 366 inspections qui ont été faites, contre 421 lors du tour qualificatif de la saison 90/91.

— Une légère régression qui s'explique par le fait que les arbitres de



AMÉLIORATION — Les arbitres de Ligue nationale se sont améliorés en 1991. Lafargue

Ligue nationale sont moins nombreux cette année, précise Jakob Baumann. Mais, avec 300 inspections prévues pour le tour final, nous atteindrons finalement le chiffre de la saison dernière, à peu de choses près.

En chiffres, la note «moyenne» de ces 366 inspections indique un très bon 16,93. Contre 16,52 lors du tour qualificatif 1990 et 16,44 lors du tour final 1991. Preuve que progression il y a, donc.

A cet égard, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici les 8 critères contenus dans le nouveau rapport d'inspection, introduit il y a une année et demie: direction du jeu, condition physique, connaissance et application des règles, application de l'avantage

et compréhension du football, comportement et agissement dans le jeu, respect des directives particulières, collaboration avec les juges de touche et, enfin, importance de la rencontre.

— Si l'on constate une évolution réjouissante dans le domaine de «l'application de l'avantage» et la compréhension du football, note Jakob Baumann, il n'en est pas de même dans celui de «la connaissance et l'application des règles» où il reste beaucoup de chemin à faire.

Pour preuve: sur les 366 rapports rendus cet automne, pas moins de 32 émettaient un jugement négatif quant aux «sorties» de cartons jaunes et rouges... Au travail, les gars!

◇ A. L.

Coups de coin

FAITS D'HIVER — Bon, d'accord, il y a une superbe piscine et des palmiers au pied de l'hôtel. Mais c'est tout pour le côté carte postale. Car le temps qui sévit à Chypre, pour l'heure, est tout simplement calamiteux. La température n'est pas sibérienne (8 degrés), mais il pleut à verse. Et, surtout, un vent à décorner les bœufs vous envoie cette pluie au visage. Il y a même eu un orage hier après-midi. Une véritable tempête! Xamax était venu chercher chaleur et soleil, il les attend avec impatience.

REPLI — Ces conditions de Bérésina ont contraint Stielike à changer son fusil d'épaule. Les rafales de vent rendant impossible tout exercice avec la balle, l'entraînement de 16h se déroulera à l'intérieur et sans ballon... Pour être précis, à la salle de musculation de l'hôtel, relativement bien équipée en la matière.

MOTTES — Le terrain d'entraînement, s'il n'était pas gorgé d'eau en certains endroits, serait à classer dans la catégorie «hon-nête». Il présente la particularité d'avoir des parcelles privées d'herbe, ou, à l'inverse, des touffes qui donnent l'impression que ce terrain est bosselé. Ce qui n'est pas le cas. Une chose est sûre: pour les internationaux Bonvin, Egli et Sutter, on est loin des «billards» dont ils furent gratifiés à Dubaï.

VÉTUSTE — Le bus qui conduit les Xamaxiens au terrain d'entraînement a probablement connu plusieurs guerres. Dépouillé de tout si ce n'est de sièges, il a de surcroît beaucoup de peine à digérer la moindre pente. «Il va exploser!», lâcha même Ulli Stielike lors du premier col de 4me catégorie...

PEAU DE CHAGRIN — Ils ne furent que 13, hier, à s'entraîner: absents 4 joueurs restés à Neuchâtel pour cause de blessure, 3 Egyptiens restés dans leur pays pour cause d'on ne sait quoi, auxquels il faut ajouter Vernier et Froidevaux. Après dix minutes d'essai, les deux Jurassiens sont retournés à l'hôtel (Lüthi, lui, n'a pas pris part au petit match): ils souffrent les deux d'une tendinite, le premier au genou, le second au talon. Ce mal, les «rouge et noir» furent nombreux à en souffrir: les premiers jours avaient été consacrés à la course à pied, de façon intensive, et les Xamaxiens étaient plus ou moins bien préparés à la chose... /ph

SPRINT

BASKETBALL — Modification de l'horaire: Union Neuchâtel - Fribourg Olympic. Samedi 8 février à 18h15 (et non 17h30). /si

ATHLÉTISME — Anita Protti est contrainte de renoncer à sa saison d'hiver en salle. La Lausannoise n'a pas pu effectuer sa préparation en raison d'une douleur tenace au tendon d'Achille. /si

BASKETBALL — Prévu le mercredi 12 février, le match du tour final de ligue nationale à Fribourg Olympic-Vevey aura lieu le mardi, 11 février, à 20h15. /si

TWIRLING BATON — Les twirleuses des Floralies La Chau-de-Fonds ont dominé la première étape des championnats de Suisse à Genève. Alexia Turler, la championne sortante, s'est imposée lors de cette première qualification au Lignon, devant sa coéquipière et dauphine de l'an dernier, Céline Imhof et la Fribourgeoise Carole Berset. /si

TENNIS — Au bord de l'élimination vendredi, lorsqu'elle s'est retrouvée menée 0-2, la Suède est finalement parvenue à se qualifier pour les quarts de finale du groupe mondial de la Coupe Davis. /si

SKI ALPIN — Sélection italienne de ski alpin. — Messieurs: Sergio Bergamelli, Franco Coltri, Fabio de Crignis, Carlo Gerosa, Kristian Ghedina, Patrick Holzer, Kurt Ladstätter, Gianfranco Martin, Michael Mair, Josef Polig, Danilo Sbardelotto, Alberto Senigaglia, Roberto Spampati, Alberto Tomba. — Dames: Deborah Compagnoni, Lara Magoni, Morena Gallizio, Barbara Merlin, Bibiana Perez, Astrid Plank. /si

BADMINTON / Les spécialistes étaient nombreux à Neuchâtel Seuls les néophytes manquaient...

— *J'aime bien sa technique..., c'est le plagiste..., il a une manière de regarder le public.*

Dans les gradins de la Halle omnisports, les remarques en tout genre fusaient ce week-end. Des gradins au demeurant fort bien garnis par des initiés qui ne pouvaient s'empêcher de donner leur avis sur tel ou tel joueur. Ces championnats de Suisse de badminton ont en effet rassemblé un nombre public de connaisseurs. Il y manquait peut-être la néophyte venu découvrir un sport qui sera admis cet été aux Jeux olympiques de Barcelone.

— *Nous n'avons pas eu autant d'entrées payantes que nous l'espérons* précise à ce sujet le président du comité d'organisation, Eric Brönimann. *Sinon, tout est allé pour le mieux. La salle se prête bien à la pratique du badminton. La luminosité est bonne. Seul défaut: nous avons dû arrêter le chauffage, en raison de la soufflerie qui est trop violente.*

Et oui, les volants en pures plumes d'oie, c'est léger!

Membre du BC La Chaux-de-Fonds, Bettina Gfeller est la seule Neuchâteloise à s'être vraiment illustrée lors de ces championnats. Elle a quitté le chef-lieu avec une médaille de chaque couleur dans son panier. Elle a en effet atteint le dernier carré de la compétition dans les trois tableaux où elles étaient engagées. Associée à la Bâloise Silvia Albrecht, Bettina Gfeller s'est couverte d'or dans le double dames.

— *On n'a pas connu beaucoup de problèmes. On a gagné avec Silvia cette année tous les tournois en Suisse. On était numéro une*, explique-t-elle, encore essoufflée et transpirante de son dernier match du week-end, la finale du double mixte.

De part son intensité dramatique et sa qualité aussi, cette finale aura permis de conclure avec panache ces championnats de Suisse, dimanche en fin d'après-midi. Bettina Gfeller et son coéquipier lausannois Lawrence Chew Si Hock perdait sans coup férir la première manche par 15 à 5. En re-

vanche, il sauvait deux points de match dans la seconde pour l'emporter 17-14. Le gain de la rencontre allait se jouer au terme des prolongations du troisième set. A 14-12, Bettina et Lawrence voyaient miroiter l'or. Mais cette fois-ci, ce sont leurs adversaires qui sauvaient un point de match et qui devenaient champion de Suisse. Au terme de la partie, Bettina Gfeller n'était pas déçue de devoir se contenter de l'argent:

— *C'était un beau match. On joue depuis une année seulement ensemble. On a gagné en expérience.*

Dans le simple dames, la Bâloise de La Chaux-de-Fonds a atteint le stade des demi-finales. Face à la championne de Suisse en titre, la Fribourgeoise Bettina Villars, elle a perdu sans discussion possible par 11-4, 11-5.

Les deux autres Chaux-de-Fonniers en lice, Nicolas Dehon et Thomas Brönimann ont connu des fortunes diverses. Nicolas Dehon n'a joué que deux matches, gagnant le premier par forfait et perdant le second sans aucune contestation possible.

Pour sa part, Thomas Brönimann a atteint les quarts de finale tant dans le double mixte que le simple messieurs.

— *Je suis un peu déçu de mon tournoi. Je me suis fait éliminer de peu les deux fois*, explique encore dans un français maladroit, ce Bernois exilé depuis une année dans le club neuchâtelois.

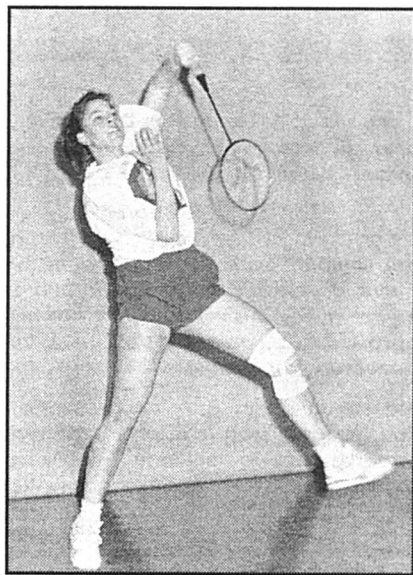
— *Avec Sandra Wibowo dans le double, c'est la seconde fois que nous jouons ensemble. On dit qu'un bon double doit être vieux. J'ai 20 ans et nous manquons d'expérience.*

Il est vrai que Thomas à tout l'avenir devant lui. Il est à souhaiter que La Chaux-de-Fonds puisse continuer à s'attacher ses services, ce qui pour la saison prochaine sera le cas.

◇ **Marcel Neuenschwander**

Résultats des Neuchâtelois

Simple messieurs, 1/8 de finale: N. Dehon - R. Müller (Basilisk) 3-15 4-15;



BETTINA GFELLER — Trois médailles, une de chaque couleur.

T. Brönimann - H. Aebi (Ägendorf) 7-15 15-2 15-2. — 1/4 de finale: T. Brönimann - H. Müller (Uzwil) 3-15 15-11 14-17.

Simple dames, 1/8 de finale: B. Gfeller - S. Kirchhofer (Genève) 11-1 11-12 11-2. — 1/4 de finale: B. Gfeller - D. Lüthi (Vitodurum) 11-4 11-5. — 1/2 finale: B. Gfeller - B. Villars (Tafers) 4-11 5-11.

Double dames, 1/8 de finale: S. Albrecht (Basilijs)/B. Gfeller - S. Crippa/E. Perret (Uni Lausanne) 15-4 15-2. — 1/4 de finale: S. Albrecht/B. Gfeller - A. Hämmerle (BC Innerschwyz)/D. Lüthi (Vitodurum) 15-8 15-5. — 1/2 finale: S. Albrecht/B. Gfeller - N. Zahno (Gebenstorf)/S. Baer (Hägendorf) 15-1 15-6. — Finale: S. Albrecht/B. Gfeller - S. Wibowo (Olympic)/Y. Naef (Vitodurum) 18-15 15-11.

Double mixte, 1/8 de finale: T. Brönimann/S. Wibowo - D. Carrel (Olympic)/A. Perret (Uni Lausanne) 15-3 15-4; L. Chew Si Hock (Olympic)/B. Gfeller - E. Eugster (Vitodurum) - D. Lüthi 15-2 15-4. — 1/4 de finale: T. Brönimann/S. Wibowo - L. Jaquenoud (Olympic)/S. Albrecht 3-15 4-15; L. Chew Si Hock/B. Gfeller - P. Kurz (Uster)/N. Berner (Uster) 15-5 15-2. — 1/2 finale: L. Chew Si Hock/B. Gfeller - L. Jaquenoud/S. Albrecht 15-8 15-5. — Finale: L. Chew Si Hock/B. Gfeller - B. Gfeller (Tafers)/T. Althaus (Tafers) 5-15 17-14 14-17.

VOLLEYBALL / Première ligue Guin trop fort

TV Guin - VBC La Chaux-de-Fonds 3-0 (15-11 15-12 15-11)

La Chaux-de-Fonds: Schwaar, Blanc, Egger, Jaquet, Jeanfavre, Wainsenker, Cossa, Wolff, Garcia.

Absent: Baggio, Niguenet.
Arbitres: MM. Mrose et Jenny.

On pensait, après ses deux victoires consécutives contre Lausanne et Yverdon que le VBCC pourrait renouveler son exploit. Toutefois, il n'en fut rien.

Les coéquipiers du joueur Christian Blanc ne purent rien faire à une équipe fribourgeoise impériale et sans point faible.

— *C'est la meilleure équipe que j'ai affrontée jusqu'ici. Tant au bloc qu'en*

défense, il était très difficile de marquer des points, nous a confié Hans Wolff au terme de la rencontre.

Tout au long des trois sets, les Neuchâtelois ont subi le jeu adverse, ne pouvant que constater la supériorité de leur adversaire. Leur jeu lent et peu varié rendait la tâche facile aux joueurs de TV Guin leur permettant à chaque reprise de fixer leur bloc.

— *Il est à regretter le manque de variation des passes et la rapidité de celles-ci. Notre jeu était trop facile, nous ont révélé certains joueurs du VBCC.*

Il faut oublier ce match et penser aux prochains, spécialement samedi où le VBCC affrontera Savigny dans sa salle du Bois-Noir à 17h30.

◇ A. B.

Coupe de Suisse

Le rêve prend fin

VBC Plateau - LUC I 0-3 (9-15 10-15 6-15)

Les Jons. — 300 spectateurs. — Arbitres: MM. Bréchet et Evard.

Plateau: Hübscher (Cap.), Schnegg, Sunier, Kolb, Rychlicki, Delémont, Saxer, Ptacek, Mayer, Gauchat. Coach: Wiacek.

Notes: Plateau sans Robert Ferus (blessé).

En recevant le champion de Suisse en titre, l'équipe de Plateau a pu mesurer l'écart qui la sépare d'une bonne équipe de ligue A. Pourtant, les joueurs de Wiacek n'ont pas démérité. Loin de là.

La grande différence de niveau réside dans la faculté de contrer les attaques de l'adversaire. Les coéquipiers de Roger Schnegg — excellent passeur! — ont certes souvent réussi à franchir le mur lausannois. Mais ils se sont également fait régulièrement bloquer. Alors qu'eux-mêmes étaient toujours transpercés par les smashes puissants et précis des géants vaudois. Ce

qui a permis aux joueurs du LUC de marquer plus de points que ceux de Plateau, puisque l'équipe qui sert doit d'abord subir une offensive adverse avant de pouvoir attaquer elle-même.

Après le rêve, la réalité du championnat reprend ses droits samedi prochain à Lausanne contre... le LUC II!

■ **HOCKEY** — Les matches amicaux du HC Fribourg-Gottéron: 8 février (20h): HC Fribourg-Gottéron - Pilsen (Tch).— 18 février (20h): HC Fribourg-Gottéron - Kosice (Tch).— 20 février (20h): HC Fribourg-Gottéron - Helsinki (Fin). /si

■ **OLYMPISME** — La patineuse **Surya Bonaly (18 ans) a été choisie pour prononcer le serment olympique au cours de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver, samedi à Albertville.** /si

FOIRE DE HANNOVER

1^{er} avril au 8 avril 1992

LIAISONS AÉRIENNES

Chaque jour au départ de l'aéroport des Eplatures. Départ à 7 h, arrivée à 9 h. Retour 19 h, arrivée 21 h.

Prix par personne Fr. 1395.-

Prix spécial pour groupes de 4, par personne Fr. 1065.-

Renseignements et réservations, tél. (039) 26 82 55.

126981-10

LOURDES

70^e PÈLERINAGE INTERDIOCÉSAIN DE LA SUISSE ROMANDE

avec la participation de Mgr Pierre MAMIE, évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Direction: Mgr Jacques Richoz, vicaire général, Fribourg

Par train:
25-31 mai 1992
5 jours à Lourdes

Par avion:
25-30 mai 1992
5 jours à Lourdes

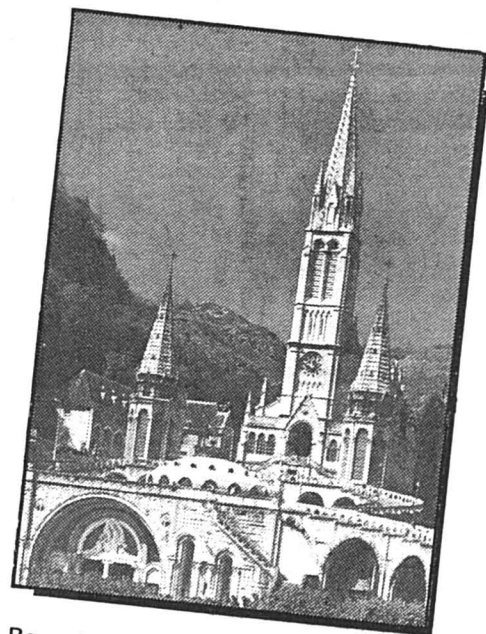
Fr. 650.-
(Prix forfaitaire)

dès **Fr. 980.-**
(Genève)

Inscrivez-vous sans tarder.

Clôture des inscriptions:

Par train: 15 mars 1992
Par avion: 15 avril 1992



Renseignez-vous dans chaque paroisse ou auprès de M. Gérard Digier, Beauvallon 1, 2014 Bôle. Tél. 038/42 24 40 (heures des repas).

32103-10

PIANOS «CLAIRSON» (037) 63 19 33
RUE DU MUSÉE 9, ESTAVAYER-LE-LAC

LOCATION DE PIANOS

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
AVEC POSSIBILITÉ D'ACHAT.

126986-10

LES MINUTES DE PLAISIR PAR TELEPHONE

156 5020

1. MIN. UNE NOUVELLE HISTOIRE TOUS LES JOURS

126949-10

Mon prêt personnel - un procrédit.

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit **038 - 24 63 63**

1, Fbg de l'Hôpital
2001 Neuchâtel

08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

126942-10

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

LA POUTZE NETTOYAGES

en tous genres.
Prix raisonnable.
Débaras, caves, galetas, appartements.

C. Rohrbach
038) 45 14 07

31599-10

L'EXPRESS
Le regard au quotidien

COMPARER = ÉCONOMISER

Livraison directe de la fabrique chez vous

32%

Electro-Service

Achetez vos appareils ménagers **TOUTES MARQUES** et grâce au système de vente directe bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Nos appareils n'ont jamais été exposés.

Livraison **GRATUITE**
Installation par nos soins.

MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS

Tél. (038) 45 13 33 le matin

31849-10

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN Berger E.

FISC / Ce qu'il faut savoir pour mieux passer le cap parfois difficile de la déclaration d'impôts

Impôt cantonal 1992: quoi de neuf?

Contribuables neuchâtelois, à vos calculettes! La chute des feuilles d'impôts est de saison: les précieux documents devront être retournés dûment remplis avant le 2 mars à l'Administration cantonale des contributions. Gare aux retards cependant, l'Administration, en raison de la multiplication des cas, se déclare décidée à utiliser avec davantage de rigueur l'article 135 de la Loi sur les contributions directes, applicable aux retardataires, qui prévoit en particulier des amendes d'ordre. Une prolongation du délai ne peut être accordée que sur demande écrite, cette dernière devant être formulée avant l'expiration du délai.

Comme la loi l'y oblige dès que l'indice du coût de la vie dépasse 5%, le Conseil d'Etat a pris un arrêté sur la correction de la progression à froid. Le

taux pris en compte cette année est de 6%. Autrement dit, si le revenu net d'un contribuable a augmenté de 6%, il sera imposé au même taux que celui de l'année précédente, ou d'une autre façon, à revenu égal, un contribuable sera imposé à un taux plus bas.

Les effets de la correction à froid se font sentir également sur le plan des déductions sociales. La déduction pour couples mariés passe ainsi de 1100 à 1200 francs cette année. Les déductions pour enfants sont aussi augmentées: elles passent de 2500 à 2600 francs pour le premier enfant, de 3000 à 3200 pour le deuxième et de 3500 à 3700 pour le troisième et les suivants.

Les déductions pour familles monoparentales, qui ne bénéficient pas du splitting appliqué aux couples mariés, ont été également réadaptées non seulement en vertu de la correction de la progression à froid mais en raison d'une augmentation réelle décidée par l'Etat par souci d'équité fiscale. Cette déduction passe de 3400 à 5300 francs. S'y ajoute une déduction supplémentaire par enfant, dès le deuxième, augmentée elle aussi de 1600 à 1800 francs.

La déduction maximale pour l'épouse qui travaille est portée de 1100 à 1200 francs. Les autres déductions ne sont pas touchées. L'impôt sur la fortune ne subit pas non plus de changements.

Une modification importante, mais qui ne change en rien la somme due par les contribuables, concerne la contribution de 25% aux charges sociales. Celle-ci sera désormais intégrée au barème de l'impôt, elle ne figurera donc plus séparément sur les décomptes reçus.

◇ J. G.



IMPÔTS - Attention aux délais, fixés cette année au 2 mars. E

Lods et gains immobiliers: les grands axes d'une révision

Alors que depuis quelques années, tout ce qui touche de près ou de loin au marché de l'immobilier fait l'objet de discussions d'où les passions sont rarement absentes, il est remarquable de constater que la refonte totale de la fiscalité neuchâteloise touchant les transferts d'immeubles s'est effectuée dans une indifférence polie, voire, à l'exception de quelques spécialistes, quasi générale. Ce désintérêt du grand public peut s'expliquer soit par la conviction unanime de celui-ci que, pénalisant davantage les bénéficiaires immobiliers, la révision entreprise se justifiait pleinement, soit, plus probablement, parce que la complexité certaine de la matière rendait ardu le débat. Celui-ci étant désormais clos, il paraît aujourd'hui judicieux de résumer en quelques lignes la nouvelle réglementation.

Les lois votées par le Grand Conseil lors de sa session de novembre 1991 et qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 1992 visent les impôts qui doivent être acquittés tant par l'acheteur que par le vendeur d'un immeuble. Que son choix se porte sur un appartement, une maison ou un terrain, l'acquéreur d'un bien immobilier sera tenu au paiement de droits de mutation, appelés communément «lods». Les lods, perçus au taux de 3%, sont calculés sur l'ensemble des prestations auquel l'acheteur s'oblige à l'égard du vendeur. Ainsi, l'acquisition pour un prix de Fr. 500.000.- d'un appartement en propriété par étages coûtera Fr. 15.000.- de lods à l'acheteur. Telle est la règle; comme toute règle, celle-ci connaît ses exceptions: tout d'abord, certaines opérations sont purement et simplement exonérées du paiement des lods, no-

tamment les donations, les transferts d'immeubles résultant d'une succession ou de la dissolution d'un régime matrimonial, par exemple à la suite d'un divorce, ainsi que les transferts entre parents et enfants; ensuite, la loi prévoit un taux réduit à 2%, par exemple en cas de transfert d'un immeuble destiné à l'habitation principale de l'acquéreur, lorsqu'il s'agit d'un premier achat de ce type dans le canton de Neuchâtel. D'une manière plus générale, il vaut la peine de relever que la nouvelle loi sur les lods réserve aux acquéreurs d'immeubles un traitement légèrement plus favorable que par le passé, le taux ordinaire de l'impôt ayant été abaissé de 4% à 3 pour cent.

Toute différente est la situation des contribuables qui réalisent un bénéfice en vendant un immeuble; la nouvelle loi instituant un impôt sur les gains immobiliers contient deux innovations fondamentales qui vont dans le sens d'une taxation plus lourde des bénéfices réalisés sur les ventes d'immeubles; en premier lieu, le barème de l'impôt a été totalement revu en tenant, désormais, compte à la fois de l'importance du bénéfice réalisé et de la durée de propriété de l'immeuble; jusqu'au 31 décembre 1991, celui qui, par exemple, avait acheté un terrain Fr. 100.000.- et le revendait 12 ans plus tard Fr. 300.000.-, payait un impôt sur le gain réalisé de Fr. 5600.-; dès le 1er janvier 1992, la même opération coûte fiscalement au vendeur la somme de Fr. 31.200.- à titre d'impôt sur le gain immobilier. On le voit, la différence est des plus notables... la seconde innovation consiste en ce que, dorénavant, le contribuable qui tient des livres comptables, de même que les

sociétés anonymes, voient l'éventuel bénéfice qu'ils réaliseraient à la suite de la vente d'un immeuble apparaissant dans leur comptabilité être ajouté à leur revenu ordinaire et taxé selon le barème de l'impôt annuel entier sur le revenu ou le bénéfice qui, à son maximum, est de l'ordre de 40%. Les seuls contribuables à ne pas être touchés par la nouvelle loi sont ceux qui exercent à titre professionnel le commerce et la mise en valeur d'immeubles, le revenu découlant de leur activité étant, comme par le passé, soumis à l'impôt annuel entier. Enfin, pour être complet, on signalera que, de même qu'en matière de lods, les transferts d'immeubles résultant d'une succession ou de la dissolution d'un régime matrimonial ne donnent pas lieu au prélèvement de l'impôt sur les gains immobiliers.

La réforme de la législation neuchâteloise concernant l'imposition des immeubles vient de connaître sa première phase; elle n'en est certainement pas achevée pour autant. En effet, la toute prochaine réestimation de la valeur fiscale de l'ensemble des immeubles situés dans le canton de Neuchâtel aura, selon toute vraisemblance, un impact sur les principes qui, actuellement, régissent l'imposition du revenu et de la fortune des propriétaires d'immeubles.

◇ Philippe Béguin
Avocat, Sous-directeur
de la Société fiduciaire suisse
Coopers & Lybrand, Neuchâtel

● Philippe Béguin est l'auteur d'une brochure sur ce thème. Intitulée «La nouvelle législation fiscale neuchâteloise en matière d'aliénation d'immeubles», elle peut être obtenue auprès de la Société fiduciaire suisse, en appelant le (038) 25 52 22.

Conseiller, c'est voir l'ensemble

Nos prestations de service,
locales - nationales - internationales

Révision et économie d'entreprise

Gestion financière

Conseil fiscal et juridique

Conseil en prévoyance professionnelle

Conseil d'entreprise/Conseil en
informatique/Ressources humaines

Gérance de biens et de sociétés/
Comptabilité clients/Conseil immobilier

Bâle, Aarau, Berne, Coire, Delémont, Fribourg, Genève, Lausanne,
Lucerne, Lugano, Sion, Soleure, Saint-Gall, Winterthur, Zurich

Société
Fiduciaire Suisse
Coopers
& Lybrand

2001 Neuchâtel, rue du Seyon 1
Tél. 038 25 52 22
Bureau à:
2300 La Chaux-de-Fonds
rue du Grenier 18
Tél. 039 23 74 24



63662-88

Patrice-G. Duc 

Expert fiscal

2013 Colombier - Avenue de la Gare 7
Tél. 038/42 62 72 - Fax 038/41 40 38

Membre de la Chambre fiduciaire
et de l'Ordre Neuchâtelois
des Experts-comptables,
fiduciaires et fiscaux

- Organisation, tenue et clôture de comptabilités
- Conseils en matière de droit fiscal
- Gérances immobilières

63520-88



D & D FIDUCIAIRE S.A.

Implantation et conseils en informatique

Révision, fiscalité, expertise, domiciliation de sociétés
Remise de commerce, gérance immobilière et de fortune
et tout mandat fiduciaire

Philippe Décosterd, Lic. Sc. Ec.
Chef de projets informatiques

Promenade-Noire 3, Neuchâtel



Membre de la Chambre fiduciaire 63621-88 Tél. (038) 24 03 33 FAX (038) 25 48 61

La garantie de prestations
de haute qualité
et d'un accueil
personnalisé

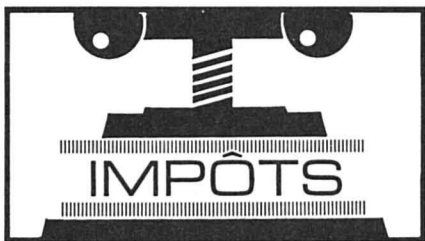
FIDES

SOCIÉTÉ
FIDUCIAIRE

Rue Saint-Maurice 10, 2001 Neuchâtel, Tél. 038 24 76 00,
Télex 952 714 fide ch, Téléfax 038 24 29 49

63656-88

PUB



IMPÔTS

MD fiduciaire
Micheline Donzé
 Brevet fédéral de comptable

- Déclaration d'impôts
- Traitements des salaires
- Tenue et organisation de comptabilité
- Domiciliation de société
- Tous mandats fiduciaires

Membre de l'Association Suisse des Comptables Contrôleurs de Gestion Diplômés

Rue des Brévards 1a - 2001 Neuchâtel - Tél. 038/24 77 58
 63655-88

Fiduciaire
Manrau Frossard
 Société anonyme

FISCALITÉ: Conseil, déclarations, représentation
 COMPTABILITÉ: Organisation, tenue, bouclage, révision
 SALAIRES: Calcul, décomptes, comptabilité
 GESTION: Fortune mobilière et immobilière

2034 Peseux
 Avenue Formachon 29
 Téléphone (038) 31 31 55
 Téléfax (038) 31 26 24

2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue du Grenier 22
 Téléphone (039) 23 16 41
 Téléfax (039) 23 23 34

Membre de la Chambre fiduciaire

FIDUCIAIRE WILLY SEILER S.A.
 Pour votre déclaration d'impôts
(038) 244 244
 Tenue et organisation de comptabilité
 Promenade-Noire 10 - 2000 Neuchâtel
 63541-88

AFIGER SA
 Fiduciaire - (038) 33 69 69
 SAINT-BLAISE (NE)

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- COMPTABILITÉ
- RECOUVREMENT
- ÉTABLISSEMENT DE VOS SALAIRES

63610-88

Fiduconsult sa
 Société fiduciaire d'expertises et de révision
 Conseils juridiques et fiscaux

La compétence de spécialistes au service de toute entreprise commerciale, artisanale ou industrielle

- Révision des comptes annuels en qualité d'organe de contrôle.
- Etudes et conseils en fiscalité cantonale, fédérale et internationale.
- Constitution, transformation, liquidation et fusion de sociétés.
- Evaluations d'entreprises et expertises.
- Domiciliation, administration de sociétés commerciales ou financières.
- Organisation d'entreprise et tenue de comptabilité.
- Conseils d'entreprises.
- Assainissements et liquidations.
- Conseils juridiques et expertises judiciaires.

Centre de l'Habitat, av. des Champs-Montants 2
 CH-2074 Marin-Epagnier
 Téléphone 038/33 27 33 Téléfax 038/33 24 87
 Siège à Fribourg 63542-88

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE A MEMBER OF Grant Thornton

FIDUCIAIRE A. BARRELET
 Faubourg de l'Hôpital 96 - NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 24 46 18

COMPTABILITÉ
 GÉRANCES
 RECOUVREMENTS
 IMPÔTS

63663-88

FIDUCIAIRE
GERFICO S.A.
 Rue du Bassin 14 2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 65 70
 Tous mandats fiduciaires
 63659-88

fiduciaire
Pointet & Deuber sa
 Membre de l'Union Suisse des fiduciaires

NEUCHÂTEL - Rue J.-J.-Lallemand 5
 (près des Jeunes-Rives) Tél. (038) 24 47 47
 63624-88

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- Tenue et révision de comptabilité
- Conseils en informatique
- Conseils d'entreprise et d'organisation
- Gérances et transactions immobilières
- Remises de commerces
- Création, domiciliation de sociétés

J A Q U E N O U D F I D U C I A I R E
 Case postale, 2112 Môtiers
 tél. 038 / 61 10 30, fax 038 / 61 23 09

Gestion d'entreprises
 Conseils
 Organisation
 Réorganisation
 Constitution de sociétés
 Comptabilité
 Fiscalité

63660-88

Fiduciaire Charles-A. VOIROL
 Chemin de la Carrière 22
 2014 BÔLE case postale 113 Tél. (038) 42 57 66
 Tous mandats fiduciaires ● Comptabilité
 ● Gestions d'entreprises et conseils en organisation ● Domiciliation de sociétés ● Déclarations d'impôts.
 63657-88

Fiduciaire Eugène Herschdorfer
 d'organisation et de gestion d'entreprises
 Membre CHAMBRE FIDUCIAIRE
 Chambre suisse des experts comptables, fiduciaires et fiscaux

2001 Neuchâtel
 faubourg de l'hôpital 25 tél. (038) 25 32 27-28
 2525 Le Landeron
 faubourg 5 tél. (038) 51 42 95

- Révisions et expertises, organisations, tenue et bouclage de comptabilité
- Constitution et transformation de sociétés ● Gérances d'immeubles et de fortune ● Remises de commerce ● Recouvrements de créances ● Conseils en organisation et gestions d'entreprises.

63389-88

Union suisse des fiduciaires SECTION NEUCHÂTEL

STV
 Fiduciaire Pointet & Deuber S.A.
 Maurice Pointet - Eddy Deuber
 Neuchâtel - Rue J.-J.-Lallemand 5 - Tél. (038) 24 47 47

Fiduciaire Offidus S.A.
 Raoul Niklaus - Eric Schwab
 Cortaillod - En Segrin 1 - Tél. (038) 42 42 92

Fiduciaire Michel Berthoud
 Cornaux - Vignoble 52 - Tél. (038) 47 18 48

Fiduciaire ADELON S.A.
 Maurice Emery
 Sous les Châtaigniers
 2028 Vaumarcus - Tél. (038) 55 32 82

Fiduciaire André Antoniotti
 Neuchâtel - Place des Halles 5 - Tél. (038) 24 25 25

Fiduciaire Willy Bregnard
 Ph.-Suchard 16 - Neuchâtel - Tél. (038) 31 88 77

Fiduciaire F. Reymond S.A.
 Francis Reymond
 Fleurier - Rue du Pont 5
 Tél. (038) 61 34 92

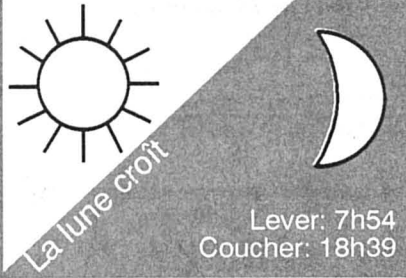
Fiduciaire Jean-Charles Aubert S.A.
 J.-Ch. Aubert - Nicole Rössli
 La Chaux-de-Fonds - Av. Charles-Naine 1
 Tél. (039) 26 75 65

Fiduciaire Raymond Chaignat
 La Chaux-de-Fonds - Av. Léopold-Robert 65
 Tél. (039) 23 43 15

Fiduciaire Kubler
 La Chaux-de-Fonds - Av. Léopold-Robert 53a
 Tél. (039) 23 23 15

Fiduciaire Pierre Vuillemin
 La Chaux-de-Fonds - Rue du Doubs 116
 Tél. (039) 23 85 85
 63625-88

Nos bureaux sont à votre disposition pour tenue et bouclage de comptes, contrôles, expertises, recouvrements et
DÉCLARATIONS D'IMPÔTS



LE CIEL AUJOURD'HUI

L'hiver revient très fort, mais la neige ne fera aucun tort

SITUATION

SITUATION GÉNÉRALE: un fort courant de nord-ouest s'installe sur les Alpes et y amène de l'air plus froid et humide.

EN SUISSE

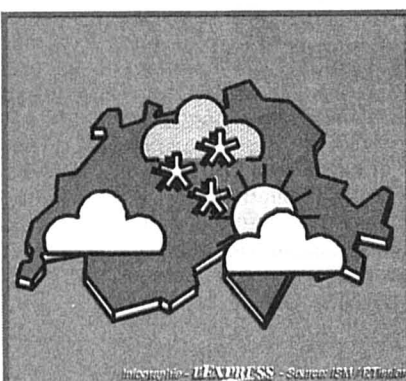
PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR: nord des Alpes, temps souvent très nuageux. Quelques précipitations intermittentes, neige parfois jusqu'en plaine au début, notamment sur l'est du pays, sinon vers 600-800m. Température la nuit 3 degrés sur le bassin lémanique, 0 ailleurs, l'après-midi 4 degrés. -6 à 2000m. Vent de nord-ouest, parfois modéré en plaine, tempêteux en montagne. Centre et sud du Tessin: en partie ensoleillé. Vent du nord jusqu'en plaine.

ÉVOLUTION PROBABLE JUSQU'À SAMEDI: au nord des Alpes et dans les Alpes, au début fortes précipitations notamment dans l'est de la Suisse. Limite de la neige s'élevant jusqu'à 800-1300m. Jeudi amélioration progressive à partir de l'ouest. Dans l'extrême sud des Alpes: au début nuageux par vents du nord puis ensoleillé dès jeudi. Vendredi et samedi généralement ensoleillé dans toute la Suisse. Par moment du brouillard en plaine au nord des Alpes.

SUR LE LAC

Niveau du lac: 428,92
Température du lac: 3°

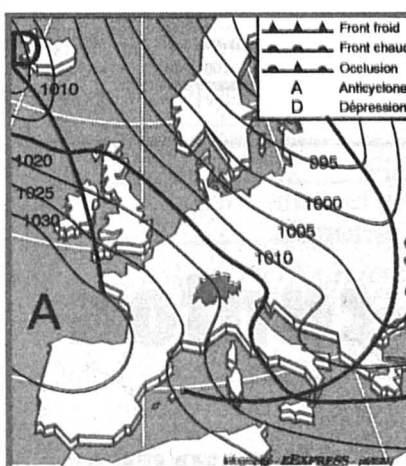
EN RÉSUMÉ



Jour: 3°	2000 m
Nuit: 0°	Demain

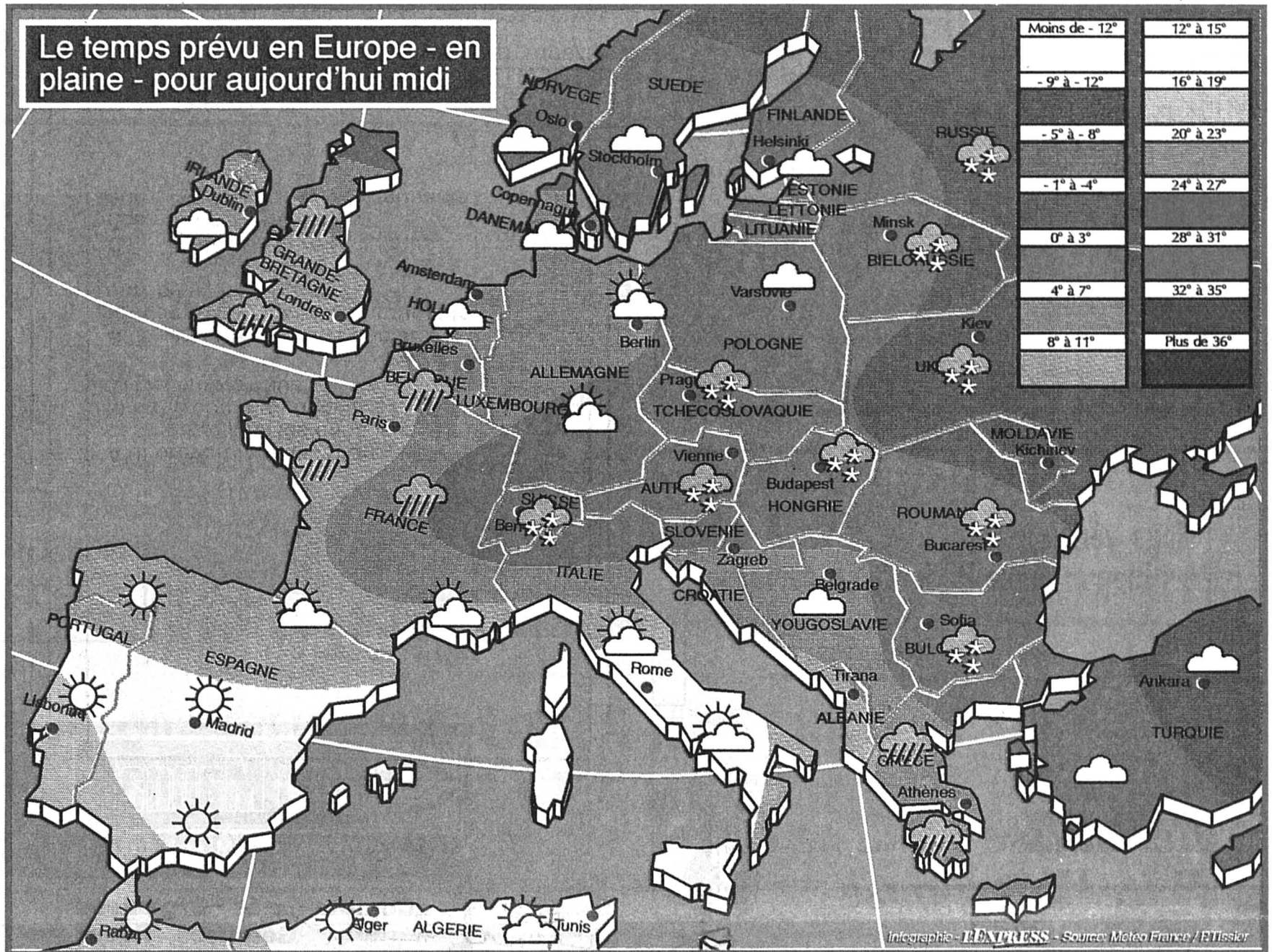
SUISSE - Le temps qu'il fera aujourd'hui et demain

LES FRONTS



CARTE DE L'EUROPE ET DU PROCHE ATLANTIQUE - Prévisions pour aujourd'hui à midi

Le temps prévu en Europe - en plaine - pour aujourd'hui midi



L'EUROPE EN QUESTIONS

Quel est le contenu du LIVRE BLANC ?

A. Il prévoit la réalisation des quatre libertés dans le Marché commun d'ici au 31 décembre 1992

B. Il garantit les droits sociaux fondamentaux de la Communauté européenne

C. Il autorise la libre circulation des produits industriels entre la Suisse et la Communauté

Opération **L'EXPRESS** *Hotelplan*

Infographie - L'EXPRESS - pt/043

LIVRE BLANC - Comment fonctionnent les mécanismes européens? Quelles sont les spécificités des pays qui forment le continent? C'est ce que vous aide à comprendre, de manière neutre, notre nouveau jeu pédagogique auquel vous pouvez participer du mardi au vendredi pour vous divertir et le samedi pour tenter de gagner deux vols pour la Grande Canarie, d'une valeur de 1680 francs, offerts par Hotelplan. Mais, aujourd'hui, on joue seulement pour le plaisir. Pour savoir si vous avez deviné juste, vous n'avez qu'à jeter un œil en page 5, à la colonne des brèves «Rhône-Rhin» où figure la solution. Bon amusement.

TEMPÉRATURES

Hier à 13 heures En Suisse

Zurich	très nuageux,	2°
Bâle-Mulhouse	très nuageux,	0°
Berne	très nuageux,	0°
Genève-Cointrin	très nuageux,	6°
Sion	très nuageux,	4°
Locarno-Monti	peu nuageux,	5°

Ailleurs en Europe

Paris	très nuageux,	6°
Londres	très nuageux,	8°
Dublin	peu nuageux,	8°
Amsterdam	beau,	7°
Bruxelles	très nuageux,	6°
Francfort-Main	pluie,	3°
Munich	très nuageux,	7°
Berlin	peu nuageux,	4°
Hambourg	averses pluie,	4°
Copenhague	peu nuageux,	5°
Stockholm	très nuageux,	2°
Helsinki	neige,	1°
Innsbruck	très nuageux,	4°
Vienne	très nuageux,	7°
Prague	neige,	1°
Varsovie	très nuageux,	2°
Moscou	très nuageux,	-1°
Budapest	très nuageux,	3°
Belgrade	peu nuageux,	6°
Athènes	neige,	9°
Istanbul	peu nuageux,	3°
Rome	beau,	12°
Milan	peu nuageux,	9°
Nice	peu nuageux,	12°
Palma	beau,	15°
Madrid	beau,	8°
Barcelone	temps clair,	14°
Lisbonne	beau,	11°
Las Palmas	très nuageux,	19°

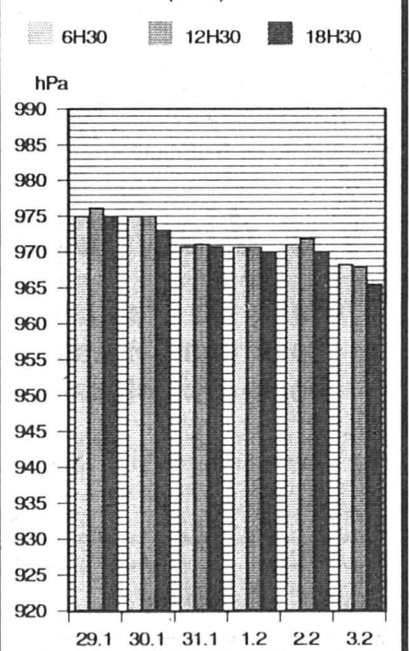
Autres continents

Buenos Aires	nuageux,	30°
Chicago	nuageux,	11°
Jérusalem	temps clair,	6°
Johannesburg	temps clair,	28°
Mexico	pluvieux,	21°
Miami	nuageux,	22°
Montréal	temps clair,	9°
New York	nuageux,	3°
Pékin	temps clair,	4°
Rio de Janeiro	nuageux,	34°
Sydney	pluvieux,	29°
Tokyo	nuageux,	7°
Tunis	beau,	13°

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques du 3 février 1992 communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel: Températures: moyenne: 2,4 °; 6h30: -1,9 °; 12h30: 4,5 °; 18h30: 6,0 °; max: 7,0 °; min: -2,4 °. Vent dominant: ouest-sud-ouest, faible à modéré. Ciel: couvert par brouillard.

PRESSION BAROMETRIQUE (490m)



Source: Observatoire cantonal

Demain dans Sports +

● Notre second «spécial Jeux olympiques d'Albertville» avec, notamment:
- Faites vos jeux!
- Le portrait de Sylvain Freiholz
- Le programme détaillé des compétitions
- Les horaires de la TV et de la Radio